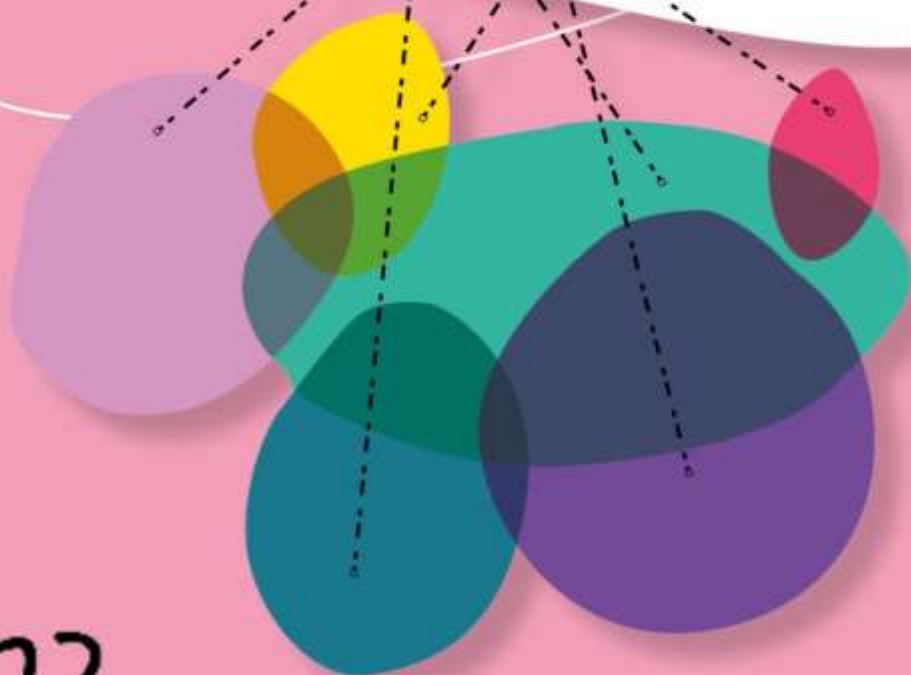


PROJET SOCIAL

ASSOCIATION

R.E.I.S.S.A.



2023

2026



BIENVENUE  
AU  
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

R.E.I.S.S.A.



# Table des matières

## Partie 1 – Diagnostic partagé

<b>I - L'association REISSA</b> .....	<b>7</b>
1. Historique de l'association REISSA .....	7
2. Présentation de l'association REISSA .....	9
1. Les adhérents .....	10
2. Les salariés de l'association .....	12
3. Les instances de gouvernance .....	13
4. Les partenaires .....	16
5. Les comptes .....	17
6. Les centres sociaux .....	18
7. Les activités et services développés au centre social et culturel REISSA .....	20
7.1 Le pôle enfance-jeunesse .....	20
7.2 L'animation collective famille et vie sociale .....	22
<b>II - Evaluation des projets 2019/2022</b> .....	<b>24</b>
1. Bilan des fiches actions du projet social 2019/2022 (par fiches actions) .....	26
2. Bilan du Projet animation collective Famille par fiche action .....	49
3. Bilan général du projet social et du projet action collective famille 2019-2022 .....	64
<b>III - Le contexte territorial</b> .....	<b>64</b>
1. La Communauté de Communes du Grand-Figeac (CCGF) .....	64
1. Historique de la communauté de communes du Grand-Figeac .....	64
2. Ses compétences .....	65
3. L'aire urbaine Figeacoise .....	65
4. Le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne .....	67
5. La démographie du Grand-Figeac .....	68
6. La répartition des ménages évolue avec notamment : .....	69
7. Les équipements santé .....	69
8. Les équipements scolaires .....	69
9. L'activité économique et l'emploi .....	70
10. La mobilité : .....	71
2. Zoom sur la zone de compétence du centre social et culturel REISSA : les spécificités du secteur Ouest du Grand-Figeac .....	74
1. Les ménages : données « EPICAF » .....	76
2. Les équipements scolaires : .....	77
3. Autres équipements de proximité .....	78

4. Activité économique et emploi sur le secteur ouest .....	78
3. La consultation des habitants du secteur ouest du Grand-Figeac .....	79
1. Les réponses aux questionnaires .....	79
2. La démarche de concertation et de consultation .....	82
3. Les rencontres de territoire.....	84

## **Partie 2 – La démarche « chemin du changement » comme méthode d’élaboration du projet social 2023-2026**

<b>I - Contexte d’application de la démarche et de l’évaluation de l’impact social.....</b>	<b>87</b>
1. Contexte d’application de la démarche .....	87
2. Evolution de la réflexion et besoin d’appropriation.....	89
<b>II - ....Des enjeux identifiés et de l’approche orientée changement à la définition des axes du projet social .....</b>	<b>91</b>
1. La synthèse des enjeux.....	92
2. Intégration des enjeux dans notre chemin du changement. ....	93
3. Définition des axes du projet social .....	99
Focus sur les actions du projet d’animation collective famille .....	103
Focus sur un axe transversal : la fonction accueil du centre social et culturel .....	104
Focus sur un axe transversal : La participation des habitants .....	105
4. Corrélations entre impacts et objectifs.....	106
<b>III - Les fiches actions en détail.....</b>	<b>108</b>
1. Axe 1 : Créer des relations solides et une culture commune de la notion de développement social avec les acteurs du territoire pour plus de lien social et de dynamisme local .....	108
2. Axe 2 : Maintenir les actions et services de proximité adaptés à la famille nucléaire pour le dynamisme du territoire .....	121
3. Axe 3 : Répondre aux besoins spécifiques du territoire ouest du Grand Figeac et notamment par des actions sociales et culturelles à destination des habitants et de la famille élargie .....	131
4. Les besoins identifiés en ressources humaines pour le projet 2023/2026 .....	140
5. Le nouvel organigramme.....	141
6. Le budget de fonctionnement 2023.....	143

# Partie 1 – Diagnostic partagé

## *Introduction*

L'association REISSA renouvelle en 2022 sa demande d'agrément centre social : ce renouvellement s'impose dans une période marquée par de nombreux changements et de nouveaux besoins identifiés sur le territoire Ouest du Grand Figeac. De plus, cette étape clé pour l'association REISSA s'accompagne d'une démarche expérimentale, commune à l'ensemble des structures d'Animation de la Vie Sociale du Lot en cours de renouvellement de projet social, qui est l'intégration de « l'approche orientée changement » mettant en avant l'impact social recherché dans l'ensemble de nos actions.

Depuis environ un an, la démarche participative et concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, bénévoles, membres du conseil d'administration, associations partenaires, élus locaux, assistantes sociales, équipe salariée...) s'est mise en place afin d'élaborer un projet social le plus en adéquation possible avec les besoins identifiés. Ces échanges ont permis de faire ressortir des problématiques tant au niveau social, économique qu'organisationnel. Tous ces axes de travail ont été repensés afin de placer à chaque instant l'habitant et la dynamique de développement social local au cœur du projet.

- ✓ Comment l'association doit repenser son organisation pour mettre la participation des habitants au centre du projet ?
- ✓ Comment faire pour partager, avec les élus et acteurs locaux une politique commune de développement local ?
- ✓ Quel est le positionnement de la communauté de communes du Grand-Figeac (CCGF) et des communes de la zone d'influence, quels sont les partenariats possibles, quels financements, quelle reconnaissance des collectivités, quels champs d'action sont à développer ?
- ✓ Quelles évolutions pour l'association dans le contexte économique actuel ? Faut-il diversifier les sources de financements, mettre en place des activités de l'Economie Sociale et Solidaire pour une meilleure viabilité du projet ?
- ✓ Comment faire pour délocaliser certaines de nos actions sans perturber la fréquentation et créer des tensions territoriales ?
- ✓ Quels sont les besoins des habitants ? Les actions menées répondent-elles à l'impact social recherché ?

### **Ce diagnostic a pour objectifs :**

- ✓ de connaître plus précisément le territoire d'intervention, notamment sur le plan

- démographique, tout en prenant en compte les évolutions récentes du territoire,
- ✓ d'adapter les futurs projets de l'association pour répondre aux besoins des habitants et des nouveaux arrivants et favoriser le lien social,
  - ✓ de dégager les pistes pour une viabilité de l'association et l'atteinte d'un équilibre financier.

**Le cadre du diagnostic :**

- ✓ Géographiquement sur le Grand-Figeac, mais positionnement autour du secteur ouest à définir.
- ✓ Le public : les habitants, de la petite enfance aux séniors.
- ✓ Temporalité : d'octobre 2021 à septembre 2022.

**Ce diagnostic doit permettre de répondre à plusieurs enjeux pour REISSA :**

- ✓ Avoir une vue actualisée de son positionnement sur le territoire, en tenant compte des évolutions à venir.
- ✓ Mesurer la pertinence de son projet, sa légitimité auprès des différents acteurs et identifier les atouts et les faiblesses de ses actions.
- ✓ Redéfinir son territoire d'intervention :
  - Pour répondre aux attentes de la population en prenant également en compte celles des nouveaux arrivants.
  - S'adapter aux mutations de territoire.
  - Valoriser et faire reconnaître son action au sein du Grand-Figeac.
  - Viabiliser son fonctionnement à long terme.
- ✓ Favoriser une vue partagée entre les différents acteurs du territoire autour des enjeux du développement social local pour l'ensemble de la population, autour des valeurs démocratiques et du vivre ensemble.
- ✓ Analyser la structuration actuelle de l'association, la gestion des ressources humaines et la gouvernance de l'association.

- **La méthodologie du diagnostic**

Comme dans l'ensemble des diagnostics, il faut à la fois intégrer des données « froides » et des données « chaudes », mélanger concertation/participation et interprétation. Ce savant mélange doit être ensuite confronté aux acteurs locaux pour en faire un diagnostic partagé et le plus en adéquation avec la réalité du territoire. L'objectivation est un travail difficile mais nécessaire afin de prendre du recul sur sa pratique quotidienne qui ne doit pas fausser les résultats du diagnostic.

1<sup>ère</sup> étape :

Faire le bilan des actions sur le projet social 2019-2022 afin de comprendre ce qui a fonctionné ou non, et de mettre en exergue des éléments correspondant aux besoins du territoire.

2<sup>ème</sup> étape :

Récolter l'ensemble des données INSEE, CAF et MSA... permettant d'avoir une photographie complète de la population du territoire et commencer à les analyser pour identifier des problématiques.

3<sup>ème</sup> étape :

Rencontrer l'ensemble des acteurs (élus locaux, acteurs associatifs, partenaires locaux, habitants, adhérents, bénévoles, équipe permanente, membre du conseil d'administration...) soit en réunions de concertation, soit en entretiens plus individualisés, afin de comparer les données avec les réalités de terrain des acteurs locaux.

4<sup>ème</sup> étape :

Validation du diagnostic par le plus grand nombre d'acteurs possible afin de s'assurer du côté concerté de celui-ci et de l'implication des acteurs dans le futur projet du Centre Social et Culturel

## I – L'association REISSA

### 1. Historique de l'association REISSA

**REISSA** est une association d'Education Populaire et d'animation socio-éducative, ayant son siège social à Assier, commune située dans le département du Lot. C'est aussi un centre social et culturel, soit un foyer d'initiatives porté par des habitants associés et animé au quotidien par des professionnels. Sa mission est de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social en lien avec le contexte local, pour l'ensemble de la population du territoire.

L'association REISSA a été créée le 11 juin 2003 sous forme d'association loi 1901, à l'issue d'un comité de pilotage réunissant la CAF, la mairie et des acteurs de la vie associative locale. Constituée dès le départ comme association de préfiguration d'un centre social, c'est aussi un espace collectif de réflexion, d'élaboration, de gestion de projets et une plate-forme de services aux habitants. REISSA signifie **R**encontres, **E**vènements, **I**nitiatives, **S**outien, **S**ocial, **A**ctivités. A l'origine, l'association souhaitait répondre à un besoin de garde d'enfants scolarisés sur le territoire de l'ancienne

communauté de communes Vallée Causses, qui correspond aujourd'hui au secteur ouest du Grand-Figeac. Dans un premier temps, un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a été mis en place. Progressivement, les activités se sont développées, et des ateliers ont été proposés et animés par les habitants et les associations du territoire.

Dès 2004, l'association obtenait son premier agrément « Animation Locale » de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Lot. Cet agrément a été renouvelé en 2007 avec un nouveau projet visant à pérenniser et légitimer les actions sur le territoire, en vue d'établir une demande d'agrément centre social.

En 2010, REISSA a obtenu son premier agrément centre social de la CAF du Lot pour le contrat de projet social 2010-2013, complété ensuite par le projet d'animation collective famille 2011-2013.

L'année 2010 a été marquée par la création du premier café associatif créé et porté par un centre social et culturel dans le Lot. Le Caf'Causse est devenu au fil des années une référence dans le paysage lotois en terme d'espace de lien social et d'offre culturelle en milieu rural.

2014 est une année charnière pour REISSA : Suite à d'importantes difficultés financières en 2013, et au départ de la directrice de l'association, un agrément dérogatoire d'un an est délivré par la CAF du Lot en attendant l'évaluation du premier projet social, la réalisation du diagnostic de territoire et la construction du nouveau projet social 2015 – 2018. C'est aussi une année de changement de territoire, la communauté de communes Vallée Causse disparaissant, suite à la fusion des collectivités, intégrant la nouvelle communauté de communes du Grand-Figeac. C'est aussi l'année de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires : REISSA va piloter la mise en place du Projet Educatif de Territoire (PedT), coordonner et animer les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans les 4 écoles maternelles et primaires de son secteur jusqu'en juillet 2018. Les communes ont fait le choix d'un retour à la semaine de quatre jours à la rentrée de septembre 2018.

En 2016, l'association adhère aux Francas du Lot, mouvement d'éducation populaire pour l'enfance et la jeunesse, afin de permettre à l'équipe d'animation d'intégrer un réseau d'acteurs, de développer la coopération avec d'autres structures et de partager une réflexion sur les pratiques éducatives, sociales et culturelles.

Pour le 3<sup>ème</sup> projet social de l'association, soit de 2019 à 2022, une crise sanitaire mondiale avec des restrictions et une réglementation nationales importantes ont considérablement modifié le quotidien de la structure. D'importants turn-over, une baisse de fréquentation des activités et un repli sur soi des habitants en général qui ont eu pour conséquence de rompre le lien créé pendant plusieurs années



avec les habitants mais ils ont également permis, de manière plus positive, de réinterroger l'organisation et la vocation du centre social et culturel sur le territoire Ouest du Grand Figeac.

## 2. Présentation de l'association REISSA

Depuis presque vingt ans, l'association est ancrée et reconnue sur son territoire. Acteur important du secteur Ouest du Grand Figeac, l'association souffre et bénéficie en même temps de son image. Elle est à la fois reconnue pour ses actions à destination de toutes les tranches d'âge, mais doit aujourd'hui se renouveler pour éviter de tomber dans une routine sclérosante.

Ses statuts ont été modifiés pour la dernière fois lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 avril 2013.

Les statuts définissent entre autre :

Le but de l'association (article 2) : « *Cette association d'éducation populaire a pour but de mettre à disposition de la population du territoire, un ensemble de services et d'équipements collectifs à caractère familial, éducatif, social, culturel, de loisirs, permettant de favoriser les relations sociales des habitants du territoire et d'améliorer les conditions de vie* ».

Ses missions (article 3) :

- ✓ *promouvoir, animer et gérer, avec le concours d'un personnel qualifié, des activités et des services à caractère social et culturel au profit des personnes appartenant à plusieurs catégories d'âges,*
- ✓ *être accessible à l'ensemble de la population sans discrimination*
- ✓ *assurer la participation effective des usagers de l'association*
- ✓ *assurer un rôle effectif dans l'animation et le développement du territoire où elle est insérée,*
- ✓ *assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet social local, soumis à l'agrément de la C.A.F du Lot, au titre de la circulaire C.NA.F du 31-12-1984.*
- ✓ *gérer le café associatif situé au Bourg 46320 ASSIER et l'animer, en partenariat avec les habitants, les associations du territoire, pour favoriser des rencontres, échanges et activités participant à l'animation socioculturelle du territoire.*

*L'association tient à favoriser la dimension familiale et multigénérationnelle. Elle se réfère à la charte fédérale des Centres Sociaux qui stipule les valeurs fondatrices des centres sociaux : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.*

Ces mêmes valeurs sont portées par l'association REISSA, pour tendre vers plus de cohérence sur le

territoire et vers la mise en œuvre d'une véritable démocratie sociale.

A l'écoute des demandes des usagers et des besoins repérés par les élus, REISSA permet la mise en synergie des projets et des financements. Elle propose des activités visant à dynamiser le territoire et contribuant ainsi à l'animation locale, source de cohésion sociale.

## 1. Les adhérents

L'adhésion à l'association est valable pour l'année scolaire, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante.

Les montants sont fixés chaque année en assemblée générale (AG), dont les montants 2022/2023 sont indiqués ci-dessous. Les statuts définissent trois types de membres :

- a) « **Les membres actifs habitants usagers** sont des individus ou des familles adhérentes à l'association, ayant acquitté leur cotisation et venant contribuer au projet du centre social, soit par la pratique d'une activité ou d'un service, soit par une aide bénévole apportée au sein de l'association » : l'adhésion famille permet l'accès à toutes les activités dont le café associatif de REISSA pour tous les membres du foyer. Son montant est de 18€ par foyer et par année scolaire. Le tarif n'a pas évolué depuis plus de six ans.
- b) « **Les membres actifs associations adhérentes** sont des associations locales qui collaborent effectivement au projet du centre social et culturel et au développement local » : le montant de l'adhésion annuel est de 25€ par association. Il permet notamment, au-delà du soutien moral, de passer des conventions de partenariats, en particulier pour du prêt de matériel.
- c) « **Sont membres sympathisants** de l'association REISSA ceux qui sont simples utilisateurs du café associatif : l'adhésion individuelle « Caf'cause », d'un montant de 2€ minimum par personne et par an, permet l'accès au café associatif et aux activités qui y sont organisées par des bénévoles ou des associations adhérentes à REISSA.
- d) « **Les adhésions découvertes** » permettent à de nouveaux arrivants ou des personnes de passage (vacanciers ou résidents occasionnels) de tester une ou plusieurs activités (jusqu'à 3) dans l'optique ensuite de prendre une adhésion famille et d'être habitants ou usagers actifs. Le tarif de cette adhésion créée en 2020 est fixé à 3€.

Seuls les membres actifs (personne physique ou morale) sont titulaires d'une voix lors des votes aux assemblées générales.

Adhésions	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
<b>Familles</b>	323	256	394	363	380	345	296	285	312	334	363	320
<b>Individuelles</b>	104	111	183	172	225	204	263	292	448	447	180	
<b>Découvertes</b>	4	8										

### L'évolution des adhésions au fil des années :

Après une hausse de 2015 à 2017, période d'une stabilité associative retrouvée, on peut observer une variation difficile à analyser entre 2018 et 2019. A partir de 2020, la crise sanitaire explique cette baisse et cette faible hausse en 2021. Malgré de nombreux efforts pour renouer le lien social, les habitudes prises durant les différents confinements perdurent et freinent toute dynamique collective. Le Café Associatif quant à lui a connu des protocoles spécifiques ses deux dernières années.

Les adhésions familiales augmentent à nouveau significativement à partir de 2022 ce qui, nous l'espérons, laisse présager une dynamique pour le prochain projet social.

En 2021, 808 adhérents sont issus de 55 communes différentes, dont :

- 538 résident dans 14 communes sur les 16 du secteur ouest, soit 66,6% des adhérents,
  - 240 habitent dans 31 autres communes du Grand-Figeac, soit 29,7% des adhérents,
  - 30 adhérents vivent sur 10 communes hors Grand-Figeac, soit 3,7% des adhérents.
- (Il faut bien distinguer dans ces chiffres que nous prenons en compte les adhérents et non les adhésions)

La répartition des adhérents individuels vient confirmer le constat d'une zone d'influence très largement étendus sur la CCGF, avec :

- 32 résidents dans 10 communes du secteur ouest du Grand-Figeac, soit 32%, (un grand nombre d'utilisateurs a déjà réglé l'adhésion famille et ne payent donc pas l'adhésion Caf'cause),
- 50 habitent dans 27 autres communes du Grand-Figeac, soit 50%,
- 11, soit 11%, viennent d'une commune du Lot hors Grand-Figeac,
- Et 7 vivent hors département du Lot, soit 7% (soit des départements limitrophes comme l'Aveyron ou de départements plus lointain car ils sont de passage, en vacances ou ont une résidence secondaire dans le secteur).
- Si on cumule la provenance de tous les adhérents, on totalise des adhérents provenant de 48 communes sur les 92 du Grand-Figeac, soit une **zone d'influence s'étendant à 52,2% du territoire.**

## 2. Les salariés de l'association

Durant l'année 2021, l'association a employé 21 personnes différentes dont 7 animateurs occasionnels en Contrat d'Engagement Éducatif, ce qui représente **9,4 ETP** (Équivalent Temps Plein) sur l'ensemble de l'année 2021. Le CSC REISSA accueille également des stagiaires chaque année : ils étaient 4 en 2021, pour des stages très divers : BAFA, bac professionnel, IUT Carrières Sociales.

Au 31/12/2021, l'équipe est composée de **11 salariés « permanents »** :

	Fonction	Type de contrat	Temps de travail	Début de contrat	Fin de contrat
1	Directeur	CDI	Temps plein	12/07/2021	
2	Référente famille	CDI	Temps plein	20/09/2019	
3	Animateur socioculturel et Caf'Causse	CDI CUI - CAE	26h /sem	23/07/2019	
4	Chargée d'accueil	CDI	22h/sem	06/04/2010	01/09/2022
5	Chargée de communication	CDI	28h/sem	26/08/2019	
6	Coordinateur Enfance/Jeunesse	CDI	Temps plein	01/02/2006	
7	Animatrice ALSH	CDI	Temps plein	11/02/2019	
8	Animatrice ALSH	CDI	Temps plein	05/09/2017	
9	Animatrice ALSH	CDD	Temps plein	17/11/2021	
10	Animatrice ALSH	CDD	20h/sem	08/11/2021	
11	Animatrice ALSH directrice périscolaire	CDD	14h/sem	08/11/2021	
	<i>Directrice en transition professionnelle</i>	<i>CDI</i>			

### Les ressources salariées de REISSA et l'organigramme en 2022

En 2022, le CSC REISSA emploie, comme en 2021, 11 permanents conservant le même équivalent temps plein soit 9.4 ETP.

Parmi ces 11 salariés :

- 8 sont en CDI (6 à temps complets, 2 à temps partiel),
- 2 sont cadres à temps complet (directeur et coordinateur).

L'équipe enfance-jeunesse est composée de 6 salariés, soit 4,9 ETP, complétée par des animateurs occasionnels en contrat d'engagement éducatif durant les vacances scolaires, (environ 0,2 ETP).

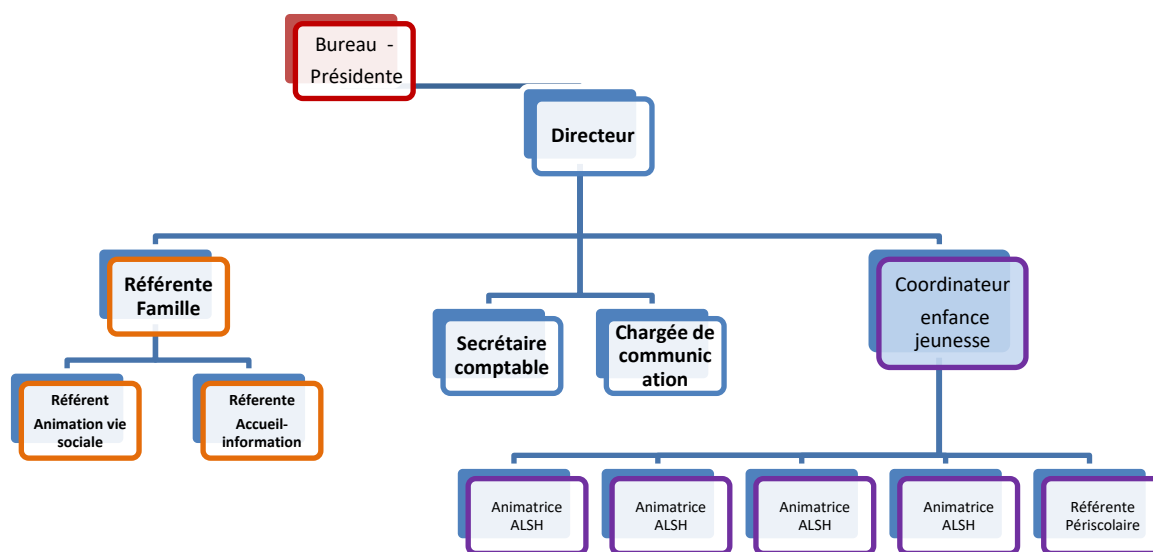
L'équipe « famille » est composée de 2 salariés, soit 1,6 ETP.

La salariée ayant la référence accueil est à temps plein et répartit son temps entre l'accueil (0,5 ETP) et la communication (0,5 ETP).

Une salariée en charge de la comptabilité intervient à temps partiel pour 0,5 ETP.

Le directeur est à temps plein.

L'organigramme actuel ne convient pas au projet social futur. Il fait partie d'un des axes de travail car il est un outil essentiel pour repenser notre organisation interne et ainsi notre base de la politique de développement local social. Voici l'organigramme actuel représentant une organisation descendante et compartimentée.



### 3. Les instances de gouvernance

- **Le conseil d'administration**

L'association REISSA est dirigée par un conseil d'administration (CA) composé selon les statuts « d'au moins 7 membres et de 12 maximum, majeurs et membres actifs ». Il est renouvelable par tiers tous les trois ans. Il se réunit tous les mois, hors mois d'été. Le CA veille au respect des missions de l'association telles que décrites dans les statuts, et est responsable du recrutement des salariés (possibilité de le déléguer au bureau).

Le CA peut créer des commissions qui lui rendent compte de l'avancée des travaux, mais garde le pouvoir délibératif. Suite à l'AG du 20 mai 2021, onze membres ont été élus au CA.

Le CA élit en son sein **un bureau** d'au moins trois membres, à qui il délègue tous les pouvoirs d'administration et de gestion quotidienne. Selon les statuts, « *Ne peut être élu au bureau qu'un membre du CA ayant au moins un an d'ancienneté en tant qu'administrateur* ». La présidente en poste

depuis 2020, a été renouvelée pour la deuxième année en 2021, ainsi que les quatre autres membres au bureau, une trésorière, une trésorière adjointe, une secrétaire et un secrétaire adjoint.

Le bureau, en lien avec le directeur, a pour rôle de :

- Veiller au respect des statuts et du règlement intérieur, à la sauvegarde des intérêts moraux de l'association et à l'application des contrats de travail,
- S'assurer de la bonne marche de l'association,
- Assumer les fonctions de représentations légales de l'association dans tous les actes de la vie civile.
- Assurer la prise de décision stratégique à court et moyen terme de l'association

- **L'assemblée générale (AG)**

Tous les membres de l'association sont convoqués une fois par an pour l'assemblée générale ordinaire. Sont également invités les élus communaux et intercommunaux du territoire, et les partenaires techniques et institutionnels. Le rapport moral, le bilan d'activité et le bilan financier sont présentés. Elle se déroule le plus souvent en mai, à la salle culturelle d'Assier.

C'est un moment d'échange où chacun est invité à présenter son activité, ou à s'exprimer sur la vie du centre social. Cette assemblée permet de faire vivre et évoluer le projet social, au travers de l'expression croisée des usagers et partenaires. En fin de réunion a lieu l'élection du nouveau conseil d'administration.

La participation à l'AG est très forte, 70 à 100 adhérents étant présents chaque année. Suivie d'un moment convivial organisé par les bénévoles et les salariés de REISSA, les échanges se poursuivent de manière plus informelle.

### **Le comité de gestion du centre social**

Mis en place en 2010 lors de l'agrément centre social, il est inscrit à l'article 18 des statuts. C'est un comité de veille, dont le rôle est consultatif. Il se réunit au moins une fois par an, pour adapter les orientations et en envisager de nouvelles. Il entend les rapports d'activités et financier de l'association et participe aux évaluations annuelles et de fin de contrat de projet et à la définition des actions à mener sur le territoire.

Il est composé :

- des membres du bureau de l'association
- d'un représentant de l'intercommunalité, des communes signataires du CEJ et des autres communes du secteur ouest.

- d'un représentant des partenaires : PNRCQ, conseil régional, conseil départemental (canton), CAF du Lot, MSA, DDCSPP,
- du directeur du centre social et culturel
- d'au moins trois usagers adhérents.

Ce comité de veille n'a pas été réuni depuis la crise sanitaire et fait l'objet d'un questionnement pour une meilleure gouvernance dans ce projet social

- **Le groupe de travail des bénévoles du Caf'Causse**

Une trentaine de bénévoles est investie dans le fonctionnement du café associatif. Ils se réunissent 3 à 4 fois par an, pour faire le point sur le fonctionnement du lieu, proposer des ateliers ou des activités, se concerter sur les améliorations à apporter.

Le salarié référent du café et le directeur participent aux réunions. Suite à la demande des bénévoles, un membre du CA est également présent. Les comptes rendus de réunions sont transmis au CA, ainsi que les propositions et demandes d'achats de matériel.

Depuis 2020, les propriétaires nous invitent à trouver un autre lieu. En effet, malgré leur soutien envers l'association et le projet du café associatif, le couple de retraités qui nous louait le local, fatigue avec l'âge. L'année 2020-2021, entrecoupée de confinements et de mesures sanitaires ne nous a pas permis d'anticiper cette échéance comme il l'aurait fallu. Nous n'avons pas fait de réunions avec les bénévoles pour anticiper l'éventualité d'un déménagement. L'année 2021-2022, en revanche, marquée par une reprise des activités et un nouvel animateur, a été le début d'une réflexion importante pour un déménagement et un changement de lieu. Le Conseil d'Administration a souhaité profiter de cette nouvelle dynamique pour questionner la gouvernance, la gestion et la finalité que l'on souhaite donner à cet outil. Pour cela, ils ont demandé à l'animateur du café d'animer un groupe de réflexion composé uniquement de bénévoles et qui avait pour objectif de penser le Caf'Causse de demain. Dans leur réflexion, le CA a proposé que ce groupe de travail ait une autonomie dans leur prise de décision et une autonomie financière pour les mettre en application. Le groupe s'est réuni 6 fois durant l'année. La plus grande difficulté qu'ils ont rencontrée a été de délimiter leurs champs d'action et de ne pas se référer à chaque fois au CA ou à l'équipe permanente. De plus, en cours d'année, nous avons eu une discussion avec les propriétaires du lieu qui nous ont assuré qu'ils ne loueraient pas le café l'année prochaine et notamment pour des raisons de santé. Cette nouvelle pour l'équipe mais également pour le groupe de travail, a occupé toutes nos réflexions, mettant de côté l'objectif initial qui était de repenser le café associatif par une dynamique bénévole pour redonner à ce lieu sa dimension partagée et territorialisée.

- **Le comité de pilotage du Projet Educatif de Territoire (PEdT)**

Ce comité se réunit chaque année au mois de juin. C'est une structure d'échanges entre les différents acteurs autour de la mise en œuvre du PEdT, afin d'identifier les difficultés, et de formuler des pistes d'amélioration possibles. C'est une instance de coopération visant la complémentarité éducative et la cohérence entre les acteurs.

Le comité de pilotage du Projet Educatif de Territoire est composé d'élus (maires des communes, adjoints aux affaires scolaires, et vice-président enfance jeunesse du Grand-Figeac), de représentants des partenaires institutionnels et techniques (DDCSPP, Inspection Education Nationale, CAF, MSA), des directeurs des quatre écoles élémentaires du secteur ouest, de membres et de salariés de l'association REISSA (administrateur, directrice, coordonnateur enfance-jeunesse), des parents délégués des quatre écoles, d'intervenants locaux.

#### **4. Les partenaires**

L'association REISSA a établi au fil des ans des liens avec différents acteurs. A travers les nombreux projets ou actions communs, le « faire ensemble » et l'action collective, le partenariat avec ces acteurs s'est construit sur la base des intérêts de chacun pour faire vivre le territoire. Le territoire Ouest du Grand Figeac a la chance d'avoir un tissu associatif et partenarial très actif qui facilite les synergies communes et une dynamique locale importante.

Trois types de partenariats peuvent être identifiés :

**Le partenariat politique, institutionnel et économique** structure le centre social et culturel et ses activités. Le CSC ne peut fonctionner que s'il est reconnu et soutenu par les instances politiques, institutionnelles et économiques. Les principaux partenaires sont :

- les collectivités territoriales, soit les communes d'Assier et Livernon, la Communauté de Communes du Grand-Figeac, le conseil départemental et le conseil régional,
- l'Etat, essentiellement à travers le financement des contrats aidés
- des organismes de droit privé chargé d'une mission de service public, soit la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Lot, la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (CARSAT), autre organisme de la sécurité sociale intervenant sur le volet action sociale et prévention pour les seniors, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Nord Midi-Pyrénées, guichet unique gérant l'ensemble de la protection sociale de la population agricole et des ayants-droits,
- Les services déconcentrés de l'état, soit la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports)



**Le partenariat de projet** impose un diagnostic partagé, une élaboration, une mise en œuvre et une évaluation commune. D'une temporalité plus étendue, il nécessite un investissement plus important, mais participe au développement social local.

**Le partenariat d'action** très répandu, ne repose pas forcément sur une démarche partagée, mais sur un intérêt partagé. Il regroupe les bénévoles, les associations et les intervenants adhérents au CSC REISSA dans le cadre d'actions et d'activités programmées. Des projets culturels sont co-organisés avec le PNRCQ ou les services culturels du Grand-Figeac.

## 5. Les comptes

Le résultat comptable et le bilan annuel sont finalisés par l'expert-comptable. Le commissaire aux comptes certifie les comptes. Après une année 2019 avec un budget réduit, les comptes ont été redressés en 2020 grâce notamment à l'exonération des charges sociales liée aux mesures gouvernementales. L'année comptable 2021 a également été excédentaire mais dans une moindre mesure, permettant ainsi de provisionner pour de futurs projets ou des imprévus.

Le budget est d'environ 350 000€ par an, dont environ 40 000 € de valorisation de la mise à disposition des locaux par les communes d'Assier et Livernon, et de valorisation du bénévolat.

L'année 2019 marque un tournant, avec d'une part, une très nette baisse des aides à l'emploi impliquant une diminution du nombre de salariés en contrats aidés (3 contrats se terminant fin 2018) et d'autre part, le retour à la semaine de quatre jours à la rentrée scolaire 2018/2019, et donc l'arrêt du financement de la coordination et de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires par les quatre communes à partir de septembre 2018.

Dès la fin de l'année 2019, une démarche de recherche de financements nouveaux et supplémentaires a été menée auprès des collectivités et des partenaires, afin de relancer des embauches et développer l'activité en baisse. Les communes ont été sollicitées pour participer au financement de l'ALSH ainsi que le Grand Figeac. Le CSC REISSA a également répondu à un appel à projet de la CARSAT et de la MSA pour développer et financer des actions en direction des seniors et des familles.

Cependant, ces solutions financières ne sont pas pérennes et l'association devra être vigilante et chercher des solutions à minima à moyen terme pour équilibrer son budget 2022 qui s'annonce avec un fort déficit.

## 6. Les centres sociaux

Le centre social et culturel est un projet de développement social local, « un foyer d'initiatives portées par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Le cadre de contractualisation de la politique d'animation de la vie sociale avec les structures est fixé par la circulaire CNAF N° 2012-013 : la politique d'animation de la vie sociale « s'appuie sur des équipements de proximité, principalement des centres sociaux » qui « portent des missions d'intérêt général référées à un territoire délimité ». Toutes « poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes ». Dans cette circulaire, la CNAF confirme les missions générales des structures d'animation de la vie sociale :

- ✓ **Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle**, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services.
- ✓ **Un lieu d'animation de la vie sociale** permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire...

**La circulaire précise également les cinq missions complémentaires** des centres sociaux :

- ✓ Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations.
- ✓ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire.
- ✓ Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- ✓ Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales.
- ✓ Assurer une attention particulière aux familles et publics fragilisés.

**Le projet Social définit les orientations et objectifs de la structure en adaptant** « des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire ». « Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'Animation de la Vie Sociale.

**L'animation globale** est la condition de l'autonomie du centre social, qui a une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social.

**Le projet est animé par un réseau d'acteurs autour de valeurs fondatrices** : des habitants engagés, des salariés qualifiés, des administrateurs formés, des partenaires associatifs, institutionnels.

**Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire et de l'Economie Sociale et Solidaire, les centres sociaux réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices :**

- ✓ La dignité humaine, en reconnaissant la dignité et la liberté de tous,
- ✓ La solidarité, en considérant les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble et de faire société,
- ✓ La démocratie en optant pour une société ouverte au débat, au partage du pouvoir et à l'expression d'une démocratie locale.

**Les centres sociaux déclinent un projet d'animation collective familles** : partie intégrante de la fonction d'animation globale et de coordination, l'animation collective familles fait l'objet d'un projet spécifique et différencié, dont le cadre vient juste d'être défini par la **COG 2018/2022** entre l'état et la CNAF.

- **L'agrément centre social de l'association REISSA :**

Le projet social 2019/2022 s'appuyait sur un diagnostic de territoire participatif, avec un projet construit autour de deux grandes orientations générales :

- **Pérenniser et développer l'offre de services de proximité et d'activités pour tous,**
- **Contribuer au renforcement de la cohésion sociale.**

**Quatre priorités** avaient été fixées en complément des orientations générales : Privilégier l'enfance et la jeunesse, favoriser le lien social, conforter le rôle du centre social comme acteur clé du développement du territoire, renforcer la participation des habitants, cette priorité étant transversale à toutes les actions, et étaient déclinées en **quatorze fiches actions**.

Un projet spécifique famille complétait le projet social pour la même période. A travers l'analyse et le repérage des problématiques de territoire par les référents familles, des priorités avaient été identifiées pour les familles autour de deux orientations générales :

- **Permettre aux familles de bénéficier d'un cadre de vie privilégié, en favorisant les rencontres, l'entraide, la solidarité et l'accès à la culture.**
- **Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels.**

Trois priorités donnaient le fil conducteur des actions, détaillées dans les 7 fiches actions : lutter contre la précarité sociale, économique et numérique, accompagner les familles et notamment par le maintien et le développement des services de proximité, conforter les actions intergénérationnelles et collectives pour un meilleur vivre ensemble sur le territoire.

## 7. Les activités et services développés au centre social et culturel REISSA

### 7.1 Le pôle enfance-jeunesse

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 12 ans.

Le Pôle Enfance-Jeunesse représente une activité majeure du CSC REISSA. L'équipe d'animation est composée de six salariés, 5 sont titulaires du BAFA, deux du BPJEPS ou d'un BAFD et un d'un BEATEP en cours de DEJEPS.

Le financement des ALSH est assuré par les communes d'Assier et Livernon avec un co-financement de la CAF dans le cadre des CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), signés puis renouvelés entre la CAF du Lot et les communes d'Assier (depuis 2003) et de Livernon (depuis 2007). En 2016, les deux ALSH ont été fermés et un ALSH intercommunal Assier-Livernon a vu le jour. La CCGF finance pour la partie jeunesse qui est de sa compétence et apporte un soutien exceptionnel aux ALSH de son territoire depuis 2016 (environ 3000€ pour REISSA).

**ALSH périscolaire Assier** : REISSA gère l'accueil périscolaire de l'école d'Assier de 7h30 à 8h55, et le soir de 16h30 à 18h30. Trois animateurs accueillent les enfants dans la salle d'activités de l'école. Le temps méridien est encadré par un animateur de REISSA et quatre agents de la commune.

L'animateur mis à disposition durant le temps méridien est ensuite facturé à la mairie d'Assier

**ALSH périscolaire des mercredis (depuis janvier 2016) et extrascolaire (vacances) Assier et Livernon : les mercredis**, l'accueil est organisé en alternance à la maison des services d'Assier durant les mercredis de période scolaire et à Livernon durant les vacances.

En juillet, de mini-séjours accessoires à l'ALSH sont organisés pour les 4-6 ans (3 jours) et pour les 7-11 ans (4 jours) sur la même période et dans un lieu commun, suite à une demande des familles et suite aux besoins identifiés dans le projet pédagogique.

Année	2021	2020	2019	2018
Enfants ayant participé aux activités ALSH	158	144	120	124

**Éveil musical avec l'École de musique du Causse** : l'éveil pour les moins de six ans se déroule le mercredi après-midi sur le temps de l'ALSH. La participation des enfants à l'activité est libre.

- **L'ALSH 12 – 17 ans : accueil ados**

La majorité des jeunes fréquentant l'ALSH 12-17 ans sont au collège et ont donc moins de 14 ans. Un **Accueil Ados** a été ouvert dans le cadre de l'ALSH, afin de pouvoir accueillir les jeunes dès l'âge de 12 ans. Cet accueil fonctionne bien et connaît depuis 3 ans une belle dynamique. Cet accueil est ouvert les vendredis de 17h à 20h en période scolaire, et selon les programmes d'activités et de sorties, ponctuellement durant les vacances scolaires. Si la création d'un espace jeune ne semblait pas pertinent sur l'ancien projet social, il paraît aujourd'hui nécessaire de questionner la finalité de ce projet comme nous le verrons dans les fiches actions développées ci-dessous.

Une cotisation annuelle de 2€ et la signature d'un contrat par les jeunes et leur famille sont obligatoires pour cet accueil. Le CSC REISSA dispose d'un local fixe à Assier, mis à disposition par la mairie dans la maison des services. Auparavant, l'accueil ado se déroulait dans les locaux « Martigoutte ». Ce local était équipé de matériel et mobilier pour les jeunes : billard, baby-foot, jeux de société, documentation sur les conduites à risque, livres, magazines, matériel hi-fi et vidéo, et à l'extérieur de tables de pique-nique et d'une table de ping-pong... Malheureusement, ce bâtiment est aujourd'hui inaccessible pour des questions de sécurité. Les ados se retrouvent ainsi à la Maison des Services d'Assier qui est peu adaptée, en termes de configuration et d'équipement, à des adolescents.

Le public jeune, depuis deux ans, rayonne sur l'ensemble du territoire et délocalise au maximum ses actions afin d'attirer et de faciliter l'accès à cet accueil à l'ensemble des jeunes du territoire.

Depuis janvier 2014, le CSC REISSA a rejoint le « **Collectif Jeunesse du Grand-Figeac** ». Des rencontres entre animateurs des 5 structures jeunesse d'intérêt communautaire du Grand Figeac permettent de travailler sur des projets et d'organiser des sorties ou activités communes. Ceci permet de créer des passerelles entre les structures, de favoriser la rencontre entre les jeunes et entre les animateurs, et de mutualiser les moyens.

En 2021, une trentaine de jeunes ont fréquenté l'accueil ados. Ils ont participé à diverses manifestations. La fréquentation moyenne est d'une dizaine de jeunes le vendredi soir.

### **Intervention au Collège de Lacapelle Marival**

Un animateur jeunesse du CSC intervient également tous les mardis de 12h15 à 14h au collège Jean Monnet, de Lacapelle-Marival, dans le cadre d'une convention avec le collège. L'animateur intervient sur la pause méridienne au foyer des collégiens, « le cosy-club », afin de mettre en place des projets de tout type, de faire du lien avec l'accueil ado et trouver des événements pour faire passerelle entre

les CM2 (futurs collégiens) et les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>.

REISSA intervient à titre gracieux au collège de Lacapelle Marival.

## **7.2 L'animation collective famille et vie sociale**

Le projet d'animation collective famille est une partie intégrante du projet d'animation globale du CSC REISSA. Contrairement au projet 2019-2022 où le projet famille a été présenté dans un document spécifique, il est aujourd'hui assimilé au projet social pour une plus grande cohérence.

- **Les manifestations, les sorties et les spectacles**

Différentes manifestations, spectacles et événements ponctuels sont proposés aux habitants sur l'ensemble du territoire. Organisés ou non par l'association, le Centre Social et Culturel accompagne, propose et transporte les personnes intéressées par ces événements afin de leur offrir à tous un accès à une offre culturelle de proximité.

Le CSC REISSA accueille également des spectacles, dans le cadre de différents partenariats (PNRCQ, les services culturels du Grand-Figeac, Service de gestion du Château d'Assier...) avec la volonté de favoriser l'accessibilité aux spectacles et aux manifestations pour le plus grand nombre par une tarification très abordable ou par la gratuité.

L'association a également initié un nouvel événement en 2016, reconduit jusqu'en 2019, « **La fête des habitants – accueil des nouveaux arrivants** » permettant d'accueillir les nouveaux habitants du territoire. Une balade familiale était proposée suivie d'un pique-nique partagé et d'un temps d'échanges et d'informations permettant ainsi aux nouveaux venus de se faire connaître et de créer du lien. Pour cet événement et pour favoriser l'accueil de personnes s'installant sur le territoire, le CSC REISSA a créé un « **Livret d'accueil** » recensant informations, associations, activités et services publics sur le Grand-Figeac avec un zoom sur le secteur ouest du Grand-Figeac.

En 2021, **on compte plus de 3000 participations** aux différents événements proposés.

- **L'action « animations séniors et intergénérationnelles »**

Cette nouvelle action du projet social 2019/2022 a pour finalité la lutte contre l'isolement des séniors par le biais d'animations adaptées à ce public, la prévention de la solitude des aînés, la mobilisation des habitants, et le développement du lien social entre les habitants du territoire.

Des animations itinérantes et de proximité réparties sur le territoire sont proposées à travers l'activité

« Adultes + », dont le contenu, sorties, visites découverte du patrimoine, ateliers cuisine-jeux-balades et spectacles, est établi en concertation avec les séniors.

Les habitants sont sollicités pour s'investir dans ce projet, accompagnés des professionnels du CSC.

Le projet a débuté en 2016 avec une quinzaine d'actions programmées chaque année. En 2021 une trentaine d'ateliers ont été mis en place. La première année, 21 personnes différentes ont été mobilisées, issues de trois communes, Assier, Livernon et Issepts, dont 14 sont âgées de plus de 70 ans, (la doyenne ayant 92 ans) et 14 vivant seules à domicile. En 2021 c'était plus de 35 personnes différentes provenant de 9 communes différentes.

Une dizaine de seniors agissent en tant que bénévoles au sein du CSC REISSA. Environ 141 séniors sont adhérents en 2021, près de 110 en 2022. Ce projet est soutenu plus particulièrement par la MSA Nord Midi-Pyrénées et la CARSAT.

- **Le jardin participatif**

Inscrit depuis le projet social 2015/2018, c'est une action qui a été mise en route en partenariat avec la mairie d'Assier : suite à l'invitation commune de la mairie et du CSC REISSA en mai 2017, les habitants du village se sont réunis pour le lancement du projet « Jardin participatif ». Un groupe d'habitants de tous âges s'est formé pour aller semer et planter dans les bacs communaux et dans l'ancien lavoir (aménagé en espace jardin).

Plusieurs rencontres ont eu lieu dans l'année, pour que les habitants s'approprient les espaces de jardinage. L'objectif principal de l'action est d'offrir un espace d'échanges et de rencontres, le jardin n'étant qu'un prétexte pour créer du lien social.

Le projet s'est poursuivi en 2019 avec une parcelle mise à disposition par un habitant du village d'Assier. Le Centre Social a investi cette parcelle afin d'avoir un espace partagé où expérimentations maraîchères, événements culturels et espace de convivialité sont proposés pour créer et tisser du lien social. C'est également un espace intergénérationnel où les enfants de l'ALSH, les assistantes maternelles du RPE (Relai Petite Enfance), des ateliers bénévoles peuvent se réunir et pratiquer certaines activités. Le jardin se compose d'un espace ludique, d'un espace maraîcher, d'un compost ouvert à tous, de toilettes sèches et d'un espace de pique-nique co-construit avec les habitants.

- **Les activités loisirs pour tous**

Une vingtaine d'activités régulières sont proposées par le CSC REISSA, en partenariat avec des bénévoles, des salariés d'associations adhérentes ou des personnes en auto-entreprise.

Les animations se déroulent en majorité à Assier, mais sont aussi réparties sur le territoire, dans les salles communales de Reyrevignes, Corn, Livernon, Sonac, Issepts. Il est proposé de façon hebdomadaire de la Gym, du Yoga, du QI-CHONG, du Théâtre, de la Danse, de la Couture, de la Céramique, des cours d'Occitan, des ateliers d'Orthographe, des cours de Portugais, des ateliers lectures, des ateliers jeux de société... La plupart des ateliers dits « bénévoles » sont fait au Caf'Cause qui est notre outil principal pour le maintien et le développement du lien social.

## **II. Evaluation des projets 2019/2022**

### **Introduction et rappel de la synthèse des enjeux du projet social 2019-2022**

Les évaluations du projet social et du projet animation collective famille 2019/2022 ont été réalisées au fil des ans au travers de différents temps avec le CA, les salariés, mais également avec l'ensemble des acteurs avec l'enquête de territoire adressée aux habitants et des réunions avec les partenaires locaux (élus notamment) en 2022. Chaque année, durant le moment fort qu'est l'Assemblée Générale, le rapport d'activités nous sert à faire une évaluation des fiches actions et à mettre en perspective les points d'amélioration pour l'année suivante. Afin de re-contextualiser le projet social 2019-2022, voici le schéma récapitulatif du projet social 2019-2022 :



# Schéma synthétique du projet social 2019/2022

## Les orientations générales

Placer la participation des habitants au cœur du projet pour les rendre acteurs de leur territoire

Garantir la vitalité du territoire par le maintien de services et activités de proximité pour tous

## Les orientations stratégiques

Améliorer la fonction accueil et sa transversalité pour développer la participation des habitants

Maintenir les actions et services de proximité adaptés aux différents publics pour créer et favoriser le lien social

Etre un partenaire moteur dans la vie locale en construisant ou renforçant des partenariats

Soutenir et accompagner les élus dans leur politique de développement social local

<b>Action 1</b> : coordonner et animer la vie sociale	<b>Action 8</b> : mettre à jour et diffuser le Livret d'Accueil des nouveaux habitants	<b>Action 12</b> : mettre en place une communication ciblée et valoriser les actions du CSC
<b>Action 2</b> : pérenniser l'ALSH Intercommunal Assier-Livernon et Périscolaire Assier	<b>Action 9</b> : construire et développer le partenariat avec les associations locales et les structures EVS et CS du Grand Figeac	<b>Action 13</b> : développer les liens avec les élus : représentations dans les instances politiques, événements autour de thématiques
<b>Action 3</b> : animer et coordonner le Projet Educatif de Territoire, et le Plan Mercredi	<b>Action 10</b> : poursuivre l'amélioration de la communication externe et identifier des personnes relais	<b>Action 14</b> : réflexion du CA sur la place des élus au sein du CSC : CA, instances de concertation
<b>Action 4</b> : dynamiser l'Accueil Ados, réfléchir à l'itinérance et réflexion autour des actions au collège	<b>Action 11</b> : participer à la démarche et aux ateliers pour l'élaboration de la Convention Territoriale Globale	
<b>Action 5</b> : développer les animations seniors et intergénérationnelles		
<b>Action 6</b> : Favoriser l'accès aux services et au numérique		
<b>Action 7</b> : développer les actions solidaires		

## 1. Bilan des fiches actions du projet social 2019/2022 (par fiches actions)

### Fiche action n°1 : coordonner et animer la vie sociale

#### Descriptif et contenu de l'action :

- Coordonner et animer un programme d'activités et de services en partenariat avec les associations et intervenants locaux.
- Organiser des ateliers dans différentes communes du territoire.
- Proposer un panel d'activités diversifiées répondant aux besoins des habitants.
- Accompagner les bénévoles dans la mise en œuvre d'animations ou ateliers selon leurs compétences et leurs disponibilités.

Critères	
Nombre de participants	<p>En septembre 2019, 398 participants étaient inscrits aux activités proposées pour la saison 2019/2020</p> <p>Au 1er juillet 2020, 336 personnes ont participé aux activités de l'association. A la rentrée de septembre, la reprise a été compliquée avec la crise sanitaire. Le nombre de participants inscrits n'est pas fiable puisque tous les intervenants n'ont pas eu le temps de nous remettre leur liste d'inscrits, les activités ayant tout juste démarré quand elles ont dû s'arrêter.</p> <p>En 2021 Les activités n'avaient pas repris au premier trimestre 2021 au vu du contexte sanitaire. Elles ont commencé timidement, et selon les protocoles en vigueur à partir de mai. C'est une trentaine de personnes qui ont participé à une ou plusieurs activités jusqu'à la rentrée de septembre. Ce sont 189 personnes qui participent aux activités proposées par les intervenants.</p>
Pérennité des ateliers	<p><b>En septembre 2019</b> : les ateliers proposés sur la plaquette 2019/2020 sont en majorité des activités reconduites par rapport à la plaquette 2018/2019 sauf pour les activités suivantes : l'œnologie et l'atelier français/anglais.</p> <p>Des modifications ont été apportées dans la fréquence des ateliers suivants : dessin 1 fois/mois au lieu de 2, 1 atelier théâtre au lieu de 2 par semaine, claquettes toutes les semaines en plus du stage mensuel, Fit danse 1 créneau au lieu de 2.</p> <p><b>Au 31 décembre 2019</b>, les ateliers proposés sur la plaquette 2019/2020 sont réalisés sauf pour l'atelier du rire, la radio et la photographie qui n'ont pas pu être maintenus faute de participants. Le Tai chi a été maintenu de justesse avec 4 participants. Une 1h de Qi gong santé et de relaxation ont été ajoutées pour répondre à la demande.</p> <p>Les ateliers prévus à la rentrée de septembre 2020 étaient similaires à la fin d'année scolaire 2019/2020, néanmoins, avec les conditions sanitaires, tous étaient annulés au fur et à mesure des décisions gouvernementales. L'association Fleur de Vie n'a pu</p>

	<p>fonctionner qu'un mois à la rentrée de septembre : 4 séances de Qi Gong ont été animées par Elisabeth Giordano et 2 séances de relaxation par Fernanda Amadiou.</p> <p>La rentrée de septembre 2021 a connu du changement dans les propositions faites par les intervenants : l'atelier aikido n'a pas rouvert, l'atelier théâtre composé à l'origine de 2 créneaux adultes a fusionné en un seul, par contre les ateliers couture et Qi Gong santé ont eu du succès et chacun a un créneau supplémentaire.</p>
Nombre de nouvelles propositions	<p>Sur la plaquette 2019/2020 : <b>3 nouvelles propositions</b> : atelier couture 1x/mois ; Atelier du rire ; Atelier photos Mais les 2 derniers ateliers n'ont pu être maintenus faute de participants</p> <p>Un atelier théâtre enfants a vu le jour les jeudis soirs après le temps scolaire. Pendant le confinement, Elisabeth a proposé 3 séances vidéo (Introduction à la gymnastique chinoise ; Qi Gong santé ; étirement des méridiens) et Fernanda a proposé 2 enregistrements audio de séances de relaxation (accessibles sur le site internet de REISSA). L'animateur socioculturel a assuré les prises de sons/vue et les montages pour la mise en ligne et la diffusion.</p> <p>Un créneau d'Hatha yoga a vu le jour.</p> <p>La mise en place d'un cahier de suggestions, remarques et souhaits à l'accueil n'a pas permis de mesurer la satisfaction des habitants. En effet, les habitants l'utilisent plus pour noter et faire des remarques sur les activités et services mises en place par REISSA dans le cadre d'une démarche qualité continue et non celles des intervenants. Néanmoins, les intervenants nous ont fait part des craintes, souhaits, reprise ponctuelle de certains des participants suite à la crise sanitaire.</p>
Satisfaction des habitants	<p>Il n'existe pas d'outils à l'heure actuelle pour mesurer la satisfaction des participants. Néanmoins le renouvellement des adhésions nous permet de penser que les gens sont satisfaits des activités proposées.</p>
Retour des habitants sur les liens créés	<p>Il n'existe pas d'outils à l'heure actuelle pour mesurer les liens créés lors des activités. Pour l'an prochain, on peut demander aux intervenants les interactions de leurs groupes.</p>

**Commentaires, événements marquants, changements notables :**

**2021** : Le Caf'Cause, en partenariat avec 3 autres associations, a proposé un rdv hebdomadaire en juillet et août : 6 concerts ont été donnés en fin de journée dans le jardin Martigoutte. C'est une équipe d'une vingtaine de bénévoles coordonnées par l'animateur socio-culturel, qui a permis que ce rdv puisse avoir lieu.

**2020** : le contexte épidémique avec un premier confinement généralisé au printemps et un deuxième confinement à l'automne ont complètement perturbé l'animation de la vie locale. De nombreuses activités ont été suspendues, annulées, ou ont eu lieu dans des conditions très particulières (en extérieur par exemple). Cette situation va malheureusement se poursuivre sur le premier semestre 2021.

L'équipe de Fleur de Vie déplore toutes les tergiversations liées aux dispositifs sanitaires qui ont posé trop de contraintes au regard de la nature de leurs activités, malgré leurs efforts d'adaptabilité. Elle remercie les salariés de REISSA pour tous leurs efforts d'ingéniosité déployés pour le maintien d'activités et du lien social.

**2019** : Changement de référent famille : départ de Julien NICOLAS au mois d'août, remplacé par Delphine GIRAUDON mi-septembre à temps partiel puis en octobre, à plein temps. Augmentation marquante de l'utilisation du Caf'cause pour les diverses activités des + de 60 ans. Interconnexion renforcée entre bénévoles du Caf'cause et intervenants des activités familles. Nouveaux ateliers/nouvelles rencontres au Caf'cause entre habitants (atelier PAUSE, près du lieu à des musiciens trad' de l'école de musique du Causse). Mise à disposition du Caf'cause pour des associations locales : Jamais Sans Toit 46 (AG) ; ADEAR (stage). Accompagnement d'un projet de bénévole pour la réalisation d'une randonnée itinérante sur trois jours.

## Fiche action n°2 : Animer et coordonner le Projet Educatif de Territoire, et le Plan Mercredi, et autres dispositifs

### Descriptif et contenu de l'action :

De 2014 à 2018, REISSA a coordonné et animé le PEdT et la réforme des rythmes des écoles d'Assier, Cambes, Livernon et Reyrevignes : des liens ont été créés entre les différents acteurs éducatifs du territoire. Un nouveau PEdT a été rédigé pour 2018/2021 sur les principes suivants :

- Poursuivre la coéducation en proposant des animations sportives, culturelles ou socio-éducatives accessibles au plus grand nombre, en complémentarité des activités scolaires.
- Proposer des cycles « découverte d'activités », tout au long de l'année, intégrés dans le Plan Mercredi en lien avec les projets d'école, permettant ainsi aux enfants de (re)découvrir de nouvelles activités sans se substituer à une pratique annuelle.
- S'inscrire dans le dispositif Plan Mercredi.

Critères	
Participation des acteurs	<p><b>En 2019</b>, L'ALSH s'adapte au plus près des demandes des familles pour faciliter leur organisation, et permettre l'articulation sur la journée du mercredi entre un mode de garde, des activités de qualité au sein de l'ALSH, et l'accès à des activités extérieures, sportives et/ou culturelles, comme avec les activités coutures, céramique, cours de musique (l'école de musique étant dans le même bâtiment, les enfants peuvent se rendre directement de l'ALSH aux cours sans présence des parents, grâce au partenariat entre les professeurs de musique, l'équipe de l'ALSH et les familles), escalade...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un <b>cycle découverte couture</b> en janvier/février (lien avec ancienne activité TAP et l'activité extrascolaire sur Assier). Prestation <b>d'éveil musical</b> animé par l'école de musique au sein de l'ALSH le mercredi en fin de journée sur le principe du volontariat, c'est-à-dire en fonction de l'envie du jour des enfants.</li> <li>- Lien régulier avec la <b>médiathèque</b> (situé aussi à côté de l'ALSH) : lecture, emprunts de livres, réservation/proposition de documents par la responsable en lien avec les projets ALSH, Spectacle vivant. Atelier lecture mensuel avec une bénévole le mercredi matin.</li> <li>- Sept participations de janvier à juin 2019 au <b>projet "géo-parcours"</b> du PNRCQ.</li> <li>- Hormis l'éveil musical proposé aux plus jeunes les mercredis avec un intervenant de l'école de musique du Causse, il n'y a pas eu de cycle d'activités spécifiques avec des intervenants mis en place en début d'année. Puis l'épidémie n'a pas permis d'en organiser jusqu'à la fin de l'année. Quelques liens ont été fait avec la médiathèque mais, à la marge, car les protocoles étaient contraignants et changeaient souvent.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relais d'information via le site internet, les mails et la newsletter pendant le confinement : animations Zuggly des Francas, infos familles...</li> </ul> <p>En 2020, le lien avec les écoles a été maintenu : invitation aux conseils d'école d'Assier et de Livernon, participation à une réunion d'une équipe éducative sur l'école d'Assier pour un enfant accueilli à l'école et au périscolaire, invitation à la réunion de rentrée à Assier et à Livernon. Le lien avec le RPI Reyrevignes-Cambes s'est distendu durant cette année chaotique et est à renouer.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de temps de travail avec la mairie et le personnel communal et réflexion sur l'aménagement et l'amélioration de l'accueil des enfants de l'école d'Assier sur le temps méridien. Et à partir de mai 2020, suite au premier confinement, de nombreux échanges et temps de travail en partenariat avec l'école et la mairie d'Assier afin de mettre en œuvre les différents protocoles et accueillir au mieux les enfants.</li> <li>- Animations transversales avec les autres secteurs du centre social et culturel : projet famille alimentation jardin, actions de soutien à la parentalité, utilisation du local du Caf'Causse pour accueillir les enfants en petits groupes à l'ALSH.</li> <li>- Poursuite de la capoeira un soir après l'école, mise en place d'un atelier théâtre enfants les jeudis soirs à partir de septembre, d'un atelier poterie enfant un mercredi après-midi par mois, accès des enfants de l'ALSH à l'école de musique du Causse pour les cours collectifs et individuels.</li> <li>- Accueil ados les vendredis soirs en période scolaire et intervention hebdomadaire au collège de Lacapelle Marival (voir fiche N°4)</li> </ul>
Nombre d'enfants inscrits	5 enfants à l'atelier couture du mercredi, 6 enfants en moyenne à l'éveil musical ;
Nombre de projets communs avec un ou plusieurs partenaires	<p>Trois projets ont été organisés en partenariat avec d'autres acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cycle <b>couture</b> avec création de char et déco carnaval (en lien avec le projet de l'APE d'Assier), une <b>spirale aromatique</b> avec l'école de Livernon, un projet <b>jeux de société</b> avec des malles pédagogiques tournant dans les 4 écoles (Reyrevignes-Cambes, Livernon et Assier).</li> <li>- Un projet « le village des lutins » a permis de décorer un espace public d'Assier en partenariat avec l'APE et la mairie d'Assier mais aussi des bénévoles qui ont apporté des décorations ou du matériel. Ceci a permis d'égayer un peu les fêtes de fin de d'année compte tenu des conditions sanitaires.</li> </ul>

**Commentaires, événements marquants, changements notables :**

**2021** : La hausse du nombre d'enfants accueillis le mercredi est toujours de mise, essentiellement sur la matinée. Après un travail très important de l'équipe d'accueil du CSC lors des dossiers d'inscription 2021-2022, nous avons pu pointer de façon plus précise les besoins des familles.

Des rencontres ont été programmées avec les élus puis avec les familles. Ces dernières ont pu permettre d'entendre l'expression des inquiétudes des familles et d'envisager ensemble des solutions rapides mais ponctuelles pour le moment.

Un travail dans la durée est donc amorcé pour permettre l'accueil de tous dès la rentrée de septembre 2022.

**2020** : La hausse significative du nombre d'enfants accueillis le mercredi est toujours d'actualité, essentiellement sur la matinée. Chaque mercredi, une dizaine d'enfants est sur liste d'attente. Nous avons demandé une dérogation à la DDCSPP pour augmenter la capacité d'accueil qui avait été fixée à 40 enfants du fait de la configuration des locaux, à 45 enfants sur la matinée, ce qui a été accepté, mais la mise en place a été compliquée à cause des protocoles sanitaires et restrictions.

L'association REISSA identifie que le manque de places disponibles entraîne :

=> Un manque de visibilité pour les familles ce qui engendre du stress et complique l'organisation familiale et professionnelle ;

=> L'impossibilité de prendre des inscriptions de dernière minute pour répondre à des urgences familiales ou professionnelles ;

=> De moins en moins de places disponibles à l'ALSH pour des familles qui souhaiteraient inscrire leur enfant pour du loisir.

Le comité de pilotage du PEdT (Projet Educatif de Territoire) ne s'est pas réuni en 2020 en raison du contexte sanitaire.

**2019** : On note une hausse significative du nombre d'enfants accueillis le mercredi. Le changement de rythme scolaire en septembre 2018 marque le retour à la semaine de quatre jours et la fin des activités TAP a modifié la dynamique entre les acteurs éducatifs du territoire : fin des découvertes d'activités lors des TAP, prestations plus rares car plus onéreuses (en plus du fonctionnement habituel), problématique de garde pour les familles le mercredi matin.

Lien avec les écoles : invitation aux conseils d'école d'Assier et de Livernon malgré la fin des TAP, participation à une réunion d'une équipe éducative sur l'école d'Assier (enfant accueilli à l'école et au périscolaire), invitation à la réunion de rentrée dans les 4 écoles du secteur.

Le centre social et culturel REISSA a organisé un comité de pilotage du PEDT en mars 2019 (compte-rendu en annexe 1).

### Fiche action n°3 : Pérenniser l'ALSH Intercommunal Extra et Périscolaire Assier-Livernon

#### Descriptif et contenu de l'action :

- Maintenir un service de garde collectif de proximité, de qualité et pérenne, sur le secteur ouest du Grand-Figeac.
- Adapter le fonctionnement de l'ALSH, avec le retour à la semaine de 4 jours, en répondant au mieux aux besoins des familles.
- Proposer un parcours professionnel adapté à chaque salarié (formations, fiches de postes) en développant notre travail en Ressources Humaines.
- Développer la communication et la participation aux familles et partenaires.

Critères	
Nombre d'enfants ayant proposé des activités	<p>L'outil d'évaluation quantitative n'a pas été mis en place. Toutefois, lors de discussions informelles ou en groupe lors des rassemblements des journées ALSH, nous collectons les idées des enfants que nous répartissons ensuite sur les différents programmes.</p> <p>L'outil d'évaluation quantitative n'a toujours pas été mis en place notamment au vu des changements au sein de l'équipe d'animation. Départs et formations n'ont pas permis d'en faire le suivi. Toutefois, l'équipe est vigilante et des temps d'échanges ont tout de même été mis en place chaque matin des mercredis périscolaires et des journées extrascolaires lors de la collation pour permettre de proposer des activités. Les outils utilisés sont aussi diversifiés = papiers anonymes, tableau Velléda ou craie, expression libre orale... Les propositions sont alors transmises par l'équipe en réunion hebdomadaire et utilisées dans la conception des programmes d'activités.</p>
Nombre d'enfants venus pour l'activité proposée	<p>Beaucoup d'enfants viennent car leurs parents ont besoin d'un mode de garde, toutefois des enfants sont présents uniquement lorsqu'ils sont intéressés par le programme, pour des activités spécifiques comme la patinoire, la pêche, l'escalade, des sorties cinéma, des journées à thèmes (halloween, carnaval, ...) et des stages avec des activités thématiques.</p> <p>Le lien entre le périscolaire à l'école d'Assier et les activités des mercredis ou les activités vacances ALSH favorise la fréquentation des enfants.</p> <p>Les inscriptions aux activités se font toujours principalement en fonction des besoins de garde des familles. Toutefois une petite poignée d'enfants sont inscrits spécifiquement pour l'activité proposée. La difficulté aussi rencontrée est le nombre de places disponibles qui ne permet pas pour le moment de laisser des places vacantes pour une inscription loisirs.</p> <p>Les inscriptions, désinscriptions et relances des familles sur liste d'attente prennent beaucoup de temps dans la gestion administrative.</p>
Nombre de bénévoles intervenus et fréquence	<p>Des parents sont venus aider à installer le matériel le samedi en vue de l'ouverture de l'ALSH du lundi à l'école de Livernon. Ce procédé a été énergivore. Il a été requestionné et travaillé aux vacances d'automne avec les enfants lors du premier jour. Des éléments restent à améliorer.</p> <p>Huit parents ou adhérents bénévoles sont venus épauler l'équipe d'animation lors de sorties (Waligator, Animaparc, Jardin Bourian et Micropolis)</p> <p>Des bénévoles ont aussi apporté une aide matérielle à la suite des sollicitations de l'équipe ou bien de leur propre chef.</p>



#### Fiche action n°4 : Dynamiser l'Accueil Ados, réfléchir à l'itinérance et réflexion autour des actions au collège

##### Descriptif et contenu de l'action :

- Animer l'accueil ados, en proposant des animations de loisirs, sportives et socio-culturelles variées, des sorties et de mini-séjours co-construits avec les jeunes.
- Mener des actions éducatives et de prévention à destination des jeunes et de leurs parents, autour des réseaux sociaux et des pratiques numériques (Promeneurs du Net).
- Développer les passerelles entre les « grands » de l'ALSH et l'accueil ados.
- Poursuivre le partenariat avec les autres structures du « collectif jeunesse de la CCGF ».
- Réfléchir à l'itinérance de l'accueil ados et sa délocalisation ponctuelle dans d'autres communes du territoire (jeunes ressource).
- Poursuivre les actions au collège de Lacapelle-Marival et développer le partenariat avec les acteurs en présence.
- Améliorer la communication en direction des jeunes et de leurs familles.

Critères	
Taux de fréquentation et durée	<p><b>En 2019</b> l'accueil ados des vendredis a regroupé <b>42</b> jeunes différents de 11 à 17 ans (36 en 2018), soit <b>414</b> présences de jeunes (172 en 2018) durant <b>30</b> vendredis d'accueil : 25 ouvertures « classiques » de 17h à 20h, 1 de 17h à 21h30 repas chinois du 8 février, 1 de 17h à 23h30 soirée bowling du 22 février, 1 de 19h à 23h30 soirée Giga Boum à Latronquière du 22 mars, 1 de 17h à 21h dernière soirée ados de l'année scolaire du 21 juin, 1 de 17h à 21h soirée ouverture de l'accueil ados et spectacle à Assier du 20 septembre.</p> <p><b>En 2020</b> L'accueil ados des vendredis a regroupé <b>37</b> jeunes différents de 11 à 17 ans (42 en 2019 et 36 en 2018), soit <b>234</b> présences de jeunes (172 en 2018) durant 18 vendredis d'accueil de 17h à 20h, sauf 1 de 17h à 21h (sortie cinéma du 7 février).</p>
Nombre de nouveaux usagers	<p>11 nouveaux jeunes depuis septembre 2019 qui depuis viennent de manière régulière.</p> <p><b>8</b> nouveaux jeunes depuis septembre 2020 qui depuis viennent de manière régulière (jeunes qui sont en 6ème).</p> <p>Finalisation du projet des jeunes avec départ en séjour durant l'été 2020 à Arcachon avec le groupe de 3<sup>ème</sup>.</p> <p>Amorce d'un projet autour du street-art. Accompagnement des jeunes à la préparation d'un projet sur deux ans avec un voyage</p>
Quels projets construits avec les jeunes ou en partenariat ?	<p><b>Festival Plantez-là à Théminettes</b> : Samedi 11 mai participation à la manifestation avec vente de gâteaux et animation de jeux</p> <p><b>Séjour été 2019</b> : de mars à juin 2019, un groupe de jeunes a travaillé avec les animateurs sur un projet de séjour pour l'été 2019. Compte tenu du coût, des contraintes et du timing, le projet a dû être abandonné. Fort de cette expérience, et prenant en compte les aléas précédents, le même groupe de jeunes prépare de nouveau un séjour pour l'été 2020. Le séjour a été reporté à l'été 2022</p> <p><b>Séjour ado l'été 2022</b> : Séjour à Bordeaux d'une semaine. Ce projet est né lors des deux jours de la « Rêve Party » portée par le collectif jeunesse du Grand-Figeac.</p>

Nombre d'animations délocalisées	Afin de redynamiser l'accueil, aucune action n'a été faite hors d'Assier afin de se concentrer sur la fidélisation d'un noyau de réguliers de tranches d'âge différentes. Une seule action délocalisée en 2020 avec la participation à une soirée jeux de société à Livernon avec l'association La Cazelle aux Jeux
Quels projets mis en place avec le collège et en partenariat avec les acteurs autour du collège ?	Travail avec la CPE (conseillère principale d'éducation) et l'ASL (association Ségala Limargue) pour une cohérence éducative avec les jeunes. <b>Mise en place d'un lieu repère</b> pour les jeunes avec une présence animateur : vote du nom du nouveau foyer ; décoration et aménagement ; mise en place de règles communes ; émargement. <b>Embellissement de la cour</b> du collège avec la mise en place de jardinières. Un animateur de l'équipe enfance-jeunesse de REISSA intervient une fois par semaine sur le temps méridien au collège de Lacapelle Marival : le travail commun débuté avec la CPE du collège (conseillère principale d'éducation) et l'ASL (association Ségala Limargue) se poursuit pour favoriser une cohérence éducative avec les jeunes. Mise en place d'un lieu repère pour les collégiens avec la présence d'un animateur professionnel : décoration murale, nouvel aménagement depuis septembre ; mise en place de règles communes ; emprunt de matériel ; émargement. Avec les protocoles, 2 classes différentes sur des créneaux distincts pouvaient venir dans le Cosy Club à chaque intervention.

**Commentaires, événements marquants, changements notables :**

**2021** : la communication a été accentuée avec les jeunes avec une création de WhatsApp spécifique en plus de celui déjà existant avec les parents. Ces groupes permettent de rappeler les activités proposées chaque vendredi et de réaliser les inscriptions. Il en est de même pour les activités durant les vacances.

Les activités dites « passerelle » entre les grands de l'ALSH et l'accueil ados sont toujours d'actualité et permettent un pont entre les pôles enfance et jeunesse. Cela permet aussi de renforcer le lien entre les jeunes et les animateurs qui œuvrent sur les deux pôles. La continuité pédagogique y trouve tout son sens.

La poursuite de l'animation sur les réseaux sociaux dans le cadre du dispositif promeneurs du Net n'a pu se faire correctement et demande à être questionnée.

**2020** : communication à minima hebdomadaire avec les familles par SMS envoyé en début de semaine et depuis novembre 2020 un groupe WhatsApp a été créé avec les jeunes et leurs familles.

Les animations communes entre les ados et les grands de l'ALSH se sont étoffées à travers un « **projet passerelle ALSH-Ados** ».

Poursuite de l'animation sur les réseaux sociaux dans le cadre du dispositif promeneurs du Net avec un animateur présent dans « la rue numérique ».

**2019** : communication à minima hebdomadaire avec les familles par SMS envoyé en début de semaine / Des projets d'animation ont aussi été mutualisés avec l'ALSH afin de permettre aux plus grands de connaître l'accueil ados et d'y participer plus facilement dès leur entrée au collège => Ainsi un groupe de 6° est venu étoffer l'accueil ados dès la rentrée de septembre 2019 / Participation de la directrice du centre social et culturel aux trois réunions de concertation proposées par la DDCSPP pour la réalisation d'un diagnostic départemental des questions de jeunesse, et aux trois réunions de directeurs du « collectif jeunesse du Grand-Figeac ».

## Fiche action n°5 : Animations séniors et intergénérationnelles

### Descriptif et contenu de l'action :

- Coordonner et animer un programme d'activités spécifiques « séniors » en partenariat avec les intervenants locaux et les communes du territoire.
- Repérer avec l'aide des partenaires les séniors les plus isolés et les rencontrer individuellement et à domicile.
- Proposer un panel d'activités diversifiées répondant aux besoins des habitants « séniors » mais favorisant également les rencontres intergénérationnelles.
- Organisation d'un transport pour faciliter l'accès aux activités.

Critères	
Soutien des partenaires pour le repérage des séniors isolés	<p>Rencontres de certains maires en début d'année 2019.</p> <p>Lien avec les assistantes sociales du secteur, l'EHPAD, la maison de santé d'Assier. Et l'association Lot à domicile en fin d'année.</p> <p>L'appel lancé aux mairies, par mail, pour proposer des courriers jeux et des appels aux séniors isolés, lors de la crise sanitaire est resté sans réponse (pas de retour ou pas de personne isolée repérée sur la commune). Par contre du lien a été fait avec l'assistante sociale et « Lot à domicile ».</p>
Nombre de participants	<p>Sur l'année complète, <b>35</b> personnes ont participé au programme d'animation pour les 60 ans et +. Le projet jardin partagé a réuni 17 personnes de générations différentes à Assier et 21 à Corn.</p> <p>La fête de Martigoutte, par les différentes animations proposées, a permis aux différentes générations d'échanger et partager un moment convivial. C'est environ 400 personnes qui ont participé à cet évènement qui s'est préparé sur plusieurs mois et avec différents acteurs du territoire mêlant là aussi différentes générations.</p> <p>25 personnes ont bénéficié des animations séniors qui ont été bouleversées par la crise sanitaire. Celles-ci ont été remplacées par des courriers jeux, des appels téléphoniques, un calendrier de l'avent, des enregistrements audio et vidéo.</p>
Satisfaction des participants	<p>Programme d'animation + de 60 ans :</p> <p>Dans l'ensemble les participants sont satisfaits des activités que nous leur avons proposées, ils ont aimé la diversité des activités ainsi que le temps passé avec eux à discuter, échanger, prendre des nouvelles.</p> <p>Il a été compliqué à partir des beaux jours de les mobiliser pour les activités bien qu'un groupe de quatre/cinq personnes ait pu venir régulièrement.</p> <p>Il faut privilégier les sorties en groupe, faire des visites (villages, patrimoine, etc.), des rencontres (échanges, discussions) et maintenir les sorties cinéma qui à ma grande surprise les ont ravis.</p> <p>Concernant la fête de Martigoutte, tous les retours sont positifs, enthousiastes, parfois émus ! Excellent retour verbal sur la qualité des spectacles, sur les souvenirs que cela évoquaient pour les anciens, sur la collecte des témoignages enregistrés et radiodiffusés.</p>

	Les participants disent être contents des appels et courriers passés qui ont permis de garder du lien avec le CSC et aussi, entre eux.
Retour des habitants sur les liens créés	<p>Pas de retour sur le premier semestre. Pour 2019/2020 : <b>19</b> retours : à la reprise, en octobre, ils ont demandé des nouvelles des anciens participants.</p> <p>Certains liens d'amitié se sont créés entraînant la mise en place de temps récréatif entre eux, qui se poursuivront en 2020 avec des échanges de numéros de téléphone à la fin d'activités, et des appels entre eux pendant le confinement par exemple.</p> <p>Les participants ont également maintenu du lien entre eux pendant le confinement, via des appels et/ou des courriers.</p>

**Commentaires, événements marquants, changements notables :**

**2021** : Le public participant à ces activités a évolué, si celui-ci comptait parmi ces participants des personnes âgées de plus 80 ans en nombre, aujourd'hui il s'essouffle et les différentes propositions n'ont pas séduit hormis l'atelier cuisine, qui mélange plusieurs générations et permet de créer du lien social.

**2020** : Il a fallu se réinventer dans cette période si compliquée pour ne pas « abandonner » les personnes les plus isolées de nos territoires. L'équipe de REISSA a développé des trésors d'inventivité pour garder un minimum de contact, prendre des nouvelles, proposer des activités à distance... Montrant ainsi encore une fois tout l'intérêt, toute l'utilité et toute l'importance d'un **centre SOCIAL** sur le territoire pour **faire vivre le lien SOCIAL**.

**2019** : Le changement de référent famille a perturbé le programme mis en place. D'autre part, il a fallu prendre le temps de recontacter individuellement chaque sénior pour présenter la nouvelle référente famille et les informer de la reprise des activités. Il en a été de même avec les partenaires impliqués dans le repérage des personnes fragiles.

Durant l'année, un comité de pilotage séniors a été organisé, réunissant de nombreux acteurs du territoire concernés par les questions autour du vieillissement et de l'accompagnement des aînés. Les référents famille et / ou la directrice se sont rendus aux deux réunions organisées par la CARSAT et à la réunion proposée par la CARSAT et la FIGO (Fédération Interdépartementale des centres sociaux) à Toulouse.

Des animations intergénérationnelles avec l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ont été organisées réunissant en moyenne une douzaine d'enfants et 5 adultes âgés de plus de 60 ans. Un travail de réflexion et de préparation a été réalisé en équipe en fin d'année pour participer en mars 2020 à une journée carnaval en famille proposée par l'ADDA du Lot à Figeac. Cet événement mêlait toutes les générations et plusieurs acteurs du territoire. Le projet a finalement été abandonné pour diverses raisons : très peu d'adhérents collectifs disponibles et souhaitant intégrer ce projet, date très proche du carnaval de l'école d'Assier dans lequel l'ALSH et un certain nombre de familles étaient déjà impliquées, nombreux projets déjà en cours...

## Fiche action n°6 : Accès aux services et au numérique : partenariat MSAP, MSAP Itinérante

### Descriptif et contenu de l'action :

- Etablir un contact régulier avec la MSAP d'Assier, avoir une bonne connaissance de ses missions, et des informations dont elle dispose.
- Repérer les besoins des habitants liés à l'accès aux services et au numérique.
- Créer un partenariat avec la MSAP pour relayer les informations auprès des habitants.
- Couvrir au mieux le territoire en envisageant une itinérance.
- Proposer des ateliers d'initiation ou de prévention autour du numérique, ou des initiations intergénérationnelles (solliciter les jeunes de l'accueil ados pour l'animation de séances sur l'utilisation d'un « Smartphone » par exemple).

Critères	
Partenariat établi entre le CSC et la MSAP	Rencontre et définition d'une MSAP (qui dépend du Grand Figeac). Dépôt des programmes seniors. En 2020, création d'une cyberbase à la MSAP.
Nombre de déplacements de la MSAP Itinérante	<b>Démarrage du projet prévu pour 2021.</b>
Nombre de personnes informées ou accompagnées	Un outil a été créé et mis en place pour évaluer ce critère dès le démarrage du projet.

En 2020, la création d'une cyberbase par la MSAP d'Assier nous a fait arrêter notre projet. En effet, il ne paraissait plus cohérent de mettre en place cette action qui allait faire doublon avec un partenaire local.

## Fiche action n°7 : Développer les actions solidaires : jardin, fête d'ALA, partenariats avec associations caritatives

### Descriptif et contenu de l'action :

- Participer à des actions portées par des associations caritatives ou solidaires.
- Relayer l'information des associations locales à but humanitaire et solidaire.
- Elargir nos actions solidaires à toutes les communes du territoire en faisant participer les associations locales.
- Utiliser les animations autour du jardin pour développer l'entraide et la solidarité entre les participants.

Critères	
Nombre de personnes qui participent aux actions	<p><b>2019</b>            Jardin Assier : 17            Jardin Corn : 21            Fête ALA : <b>2</b> représentants de l'association REISSA et <b>15</b> personnes qui ont bénéficié de l'action Repas solidaire</p> <p><b>2020</b>            Jardin Assier : Le groupe jardin a décidé d'arrêter les plantations réalisées dans le bourg du fait des difficultés à arroser. Une convention avec un particulier a été signée en septembre pour réaliser un jardin collectif expérimental qui aura comme objectifs de créer du lien et de découvrir différentes techniques plus respectueuses de l'environnement. Ce sont 27 personnes qui ont participé au lancement du projet. Les participants au jardin de Corn poursuivent leur projet, ils sont maintenant 30 foyers à se retrouver autour du jardin.</p> <p><b>2021</b>            Jardin Assier : animé par l'association "Culture des demains", celui-ci a vu le jour en mai et s'est poursuivi avec différentes activités en lien pour des publics différents. Les participants au jardin de Corn poursuivent leur projet, ils sont maintenant 30 foyers à se retrouver autour du jardin.</p>
Nombre d'actions et événements annuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fête ALA : animation atelier maquillage, une quinzaine de personnes ont été maquillées.</li> <li>• 1 Repas solidaire au Caf'Cause fin décembre.</li> <li>• 6 apéros concerts ont eu lieu dans l'été pour soutenir les artistes : « les résurgences », en partenariat avec trois autres associations.</li> </ul>
Nombre d'actions en partenariat avec d'autres associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une action avec l'association ALA.</li> <li>• Nous avons réalisé deux porte-à-porte musicaux sur 4 communes différentes pour rompre l'isolement des personnes et aussi en soutien aux artistes.</li> <li>• Les intervenants ont bénéficié de la gratuité des salles pour leur permettre de redémarrer plus facilement après un contexte qui a mis en difficulté leur activité.</li> <li>• 1 repas de Noël a été mis en place pour les personnes isolées ou récemment installées sur le territoire.</li> </ul>

## **Fiche action n°8 : Favoriser l'accueil des nouveaux arrivants par la mise à jour et la diffusion du « Livret d'accueil des nouveaux habitants »**

### **Bilan de l'action**

Mise en place d'un livret d'accueil pour les nouveaux habitants du territoire, mis à jour chaque année, et répertoriant des informations sur les mairies, les associations et les services existants sur le secteur ouest du Grand-Figeac et au-delà.

**En 2019**, nous avons mis à jour le document et l'avons distribué à l'ensemble des mairies.

**En 2020**, une nouvelle édition a vu le jour en 2020. Le fichier informatique a été transmis aux mairies pour information et transmission à leurs nouveaux arrivants. Il est également disponible sur le site internet de REISSA.

**En 2021**, une mise à jour a également été réalisée et une réunion de travail a permis de réinterroger la pertinence de l'outil et son impact sur le territoire.

En effet nous ne sommes pas sûrs que les mairies s'en soient servies et que cela ait profité aux nouveaux arrivants. Il faut donc repenser la finalité du document et sa diffusion afin de faciliter l'intégration des nouveaux habitants dans la vie locale.

**Fiche action n°9 : Construire et développer le partenariat avec les associations locales et les structures « Espace de Vie Sociale » et « Centre Social » du Grand-Figeac**

**Descriptif et contenu de l'action :**

- Construire des relations d'échange de pratiques entre centres sociaux.
- Organiser des partenariats avec d'autres centres sociaux pour des sorties de loisirs et culturelles.
- Organiser et rationaliser le prêt de matériel à des associations locales.
- Ouvrir le Caf'cause à des associations partenaires (pour des réunions publiques ou privées).

Critères	
Nombre de partenariats avec d'autres associations.	<p><b>En 2019 : 18 associations</b> sont adhérentes à l'association REISSA. Les partenariats se construisent autour de propositions d'activités au sein du centre social et culturel, de mutualisation de matériel et de la communication, etc. L'association REISSA est de son côté adhérente à la fédération d'éducation populaire des Francas du Lot qui permettent d'intégrer un réseau de réflexion autour des questions de pratiques éducatives et un mouvement d'éducation populaire, et à travers eux participe aussi à des réunions avec la JPA qui favorise le départ en vacances des enfants et jeunes (bourses JPA, financement de projets de séjours de vacances, etc.)</p> <p><b>En 2020 : 12 associations</b> sont adhérentes à l'association REISSA. Les partenariats se construisent autour de propositions d'activités au sein du centre social et culturel, de mutualisation de matériel et de la communication, etc. L'association REISSA est adhérente à la fédération d'éducation populaire des Francas du Lot, permettant ainsi d'intégrer un réseau de réflexion autour des questions de pratiques éducatives et un mouvement d'éducation populaire. A travers les Francas du Lot, REISSA participe aussi à des réunions avec la JPA qui favorise le départ en vacances des enfants et jeunes (bourses JPA, financement de projets de séjours de vacances, etc.)</p> <p><b>En 2021 : 10 associations</b> sont adhérentes à l'association REISSA. Les partenariats se construisent autour de propositions d'activités au sein du centre social et culturel, de mutualisation de matériel et de la communication, etc. L'association REISSA est adhérente à la fédération d'éducation populaire des Francas du Lot, permettant ainsi d'intégrer un réseau de réflexion autour des questions de pratiques éducatives et un mouvement d'éducation populaire. A travers les Francas du Lot, REISSA participe aussi à des réunions avec la JPA qui favorise le départ en vacances des enfants et jeunes (bourses JPA, financement de projets de séjours de vacances, etc.)</p>
Pérennisation des liens avec des associations du territoire.	Presque toutes les associations qui adhèrent en 2019 – 2020 – 2021 sont adhérentes depuis plusieurs années.



<p>Développement de projets à plusieurs structures ?</p>	<p>L'évènement majeur de l'année 2019, la fête de Martigoutte le 12 septembre 2019, est née et a été organisée et animée à la suite du travail collectif d'adhérents, salariés et d'associations adhérentes. Une présentation détaillée des Tiers Lieux a eu lieu lors de cette journée.</p> <p><b>En 2020</b>, le contexte n'a pas permis de développer des projets à plusieurs structures, hormis à travers le Collectif Jeunesse du Grand Figeac qui s'est réuni trois fois, en février et octobre autour de la concertation jeunesse et en décembre pour travailler sur les axes de la CTG (Convention Territoriale Globale).</p> <p>« Les Résurgences », une série de concerts et de spectacles durant la période estivale, a été l'un des événements marquants de l'année <b>2021</b>. Ce projet a réuni 4 associations dont le centre social. Le partenariat s'est fait autour de la programmation, de la communication commune ainsi que de la tenue des événements avec la présence des bénévoles des différentes associations.</p>
<p>Mise en place de rencontres régulières de concertation</p>	<p>4 réunions de projet, réunissant salariés, membres du conseil d'administration, membres des associations et structures partenaires ont eu lieu au cours de l'année 2019.</p> <p>La directrice a participé à 9 réunions des Francas (présentiel ou visio) et 2 réunions de la Jeunesse au Plein Air (JPA) et 4 réunions organisées par la CAF du Lot autour des schémas d'animation de la vie sociale et de l'animation collective des familles.</p> <p>Le directeur en 2021 – 2022 a participé à une trentaine de réunions organisées par la CAF, l'UDAF, l'IUT de Figeac, Jeunesse et Sport, la MJC de Cahors, le réseau jeunesse du Grand Figeac, les Francas...</p>

**Commentaires, événements marquants, changements notables :**

**2021** : Cette année, le partenariat mis en place dans le cadre des « résurgences », a pris une nouvelle forme, en effet, en plus de permettre d'animer la vie locale et de s'entraider entre associations, ce projet a permis de soutenir les artistes lotois et de créer une nouvelle dynamique associative sur le territoire.

**2020** : préparation avec les centres sociaux et espaces de vie sociale du Lot, la CAF du Lot et la FIGO (Fédération régionale des centres sociaux) de la **semaine de l'Animation de la Vie Sociale** qui, après avoir été repoussée plusieurs fois, devrait avoir lieu fin septembre 2021. Cette semaine vise à mieux faire connaître les actions des centres sociaux et valoriser la richesse des propositions et interventions qu'ils organisent.

**2019 : Mutualisation de moyens matériels et de locaux** : prêt et emprunt de matériel habituels entre REISSA et les Artilleurs ; prêt de matériel (tentes, sono, booster, écran/vidéoprojecteur...) à d'autres structures (mairie d'Assier, ADEAR, VO 46, etc.) ; début de réflexion, notamment à travers le projet Martigoutte, sur la possibilité de mutualiser du matériel et des espaces entre différentes associations locales.

Mise à disposition du Caf'cause pour des associations locales : Jamais Sans Toit 46 (AG) ; ADEAR (stage), Faucheurs...

**Partenariats autres** : Partenariat perpétué avec l'Astrolabe concernant les résidences d'artistes (accueil d'artistes autour de projets de création été/ou diffusion) qu'il organise chaque année et pour lesquelles l'animateur socioculturel est sollicité (force de proposition, accueil, lien...).

## Fiche action n°10 : Poursuivre l'amélioration de la communication externe et identifier des personnes relais

### Descriptif et contenu de l'action :

- Poursuivre la communication externe du CSC avec les outils mis en place : newsletter, affiches, plaquettes, site internet, mail.
- Evaluer le plan de communication avec les salariés et le remettre à jour.
- Améliorer la visibilité du centre social par une communication plus régulière dans la presse locale (journaux, radio) et les bulletins communaux.
- Développer la communication dans les ateliers réguliers grâce à des affichages mis à jour chaque semaine sur tous les lieux d'activités et par la transmission des informations aux intervenants.
- Faire circuler l'information via des personnes relais dans les activités et dans les communes.

Critères	
Taux de fréquentation du site internet et des pages Facebook	<p><b>2019</b> : En légère baisse (départ en tout début d'année de la salariée en charge de l'actualisation des sites et de la communication).</p> <p><b>2020</b> : On constate une augmentation du chiffre de visites du site internet qui passe de 276 en 2019 à 503 en 2020*. *Comparatif fait sur les 6 derniers mois de 2019 et de 2020 en raison de la crise sanitaire</p> <p><b>2021</b> : On constate une augmentation du chiffre de visites du site internet qui passe de 959 en 2020* à 3684 en 2021.</p>
Nombre de nouveaux inscrits aux activités du Centre social	<p>Outil de suivi sera créé pour l'année 2020.</p> <p><b>2020</b> : 23 nouvelles familles adhérentes donc au moins 23 nouveaux inscrits.</p> <p><b>2021</b> : 84 nouvelles familles adhérentes donc au moins 84 nouveaux inscrits.</p>
Nombre d'articles parus dans la presse locale ou les bulletins communaux ou intercommunaux	<p><b>2019</b> : A minima, 10 articles publiés dans la presse locale. Informations transmises sur les bulletins municipaux d'Assier et Livernon.</p> <p><b>2020</b> : 5 articles ont été publiés dans la presse locale / Des informations concernant le centre social ont été diffusées dans le bulletin municipal de Livernon.</p> <p><b>2021</b> : 13 articles ont été publiés dans la presse locale. Des informations concernant le centre social ont été diffusées dans le bulletin municipal de Livernon.</p>

### Commentaires, événements marquants, changements notables :

**2021** : A partir de septembre nous avons ouvert l'inscription à la newsletter grâce à un lien se trouvant sur notre site internet. Ce sont 43 personnes qui se sont inscrites par ce formulaire et 8 d'entre elles sont devenues adhérentes à l'association. Création d'une page Facebook en novembre 2021.

**2020** : Pas d'évènement marquant.

**2019** : Partenariat renforcé avec La Dépêche du Midi, grâce au travail remarquable accompli par Gérard Barbé, son correspondant local, très réactif et autonome (nous n'avons qu'à lui transmettre les informations ; il rédige lui-même ses articles !). Poursuite du partenariat avec Antenne d'Oc, radio locale.

## Fiche action n°11 : Participer à la démarche et aux ateliers pour l'élaboration de la Convention Territoriale Globale

### Descriptif et contenu de l'action :

- Etre un partenaire actif dans la démarche de réflexion menée sur le territoire du Grand-Figeac en participant aux différents ateliers et aux différents travaux proposés.
- Fournir des informations pertinentes sur le territoire d'intervention du CSC pour nourrir la réflexion.

Critères	
Un projet partagé de territoire est élaboré au terme de la réflexion	<p><b>2019</b> : Participation à la construction de la démarche de diagnostic avec les structures d'intérêt communautaire : 4 réunions de préparation concertation de juillet à octobre 2019.</p> <p><b>2020</b> : Participation à la construction de la démarche de diagnostic avec les structures d'intérêt communautaire : 1 réunion de travail en décembre 2020.</p> <p><b>2021</b> : Parmi les cinq grandes ambitions identifiées à la suite du travail des années précédentes, l'année 2021 devait permettre d'identifier par centre social et en relation avec les habitants et partenaires du territoire, celles sur lesquelles nous travaillions déjà et qu'il fallait continuer à développer. Malheureusement, les réunions et regroupements ont été difficiles à mettre en place. Nous arrivons donc sur une année bilan sans réelle analyse commune des actions faites.</p>
Définition d'une politique de l'Animation de la Vie Sociale concertée avec des projections d'actions à moyen et long terme	<p>Accueil des trois ateliers diagnostic en septembre et octobre 2019 et de l'atelier de synthèse : mobilisation des adhérents et ressources internes, participation active à la réflexion menée.</p> <p>La démarche de diagnostic a permis de déterminer cinq grandes ambitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire.</li> <li>favoriser la mobilité sur le territoire.</li> <li>coordonner, communiquer, informer les familles.</li> <li>vivre la ruralité comme une force du territoire.</li> <li>promouvoir l'engagement et la vie associative avec pas moins de 56 items à développer.</li> </ul> <p>La démarche devrait se poursuivre en 2021 avec le rendu aux habitants, une priorisation des actions et le démarrage d'une phase plus opérationnelle.</p> <p>La CTG est devenue un document de référence qui permet à toutes les structures de l'AVS de s'y rattacher et d'imaginer ses actions à venir. Même si les réunions (au nombre de 4 en 2021) n'ont pas permis de se projeter à long terme, elles ont toutefois permis de définir le cadre propice à une vision commune.</p>

***Commentaires, événements marquants, changements notables :***

**2021** : Il devait y avoir une phase bilan avec les acteurs locaux. Une réunion à néanmoins pu être réalisée avec toutes les structures accompagnées par les animateurs CTG du Lot fin 2021.

**2020** : Toujours en attente de la réunion globale de restitution par le Grand-Figeac (reportée à l'été ou à la rentrée 2021) et des lignes politiques de l'Animation de la Vie Sociale sur le territoire du Grand-Figeac.

**2019** : En attente de la réunion globale de restitution par le Grand-Figeac (reportée à l'automne 2020) et des lignes politiques de l'AVS sur le territoire. Les familles, intervenants et bénévoles ont été sollicités pour participer aux ateliers concernant les services aux familles, petite enfance et jeunesse et la cadre de vie, culture et loisirs.

## Fiche action n°12 : Mettre en place une communication ciblée et valoriser les actions du CSC

### Descriptif et contenu de l'action :

- Créer des supports de communication spécifiques à destination des élus : plaquette, newsletter trimestrielle spécifique.
- Améliorer le site internet de REISSA : actualisation, valorisation des actions et projets.
- Développer la présence de l'association dans la presse locale par l'envoi régulier d'articles et de communiqués.

Critères	
Nombre de supports créés	<p><b>2019</b> : Baisse du nombre de visites du site internet de REISSA de moitié sur l'année 2019.</p> <p><b>2020</b> : Création d'une nouvelle présentation du dossier ALSH en format A3 Refonte de la plaquette de présentation annuelle de REISSA.</p> <p><b>2021</b> : Création de 31 affiches (balades, jardin, parentalité...), 5 programmes adultes +, 9 newsletters et 1 programme « rire et grandir », 3 programmes Caf'cause et 10 affiches Caf'Cause.</p> <p>Création d'une page Facebook pour le centre social dernier trimestre 2021 et réunification des différentes pages du CafCausse existantes</p>
Fréquence de la communication à destination des élus	<p>La communication ciblée n'a pas encore été mise en place.</p> <p>Rencontres et/ou échanges entre la référente famille et les maires pour la mise en place d'ateliers et d'événements sur plusieurs communes du secteur.</p> <p>Le directeur communique auprès des élus locaux au moins une fois par trimestre et notamment en amont d'événements marquants et de temps fort de l'association.</p> <p>La référente famille est en contact avec les élus pour les activités se situant sur les communes.</p>
Nombre d'articles presse Le site internet est actualisé et les actions sont valorisées	<p>2019 : 1 article paru sur le Bulletin Municipal de Livernon et 12 articles de presse ont été publiés.</p> <p>2020 : 1 article dans le bulletin municipal de Livernon. 5 articles dans la presse</p> <p>2021 : 1 article dans le bulletin municipal de Livernon. 13 articles dans la presse</p> <p>En général, 1 article/semaine informant de la programmation du week-end au Caf'Cause</p> <p>Actualisation du site internet au moins 1 fois par semaine, mise en place de liens dans la newsletter orientant vers le site internet.</p>
Retours des élus suite à cette communication	<p>Les élus apprécient de pouvoir proposer des actions sur le territoire de leur commune.</p>

***Commentaires, événements marquants, changements notables :***

**2021** : Création d'une page Facebook pour le centre social qui permet une communication plus rapide et qui permet de toucher plus de monde. Un programme concernant les activités "famille" durant les vacances scolaires a vu le jour également. Ce dernier est distribué dans toutes les écoles du secteur ouest. Communication étendue à des groupes Whatsapp et Facebook concernant la programmation du Caf'Causse. Aussi, le programme mensuel du café associatif regroupe désormais, sur un même document, l'exhaustivité des activités s'y déroulant : ateliers réguliers et exceptionnels, conférence/débats, soirée thématique, spectacles et concerts.

**2020** : Durant cette année, les propositions d'animation à distance ont demandé à l'équipe de retravailler aussi les modes de communication : envoi de mails plus réguliers, appels téléphoniques individuels, animations en ligne sur le site internet, création de supports audio et vidéo pour les adhérents, envois de courriers avec des activités, des quizz, des jeux... Le budget timbres a nettement augmenté, des téléphones portables ont été achetés et des forfaits téléphone ont été revus pour permettre ce fonctionnement « à distance ».

**2019** : Communication : départ de la salariée en charge de la communication en tout début d'année. Une autre salariée l'a remplacée mais avec un volant d'heures moindre. Le site internet a divisé de moitié son nombre de visites pour l'année 2019. On note un partenariat renforcé avec La Dépêche du Midi, grâce au travail remarquable accompli par Gérard Barbé, son correspondant local, très réactif et autonome ! Le partenariat avec la radio locale Antenne d'Oc se poursuit.

## Fiche action n°13 : développer les liens avec les élus : représentations dans les instances politiques, événements autour de thématiques

### Descriptif et contenu de l'action :

- Renforcer la représentation dans les différentes instances politiques du territoire en demandant à être invité : commissions, ateliers thématiques.
- Poursuivre la participation au conseil de développement du PETR.
- Développer des liens avec des élus locaux pour permettre d'identifier des « élus relais » dans les conseils municipaux.
- Organisation d'événement(s) et participation des élus.
- Création d'événements autour du projet ou de l'animation de la vie sociale.

Critères	
Des élus relayent l'information du CS dans les conseils municipaux ou les commissions	2019 : Plusieurs membres du conseil d'administration sont également élus municipaux à Livernon, Saint Simon, ou au Conseil départemental du Lot. 2020 : Idem que pour 2019
Soutien financier et logistique des collectivités	2020 et 2021 = Idem 2019 : soutien financier des collectivités locales, soit les 2 communes signataires d'un CEJ avec la CAF du Lot, Assier et Livernon, mais aussi d'autres communes du secteur ouest : Corn, Grèzes, Reyrevignes, St Simon, Sonac (5/14). Soutien du Grand-Figeac au titre d'association d'intérêt communautaire et enveloppe spécifique ALSH.
Signature d'un « pacte de coopération pluriannuel »	<b>Reste un très grand attendu afin d'améliorer la visibilité et le fonctionnement à moyen terme.</b>
Démarche de réflexion en cours avec la CCGF pour une prise de compétence ?	Participation à toute la démarche de concertation menée par le GF dans le cadre du diagnostic de territoire pour l'élaboration de la Convention Globale Territoriale.  Participation à la réunion de travail de décembre 2020 à la suite de la participation à la démarche de concertation menée par le GF dans le cadre du diagnostic de territoire pour l'élaboration de la Convention Globale Territoriale.

### Commentaires, événements marquants, changements notables :

**2021** : Pas d'événements marquants sur cette année atypique.

**2020** : Une seule réunion de travail et un contexte qui a perturbé l'avancée de la réflexion et surtout du rendu aux habitants des territoires. Ce rendu a été repoussé à 2021.

**2019** : Plusieurs salariés de l'association, des membres du CA et des adhérents ont participé aux 4 ateliers de concertation ou de synthèse dans le cadre de la CTG du Grand-Figeac. REISSA, représenté par sa directrice a participé aux réunions du Grand-Figeac, dont les 4 réunions et à 3 ateliers pour la CTG, mais aussi à la réunion publique organisée par le Président du Grand-Figeac à Corn (20/02), à la commission enfance-jeunesse le 19/03, à la réunion pour l'attractivité du territoire le 29/03, ainsi qu'aux 5 réunions du PETR.

## Fiche action n° 14 – Réflexion du CA sur la place des élus au sein du CSC : CA, instances de concertation

### Descriptif et contenu de l'action :

- Mener une réflexion en interne avec le conseil d'administration autour de la place donnée aux élus dans les différentes instances de concertation et de gouvernance de l'association.
- Adapter la gouvernance et la prise de décision collective à l'évolution du contexte

Critères	
Des temps de réflexion sont définis	Le projet, ne devant commencer qu'en 2021 a connu un démarrage tardif dans ce projet social. 2 conseils d'administration sur l'année 2021-2022 ont permis d'aborder le sujet.
Des personnes extérieures sont associées	Le dernier DLA a permis de mentionner l'importance d'un accompagnement ou de l'association de personnes extérieures pour débattre du sujet. Il y a eu un seul élu local participant en 2021 à une réunion qui a questionner le CA sur ce sujet et qui a donc fourni un argumentaire.
Des décisions sont prises et explicitées	Malgré les deux temps forts sur le sujet, le CA n'a pas pris de décision. Le projet social 2023-2026 permettra de questionner à nouveau cette fiche action en l'intégrant dans une réorganisation de la gouvernance.



## 2. Bilan du Projet animation collective Famille par fiche action

<b>Renforcer les liens familiaux, parentaux, intergénérationnels</b>	Accompagner les parents dans leur rôle, soutenir et faciliter la parentalité	<b>Action 1 : Favoriser l'accès aux dispositifs sociaux, relayer les dispositifs des institutions, développer le partenariat avec la MSAP</b>
		<b>Action 2 : Développer les actions autour de la parentalité : temps parentalité sous différentes formes et thématiques</b>
		<b>Action 3 : Poursuivre la participation au REAAP départemental et aux instances de réflexion parentalité</b>
		<b>Action 4 : Développer l'accompagnement individuel des familles en difficulté en lien avec les partenaires sociaux</b>
		<b>Action 5 : Mettre en place les conditions favorables à l'accueil d'enfants porteurs de handicap</b>
<b>Mettre en œuvre les conditions du bien-être et du bien-vivre ensemble des familles sur le territoire avec une attention particulière pour les familles les plus en difficulté</b>	Favoriser les liens entre parents, entre parents et enfants, et entre les différentes générations	<b>Action 6 : Programmer des spectacles et proposer des animations culturelles famille au Caf'Causse</b>
		<b>Action 7 : Poursuivre le Caf'Causse comme un lieu intergénérationnel, d'initiatives des habitants, d'échange de savoirs et savoir faire</b>
		<b>Action 8 : Poursuivre les animations et sorties familles et intergénérationnelles</b>
		<b>Action 9 : Développer des actions solidaires en direction des familles les plus en difficulté ou avec des problématiques spécifiques</b>

## Fiche action n° 1 - Favoriser l'accès aux dispositifs sociaux, relayer les dispositifs des institutions, développer le partenariat avec la MSAP

### Descriptif et contenu de l'action :

- Informer et communiquer sur les aides dont peuvent bénéficier les familles.
- Communiquer sur les services de la MSAP et entretenir un lien privilégié avec l'animatrice, mais également avec les assistantes sociales du territoire et les conseillers CAF et MSA.
- Veiller à l'accessibilité aux différentes aides sur le territoire.

Critères	
Nombre de familles ayant bénéficié des différentes aides	<p>2019 : Répartition du nombre de familles en fonction des dispositifs :</p> <p>VACAF (vacances en famille) : 1</p> <p>Aide aux loisirs et aux temps libres (aide pour l'ALSH par la CAF) : 8</p> <p>Pass MSA (aide pour l'ALSH et les séjours de vacances par la MSA) : 21</p> <p>Aide Jeunesse au Plein Air - JPA (aide au départ en colonies et séjours de vacances enfants et adolescents) : 4</p> <p>Aide à la pratique sportive (aide individuelle pour pratiquer une activité sportive) : 50 (saison 2018/2019)</p> <p>2020 : VACAF (vacances en famille) : 4</p> <p>Aide aux loisirs et aux temps libres (aide de la CAF pour l'ALSH et pour les séjours) : 5 enfants ont bénéficié de cette aide</p> <p>Pass MSA (aide de la MSA pour l'ALSH) : 16 enfants aidés.</p> <p>Bourse Jeunesse au Plein Air JPA (aide au départ en colonie et en séjour de vacances enfants et adolescents) : 7 bourses attribuées</p> <p>Aide à la pratique sportive (aide individuelle pour pratiquer une activité sportive) : 31 (rentrée 2020)</p> <p>2021 : VACAF (vacances en famille) : 1 famille est partie sur les 4 qui avaient réalisés un dossier</p> <p>Aide aux loisirs et aux temps libres (aide de la CAF pour l'ALSH et pour les séjours) : 6 enfants ont bénéficié de cette aide.</p> <p>Accueil MSA (aide de la MSA pour l'ALSH) : 12 enfants aidés.</p> <p>Bourse Jeunesse au Plein Air JPA (aide au départ en colonie et en séjour de vacances enfants et adolescents) : aucune bourse attribuée cette année.</p> <p>Aide à la pratique sportive (aide individuelle pour pratiquer une activité sportive) : 37 personnes ont bénéficié de cette aide.</p>

### Commentaires, événements marquants, changements notables ...

Le centre social a développé et amélioré sa communication au cours de ces 4 dernières années permettant ainsi d'informer chaque habitant du territoire, via son site internet, sa page Facebook et sa newsletter des dispositifs existants et de l'accompagnement possible.

Des rencontres et/ou des échanges téléphoniques ont été réalisées 2 à 3 fois par an avec les partenaires et du lien est fait par téléphone pour accompagner certaines familles.

**2021** : Pour la saison 2021/2022, l'attribution de l'aide à la pratique sportive est en hausse avec actuellement 70 personnes bénéficiaires. A noter, d'une part, qu'il y a plus de propositions d'activités de bien être, d'associations et de clubs sportifs qui participent à ce dispositif, et d'autre part, que le quotient familial pour en bénéficier est passé de 800 à 1000.

**2020** : Accompagnement au projet par la référente famille et départ de 3 familles supplémentaires par rapport à 2019 dans le cadre du dispositif de la CAF, vacances en famille.

**2019** :

- Le dispositif de distribution des aides à la pratique sportive, mis en place par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) du Lot, a été renouvelé pour la saison 2019/2020 ce sont 52 personnes qui ont pu en bénéficier. Toutes les demandes ont été satisfaites.
- Une famille est partie via le dispositif VACAF : dispositif permettant à des familles dont les revenus n'excèdent pas un certain montant de bénéficier d'un séjour de vacances d'une semaine à des conditions avantageuses. La famille est accompagnée par le/la référente famille dans toute la démarche, de la préparation au séjour à l'évaluation au retour du séjour. Le référent famille a participé à la réunion VACAF organisée par la CAF le 18 avril.
- *Aide bénévole et salariée à la famille syrienne installée sur notre secteur d'intervention : accueil et suivi, organisation de transports pour les cours des enfants en langue française, mise en lien avec des bénévoles, soutien à la vie quotidienne et pour résoudre des problèmes administratifs, lien avec les administrations ...*
- 4 salariés ont participé à 2 journées de formation organisées par la CAF du Lot sur l'accueil en centre social. A la suite de celles-ci, l'organisation de l'accueil a été repensée, avec des aménagements matériels pour améliorer la communication et l'accès aux différentes informations. Des panneaux mobiles d'affichage ont été mis en place : ils sont actualisés chaque semaine et sont placés dans plusieurs lieux d'activités (salle culturelle, Caf'Causse, ALSH...) pour permettre une meilleure diffusion de l'information.

## Fiche action n° 2 - Développer les actions autour de la parentalité : temps parentalité sous différentes formes et thématiques

### Descriptif et contenu de l'action :

- Proposer des actions liées à la parentalité sur les thèmes choisis par les parents.
- Être à l'écoute et aider à la mise en place de projets à l'initiative des habitants.
- Informer les familles sur les différents temps liés à la parentalité sur le territoire.
- Créer des liens entre les acteurs autour de la parentalité sur le territoire.

Critères	
Nombre d'interventions proposées	<p>2019 :</p> <p>1 conférence sur les troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent : organisation du transport sur Figeac le 26 novembre 2019            1 conférence sur la petite enfance animée par Catherine Druot, le 14 octobre pour les professionnels, 2 animateurs de l'ALSH ont participé.            1 action toute au long de l'année : mise à disposition d'une base documentaire à l'accueil du centre social avec des documents et livres traitant de thèmes spécifiques sur la parentalité. Les parents peuvent les emprunter.</p> <p>2020 :</p> <p>Moins d'interventions que prévu, d'une part du fait du contexte et des restrictions sanitaires, d'autre part du fait de la réponse tardive (octobre) de la CAF à la demande de subvention : le projet « Du jardin à l'assiette » n'ayant pas été retenu dans le cadre des subventions parentalité (REAAP), celui-ci a finalement pu bénéficier d'un soutien de la CAF dans le cadre des fonds publics et territoire.</p> <p>2021 :</p> <p>1 visio conférence qui a été enregistré en direct le 25 mars puis mis à disposition sur le site.            3 ateliers autour du jardinage, de l'alimentation ont été proposés en mai et juin.            4 ateliers et 2 spectacles ont été proposés dans le cadre de « rire et grandir » autour du thème du livre en partenariat avec la compagnie des pieds bleus et l'association les grands chemins entre juillet et décembre.            5 ateliers parents enfants pendant les vacances scolaires d'automne autour du jardin et de la nature.            1 soirée conviviale entre parents avec en parallèle un mode de garde pour les enfants (animé par l'accueil ados)            3 ateliers autour du jeu et du bricolage en décembre.</p>
Nombre de parents présents par action et nombre total de parents sur l'année	<p>2019 : Le 26 novembre, 2 personnes ont bénéficié du transport. D'autres habitants se sont rendus par leurs propres moyens à cette conférence (nombre non connu).</p> <p>2020 : Une trentaine de parents.</p> <p>2021 : Mis à part les spectacles, les actions se sont déroulées en petit groupe de 3 à 10 personnes. Si certains viennent plusieurs fois, d'autres, notamment pendant les vacances, viennent une seule fois.</p>

Retours des familles sur la qualité de l'intervention et sur l'apport par rapport à leurs questionnements.	Outil d'évaluation à créer.  Retours très positifs dans l'ensemble.
Combien d'actions en partenariat	2019 : Actions avec le CIAS du Grand-Figeac : relais de diffusion des actions parentalité organisées par le CIAS et de la semaine de la petite enfance. Participation du référent famille à la soirée du 18 juin, mis en place par le CIAS à Assier avec l'intervention d'une psychologue et d'une psychomotricienne. Relais de la documentation auprès des parents.  2020 : 2 soirées parentalité ont été proposées dans le cadre du partenariat avec le CIAS, 6 participantes ont assisté à ces conférences ;  2021 : 2 ateliers en partenariat avec les RAMI de Lacapelle Marival, Figeac et la médiathèque. 2 soirées parentalité ont été proposées dans le cadre du partenariat avec le CIAS
Combien d'acteurs différents participent	CIAS du Grand-Figeac, CAF du Lot, équipes enseignantes des écoles du secteur, association Culture des demains, le RAMI, la médiathèque, la compagnie des pieds bleus, l'association des grands chemins.

### **Commentaires, événements marquants, changements notables ...**

**2022** : Le projet ayant pour support la lecture ainsi que la mise en place de nouvelles activités pour favoriser les liens parents/enfants se poursuit. Les familles reviennent timidement aux animations malgré une nouvelle communication. Le partenariat prend forme avec les animatrices du RAMI (devenu RPE) avec la mise en place de séances au jardin et les écoles et autres structures du territoire avec la journée RDV aux jardins.

**2021** : La reprise des activités en présentiel a permis de proposer de nombreuses animations avec des thèmes, horaires et jours différents pour permettre à chacun de pouvoir participer. Les animations étaient offertes de façon à retrouver, faire connaissance avec les familles du territoire.

**2020** : Lancement du projet jardin qui sera un formidable outil d'animation et de lien avec les familles. Le RAMI a poursuivi ses animations en fonction des protocoles et la référente famille a assuré le lien avec les animatrices par des visites ponctuelles les vendredis matins.

**2019** : Le centre social et culturel n'a pas bénéficié de financement spécifique de projet parentalité suite au départ du référent famille pendant l'été et l'arrivée de la nouvelle référente famille à l'automne.

### Fiche action n° 3 - Poursuivre la participation au REAAP départemental et aux instances de réflexion parentalité

#### Descriptif et contenu de l'action :

- Participer et mettre en place les actions proposées par le REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Familles).
- Intégrer des bénévoles et des membres du CA sur les instances de réflexion.

Critères	
Nombre de familles accompagnées	<p>2019 : Pas d'actions spécifiques portées dans le cadre du réseau départemental</p> <p>2020 : Pas d'action spécifique portée dans le cadre du réseau départemental, uniquement un relais des informations spécifiques familles : informations, animations et dispositifs de soutien envoyés par mail.</p> <p>Idem en 2021</p> <p>L'année 2022 sera différente puisque notre demande de financement a été acceptée.</p>
Satisfaction des familles	
Présence sur les réunions REAAP	<p>Oui, la présence était prévue mais la réunion du REAAP de novembre 2019 a été annulée.</p> <p>Participation à la réunion organisée en janvier par le CIAS dans le cadre du Guichet Unique petite enfance.</p> <p>2020 : Pas de réunion REAPP cette année là</p> <p>2021 : Présence sur la seule réunion faite cette année.</p>
Temps de concertation organisés par le référent famille avec les autres salariés	<p>Dans le cadre des réunions hebdomadaires des référents, les questions en lien avec la parentalité et des problématiques spécifiques familles sont régulièrement abordées et discutées.</p> <p>Lorsqu'une situation familiale interroge, un temps entre salariés s'installe pour prévoir ensemble la démarche à réaliser.</p>

#### Commentaires, événements marquants, changements notables ...

**2022** Jusqu'en 2022, le centre social a mené peu de projets en direction des familles, les financements demandés dans ce cadre n'ayant pas aboutis. Néanmoins un projet autour de l'alimentation et du jardin puis autour de la lecture se sont mis en place. Dans le cadre du REAAP, un projet a débuté en septembre 2022.

**2021** : Pas de changements par rapport à 2020

**2020** : Difficultés pour animer la parentalité « à distance ».

**2019** : Changement de référent famille en fin d'année. Pas de financement pour un projet en particulier en 2019.

## Fiche action n° 4 – Développer l'accompagnement individuel des familles en difficulté en lien avec les partenaires sociaux

### Descriptif et contenu de l'action :

- Accueillir les familles et plus particulièrement celles qui sont confrontées à des difficultés.
- Les accompagner en s'adaptant à leurs problématiques.
- Connaître et être en lien avec les partenaires sociaux du territoire pour pouvoir orienter les familles ou les conseiller en fonction de leurs besoins.

Critères	
Nombre de personnes reçues, accompagnées	<p>2019 : Les familles sont reçues à l'accueil. En fonction des questions ou problématiques, des solutions sont recherchées, des informations sont données et si nécessaire les familles sont orientées vers des personnes ressources (assistante sociale, Maison des Services Au Public, mairie, ...).</p> <p>Mise à disposition de magazines comme « vie de famille de la CAF », documentations institutionnelles,</p> <p>La participation aux dispositifs d'aide (VACAF, aide à la pratique sportive, etc.) permet d'établir un premier contact avec les familles et de repérer celles qui pourraient être accompagnées.</p> <p>Nombre de familles accompagnées à travers les différents dispositifs :</p> <p>VACAF : 1  Aide aux loisirs et aux temps libres : 8 Pass MSA : 21  Aide JPA : 4  Aide pratique sportive : 50</p> <p>D'autre part une famille syrienne est accompagnée en relais de l'association AURORE : rencontres régulières par des bénévoles, lien avec d'autres associations et la préfecture, accompagnement de la mère au RAMI.</p> <p>2020 : Comme vu précédemment, certaines personnes ont bénéficié de dispositifs. Cependant, d'autres ont été accompagnées sans pouvoir finaliser le projet.</p> <p>VACAF : 7  Aide aux loisirs et aux temps libres : 2 personnes accompagnées dont une en lien avec l'assistante sociale du département Pass MSA : 2 personnes accompagnées  Aide JPA : 1 personne accompagnée  Aide pratique sportive : 31</p> <p>2021 : VACAF : 4  Aide aux loisirs et aux temps libres : 3 personnes accompagnées  Pass MSA : 6 familles accompagnées  Aide à la pratique sportive : 37 personnes</p> <p>Suivi d'une famille Syrienne en lien avec l'AS et les bénévoles. Incitation à fréquenter les structures RAMI, médiathèque...</p>

	Suivi de <b>quatre</b> personnes isolées sur Assier : lien avec bénévoles, voisins, accompagnées l'année précédente avec l'Assistante sociale Accompagnement de 2 nouvelles personnes en situation d'isolement social.
Leur satisfaction	VACAF : très bon retour des familles, deux familles se sont déplacées pour nous le dire. De manière générale, l'accompagnement est apprécié et les familles sont reconnaissantes de l'accompagnement apporté.
Intervention de partenaires sollicités	Assistante sociale du département et de la MSA.

**Commentaires, événements marquants, changements notables ...**

**2021** : Nous avons poursuivi les actions menées en 2020. Nous avons remarqué que de nouvelles demandes avaient été formulées (aide aux logements par exemple), celles-ci ne se sont pas reproduites en 2022. D'autre part, nous ne sommes pas assez identifiés comme lieu ressources et d'accompagnement par les usagers et les partenaires autres que les assistantes sociales.

**2020** : On remarque l'arrivée d'un nouveau public à l'accueil du centre social ou dans les accompagnements. De nouvelles demandes d'information ont émergé (logements sociaux, aides spécifiques...).

**2019** : Changement de référent famille en fin d'année.



## Fiche action n° 5 - Mettre en place les conditions favorables à l'accueil d'enfants porteurs de handicap

### Descriptif et contenu de l'action :

- Recenser le nombre d'enfants concernés
- Les rencontrer et être à l'écoute de leurs besoins
- Se renseigner sur la mise en place d'aménagements nécessaires
- Co-construire un projet d'aménagement avec les communes

Critères	
Nombre d'enfants et de familles accompagnés	Participation à la commission éducative de l'école d'Assier pour un enfant participant aussi à l'ALSH périscolaire. Lien avec la famille concernant les modalités d'accueil de l'enfant, pour échanger autour de questions diverses.
Leur satisfaction	Pas de retour de la famille.

### Commentaires, événements marquants, changements notables ...

L'équipe enfance jeunesse participe au réseau organisé par les Francas du Lot autour des questions de handicap et d'accueil d'enfants porteurs de handicap. Cette action a été peu menée, en effet, outre les enfants et familles repérées par l'intermédiaire des écoles et de l'ALSH qui sont accompagnées et accueillies, le recensement du nombre d'enfants concernés est compliqué et la mise en place en place d'actions l'est tout autant. Nous avons au préalable besoin d'être reconnu comme acteur pouvant accompagner les familles dans ce domaine sur le secteur.

## Fiche action n° 6 - Programmer des spectacles et proposer des animations culturelles famille au Caf'cause

### Descriptif et contenu de l'action :

- Proposer des animations culturelles diversifiées qui permettent à chacun de trouver son plaisir.
- Proposer un contenu éclectique et, autant que faire se peut, de qualité sans être élitiste.
- Privilégier les prestations d'artistes locaux afin de mieux les faire connaître.

Critères	
Nombre d'ateliers et de soirées.	<p>2019 : 49 ateliers. 21 concerts. 4 autres spectacles. 26 soirées conviviales. + 1 week-end fête des faucheurs (5-7/04). + soirée clôture le 13/04 + soirée ouverture le 12/10.</p> <p>2020 : 16 ateliers de janvier à mars et 1 atelier en octobre.</p> <p>2021 : 24 ateliers animés par des bénévoles : 1 atelier Parent, 1 intergénérationnelle, 1 spectacle enfant et 3 ateliers parents/enfants</p>
Nombre de personnes fréquentant le Caf'cause.	<p>2019 : 133 adhérents individuels Caf'Cause Une partie de 394 familles adhérentes Environ 3 040 passages.</p> <p>2020 : 120 personnes de janvier à mars et 30 personnes en octobre (hors journée d'ouverture où environ 250 personnes étaient présentes).</p> <p>2021 : Une petite vingtaine de personnes en moyenne sachant que la fréquence de la proposition artistique était moins élevée que d'habitude</p>
Satisfaction des personnes fréquentant le Caf'cause.	<p>Globalement positif à très positif. Des habitants très attachés à ce lieu.</p> <p>Bons retours sur les périodes d'ouverture, mais les habitants ont vécu pour la première fois depuis 10 ans leur premier hiver sans café associatif où se retrouver et cela a été frustrant, voire très difficile pour certains habitués, qui se sont retrouvés confrontés à la solitude, en manque de lien social et de convivialité.</p> <p>2021 : Les personnes étaient contentes de la reprise. Le Caf'Cause était un vrai manque pour certains</p>
Recettes générées par le Caf'cause	<p>2019 : 10098€ de ventes de marchandises / coût des marchandises vendues 6270€ : solde vente marchandises : <b>3828€</b> permettant de financer les charges locatives et les frais d'électricité, eau et gaz (le Caf'Cause n'a pas vocation à générer des bénéfices).</p> <p>2020 : Les ventes de boissons ont représenté 3784€ contre 10098€ l'année précédente, du fait de la fermeture anticipée le 15 mars (1 mois de moins et pas de soirée de clôture de saison) et de l'ouverture seulement 15 jours en octobre avant d'être à nouveau fermé jusqu'à la fin de l'année. Les achats de boissons sont aussi en nette diminution avec 2663€ dépensés au lieu de 6435€ avec en plus un stock restant en fin d'année.</p> <p>L'année 2021 (d'octobre à décembre) en terme de recette a été sensiblement similaire à celle de 2020.</p>

### **Commentaires, événements marquants, changements notables ...**

**2022** : A cet automne 2022, le caf'cousse n'a pu rouvrir ses portes faute de lieux pour l'accueillir, l'occasion de retrouver un projet de bénévoles et de nouvelles actions.

**2021** : La réouverture du Caf'Cousse a permis à certains de reprendre leurs habitudes et à d'autres de découvrir ce lieu.

**2020** : La fête des 10 ans du Caf'Cousse le 10 octobre 2020 a été une très grande réussite, avec de nombreuses animations du début de l'après-midi à tard dans la nuit, et une bonne fréquentation malgré les protocoles sanitaires.

On note pour cette année 2020 une très grande frustration des bénévoles et usagers, mais aussi de l'animateur salarié suite aux différentes fermetures administratives : après l'annulation du dernier mois de fonctionnement au printemps et de la soirée de clôture de saison, Karim, nouvel animateur Caf'Cousse arrivé en juillet pour remplacer Philippe, a été « coupé dans son élan » avec tout juste 15 jours d'ouverture puis une fermeture totale du Caf'Cousse sur toute la saison 2020/2021.

**2019** : Pas de variations importantes en 2019 par rapport à 2018. Un léger tassement non significatif de la fréquentation globale, plus important sur la période janvier-avril, mais compensé sur la période octobre-décembre. Stabilité sur le nombre de rendez-vous, ainsi que sur le nombre d'heures bénévoles. Un partenariat très renforcé avec l'Arrosoir, café associatif de Figeac, avec l'organisation de nombreux rendez-vous conjoints d'artistes venant d'assez loin, le vendredi à l'Arrosoir et le samedi au Caf'cousse, ou vice-versa.

Des investissements intéressants et forts appréciés du public ont été réalisés durant l'été 2019 : petit mobilier et nouveaux panneaux extérieurs améliorant la signalétique. Un repas de Noël organisé avec les bénévoles et la référente famille, sous forme de repas partagé.

## Fiche action n° 7 - Poursuivre l'animation et les activités au Caf'cousse, lieu intergénérationnel et FAMILLE, d'initiatives des habitants, d'échange de savoirs et savoir-faire

### Descriptif et contenu de l'action :

- Mettre en place pour tout public des soirées ateliers et événements conviviaux, intergénérationnels ou non.
- Penser le Caf'cousse comme un lieu d'accueil familial, de rencontre d'habitants de tout âge.
- Utiliser le Caf'cousse comme lieu de réunion (pour REISSA ou pour des structures partenaires).

Critères	
Nombre d'ateliers et de soirées et pérennité des activités.	<p>Au Caf'cousse</p> <p>2019 : 49 ateliers / 26 rendez-vous conviviaux / forte pérennité.</p> <p>2020 : Non comptabilisé, car non significatif au vu du peu de temps d'ouverture sur l'année 2020.</p> <p>2021 : Des ateliers parents/enfants ont été mis en place à partir des vacances d'automne : jeux, bricolage... Ainsi qu'une soirée conviviale entre parents autour du thème de la responsabilisation.</p> <p>Pour les adultes, il a été réalisé des ateliers cuisine, jeux de société. Les ateliers intergénérationnels adultes/ALSH ont aussi eu lieu au CAF 'cousse.</p> <p>De nouveaux ateliers ont vu le jour sur la proposition des habitants : jeu de dames, parler vrai, P.A.U.S.E</p>

### Commentaires, événements marquants, changements notables ...

**2022** : les activités de concerts, spectacles et autres soirées se poursuivent.

Le caf'cousse devient un lieu d'accueil familiale avec la mise en place d'ateliers en direction de familles : jeux de société, lecture partagée, bricolage, éveil corporel ...

**2021** : Une année de reprise mais aussi de changement pour le café. La réouverture du café s'est faite en octobre après avoir fermé ses portes au cours de l'année 2020. Le nouvel animateur en charge du café, n'a pu prendre réellement ses fonctions qu'à compter de cette réouverture. La participation des bénévoles a été timide dans les 3 derniers mois, exprimant une perte de repère mais aussi une crainte liée à la situation sanitaire et cela malgré une demande assidue des usagers. Ces derniers ont exprimé une nouvelle fois leur demande de contenu de soirées par une présence particulièrement marquée lors de spectacles et concerts. Le fonctionnement du lieu en qualité uniquement de café est encore boudé par les usagers. Public, bénévoles comme salariés, tout le monde a dû cependant être souple sur ces envies et son fonctionnement: un certain nombre de soirées ont dû être annulées en dernières minutes pour raison sanitaire. Une soirée de substitution s'organisait quand cela était possible.

**2020** : Peu de temps d'ouverture du café associatif en 2020.

**2019** : Léger renforcement du nombre de soirées et autres rendez-vous conviviaux, au détriment du nombre de concerts. La fréquentation du café en tant que café reste faible, constatation valable depuis la création du Caf'cousse et qui semble rédhitoire. Des ateliers disparaissent à la rentrée d'octobre 2019 (anglais, radio), un nouvel apparaît (PAUSE). La fréquentation des ateliers reste stable.

Utilisation renforcée du Caf'cousse, en interne par la référente familles (activités + de 60 ans, notamment grâce à la possibilité de faire la cuisine) et en externe (rdv du mardi soir entre musiciens trad' de l'école de musique du Causse, prêts ponctuels à des associations partenaires).

Mise en place d'une action nouvelle avec la proposition du repas partagé de Noël.

Le 27 novembre, un partenariat avec l'association derrière Le Hublot a permis de mettre en place le concert de Manu Galure à St Simon. Le 29 novembre, le Caf'Cousse s'est délocalisé à Sonac, pour une scène ouverte, en partenariat avec le comité des fêtes du village.

## Fiche action n° 8 - Poursuivre les animations et sorties familles et intergénérationnelles

### Descriptif et contenu de l'action :

- Intégrer transversalement les actions intergénérationnelles aux programmes d'animations seniors et ALSH.
- Proposer des animations enrichissantes et coopératives.
- Soutenir les propositions de sorties et d'animations à l'initiative des habitants.
- Développer des ateliers de bricolage ou de réparation.
- Réfléchir à la mise en place d'une ludothèque, l'animer.

Critères	2019
Nombre de personnes participantes	<p>2019 : Des animations intergénérationnelles ont eu lieu plusieurs fois dans l'année avec l'ALSH réunissant en moyenne 12 enfants et 5 adultes âgés de plus de 60 ans.</p> <p>2020 : 26 enfants et adultes sur la première rencontre intergénérationnelle et 11 personnes sur la deuxième.</p> <p>2021 : 16 enfants et 9 adultes ont participé aux activités intergénérationnelles de l'automne.</p>
Nombre d'actions proposées	<p>2019 : Travail de l'équipe pour envisager la participation au carnaval de Figeac au mois de mars 2020. Celui-ci mêlait toutes les générations et plusieurs acteurs du territoire (projet qui a finalement été abandonné). L'ouverture et la fermeture du Caf'cause, comme la fête de Martigoutte sont aussi l'occasion de réunir de nombreux habitants de tous âges de part une programmation variée et des horaires permettant l'accès au plus grand nombre. Soutien des initiatives des habitants : - accompagnement d'un projet de bénévole souhaitant réaliser un séjour de 3 jours en randonnée itinérante. - mise en place du programme d'animations pour les + 60 ans en fonction de leur souhait.</p> <p>2020 : La sortie famille et intergénérationnelle qui devait se dérouler au village du Bournat dans le cadre du projet famille d'antan et d'aujourd'hui a été reportée puis annulée à cause de la crise. La Balade Gourmande qui devait avoir lieu à Grèzes le 27 septembre avait été intégralement préparée par l'équipe, les repérages étaient faits, la commune avait donné son accord... Malheureusement, cette belle manifestation a aussi été annulée et reportée à l'année suivante, en espérant que la rentrée 2021 ne se fera pas sous le signe de nouvelles restrictions sanitaires.</p> <p>2021 : Aucune sortie famille n'a eu lieu à cause de la crise. La Balade Gourmande qui devait avoir lieu à Grèzes s'est finalement déroulée sur Assier. Ce choix a été fait car il y avait peu d'inscrits entre la situation sanitaire et le mauvais temps. Ce format sera renouvelé en 2022.</p>

	<p>Deux animations intergénérationnelles ont eu lieu au début de l'année, une première avec l'ALSH réunissant les enfants et les adultes participants au programme plus de 60 ans, une deuxième réunissant ces mêmes adultes, les bénévoles et les personnes présentes au café dans le cadre d'un atelier cuisine suivi d'un repas partagé.</p> <p>2021 : Les animations proposées autour du jardin sont intergénérationnelles pendant les vacances scolaires, d'autre part 2 animations spécifiques sont proposées avec l'ALSH lors des vacances scolaires</p>
<p>Satisfaction des intervenants et des participants Bien-être ressenti des familles</p>	<p>Tous les retours informels sont positifs !</p>

**Commentaires, événements marquants, changements notables ...**

**2021** : Les animations intergénérationnelles proposées sont plus nombreuses du fait de l'évolution du groupe des adultes.

**2020** : Des reports, des annulations, des adaptations, toujours et encore du fait du contexte sanitaire, des restrictions et des protocoles...

**2019** : Salariés et bénévoles ont passé beaucoup de temps en 2019 pour préparer la Fête de Martigoutte. La réussite et le succès de cette manifestation ont récompensé tous les efforts fournis !

## Fiche action n° 9 - Développer des actions solidaires en direction des familles les plus en difficulté ou avec des problématiques spécifiques

### Descriptif et contenu de l'action :

- Repérer les familles les plus en difficulté.
- Agir en partenariat avec les habitants, les structures et associations locales de solidarité.
- Mettre en place des actions solidaires ou participer à des événements organisés sur le territoire.

Critères	
Nombre de familles accompagnées, renseignées	2019 : 2 participants pour le repas de Noël Projet en cours de réflexion avec le conseil d'administration. 2021 : 20 participants au repas de Noël

## Bilan général projet animation collective famille

La référente famille arrivée à l'automne de 2019 a poursuivi les actions amorcées par son prédécesseur en ce qui concerne le partenariat avec les structures locales et la mise en place d'activités intergénérationnelles principalement.

En 2020, La crise sanitaire a eu un effet non négligeable sur la présence du public à la reprise des activités : personnes réticentes à venir suite à cette période, nouvelles habitudes, nouveaux habitants,...en effet, même si le CSC a maintenu le lien via les mails, le site internet, les courriers papiers et les appels téléphoniques aux personnes isolées, il est nécessaire de communiquer par tous les supports possibles pour être identifier en tant qu'acteur sur plusieurs thèmes : parentalité, accès aux droits, ....

Le caf'cousse ayant eu beaucoup de période de fermeture à cette époque, des projets ont été menés avec le référent du lieu pour maintenir le lien avec les habitants et poursuivre tant que faire se peut les projets : vidéos, prise de son, porte à porte musicaux,...

Ainsi, à la reprise, des actions familles ont été menées en utilisant le caf'cousse mais aussi le jardin collectif, projet mis en place en 2020, comme outil de lien social et de retrouvaille avec les familles ce qui permet finalement de faire connaissance avec elles.

Le lien se tisse petit à petit tant avec les habitants, les partenaires institutionnels (CAF, MSA, CARSAT, qu'avec les structures et associations locales (EHPAD, école, médiathèque, MSAP, château,...), les professionnels de terrain (assistantes sociales, Animatrices RPE, IDE PMI,...) et artistes locaux.

Les projets évoluent au rythme de la connaissance des dispositifs existants, des réunions entre professionnels et/ou des partenaires et bien sûr de la rencontre des habitants. Celle-ci grandit nettement depuis la rentrée 2022 et encourage à la mise en place du nouveau projet social et famille car les habitants, les bénévoles reviennent au bureau, nous sollicite lors de nos actions « aller-vers ».



### 3. Bilan général du projet social et du projet action collective famille 2019-2022

Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse ont été privilégiées. Pôle d'activité fondateur de l'association, il reste aujourd'hui primordial dans le dynamisme du centre social.

L'arrivée d'une nouvelle référente famille a permis de développer des actions sur l'accompagnement à la parentalité. Elle a su utiliser et développer de nouveaux outils (jardin partagé, café associatif) pour faire du lien entre les différents axes du projet social et du projet famille.

La fonction « accueil » a été fortement développée pour pallier des locaux peu conviviaux et une baisse de l'investissement bénévole.

La communication, chainons manquant de l'ancien projet a été forte développée avec l'arrivée d'une chargée de communication. Des outils et des process se sont mis en place, facilitant ainsi le partage d'informations et les projets transversaux.

Le lien avec la MSAP et notamment la cyberbase a été interrompu. La labellisation France Service a freiné le partenariat naissant.

Les deux années de crises sanitaires ont mis un coup d'arrêt aux projets et activités entraînant une baisse de la mobilisation bénévole et une charge administrative supplémentaire. Elles ont eu en revanche comme bienfaits de faciliter le télétravail, de prendre du temps et le recul nécessaire pour questionner le projet social, de mettre en œuvre des activités innovantes (porte à porte musicaux...) et de redresser financièrement les comptes de l'association.

A la fin des différents confinements, les acteurs associatifs du territoire étaient tous en demande de projets et de partenariats. Les « résurgences » se sont ainsi créées et ont permis de lancer une année 2021-2022 basée sur la reprise des activités et du lien social.

## III – Le contexte territorial

### 1. La Communauté de Communes du Grand-Figeac (CCGF)

#### Historique de la communauté de communes du Grand-Figeac

En 1997, la communauté de communes de Figeac-Cajarc est créée. Elle regroupe alors 9 communes. En avril 2009, avec l'intégration de 25 communes supplémentaires, elle prend le nom de Figeac communauté. Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, suite à la fusion avec l'ancienne communauté de communes Figeac Communauté, des communautés de communes Causse Ségala-Limargue et Vallée et Causse, et de trois communes issues de la dissolution de la communauté de communes Lot-Célé, Sauliac-sur-Célé, Larnagol et Calvignac, elle se transforme avec ses 79 communes en **communauté de communes du**

## **Grand-Figeac (CCGF).**

La CCGF va continuer à grandir, et en 2018, elle est constituée de 92 communes, dont 86 lotoises et 6 aveyronnaises. *C'est aujourd'hui la plus grande communauté de communes du Lot.* Le président du Grand-Figeac était Martin Malvy, ancien président de l'ancienne Région Midi-Pyrénées. Il a été remplacé en février 2018 par Vincent Labarthe, qui était le 1<sup>er</sup> vice-président en charge de l'économie et du développement à la CCGF depuis 2014, et est également conseiller régional depuis 2010.

### **Ses compétences**

La nouvelle communauté a repris les compétences des trois communautés de communes :

- ✓ Développement économique,
- ✓ Aménagement du territoire,
- ✓ Développement durable,
- ✓ Certains services à la population (portage des repas) dont la petite enfance et la jeunesse,
- ✓ Une partie des services culturels (écoles de musique, spectacle vivant, cinémas et bibliothèques),
- ✓ Tourisme,
- ✓ Sport,
- ✓ Accès à l'Internet haut débit
- ✓ Voirie.

### **L'aire urbaine Figeacoise**

L'INSEE définit une **aire urbaine** comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci : avec 33 communes dont 2 aveyronnaises et 31 lotoises, Figeac est une petite aire urbaine du point de vue de la population avec seulement 25 746 habitants en 2014, mais avec une très forte dynamique démographique. Elle est très proche des aires urbaines de Villefranche de Rouergue et Décazeville, et proche de celles de Rodez et Cahors.

**Le territoire est divisé en 5 secteurs**, avec un vice-président en charge de chaque secteur :

- ✓ Secteur ouest (les 16 communes de l'ancienne communauté de communes Vallée Causses) : Gérard Magné, Maire d'Espedaillac est vice-président territorial,
- ✓ Secteur nord (19 communes de l'ancienne communauté de communes Ségala-Limargue) : Eliane LAVERGNE, Maire de La Tronquière est vice-présidente territorial,
- ✓ Secteur est (16 communes), Jean-Pierre Espeysse, Maire de St Félix et vice-président

territorial,

- ✓ Secteur centre (11 communes), Jean-Claude Laborie, Maire de Faycelles et vice-président territorial,
- ✓ Secteur sud (17 communes) : Jean-Pierre Ginestet, 1er adjoint à la Mairie de Cajarc est vice-président territorial.



## **Le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne**

Cet établissement public créé par la loi du 27 janvier 2014 est constitué de plusieurs établissements publics de coopération intercommunale qui définissent un périmètre d'un seul tenant. Administré par un syndicat de gestion, il a pour objet de définir les conditions de développement économique, écologique, social et culturel du périmètre.

Créé en juin 2015, le PETR Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne regroupe 5 communautés de communes (Grand-Figeac, Causses Vallées de la Dordogne, Cère et Dordogne, Pays de Sousceyrac et Haut Ségala), soit 174 communes et 92600 habitants. Le comité syndical de gestion est composé de 88 membres (44 titulaires et 44 suppléants).

Un Conseil de Développement représentant la société civile est élu. Pour ce PETR, le conseil de développement est composé de 63 membres répartis en 4 collèges : économie locale et tourisme, agriculture et ressources naturelles, culture et patrimoine, qualité de vie et inclusion sociale. Organe consultatif, il donne son avis lors de l'élaboration du projet du PETR et peut être consulté pour des questions d'intérêt territorial.

Ce PETR a deux missions principales :

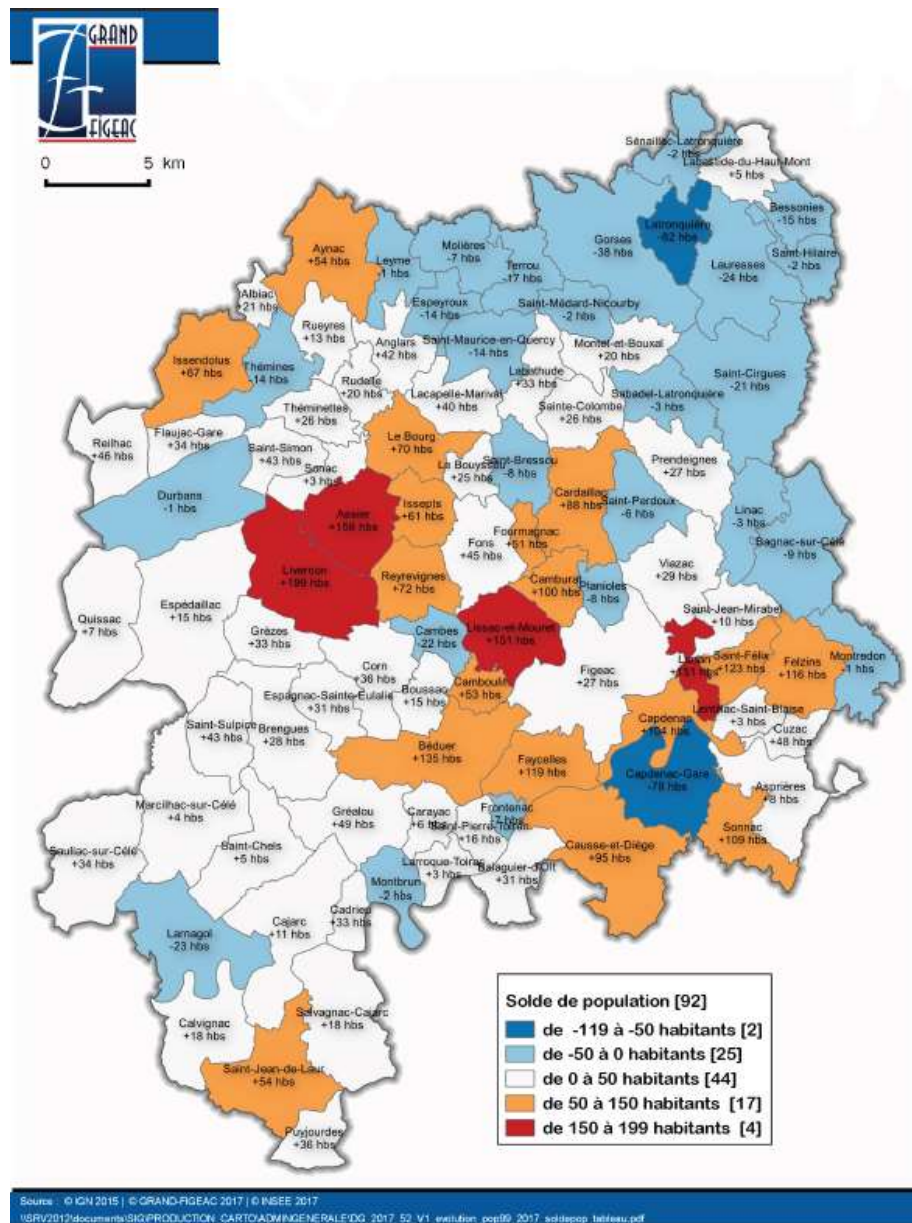
Il a tout d'abord l'animation et la gestion du programme de financement européen LEADER et devra dans ce cadre coordonner le programme, communiquer, organiser la réflexion, mobiliser les acteurs du territoire.

Il a aussi en charge l'élaboration d'un projet de territoire : nommé « Contrat de Ruralité », il s'articule autour de six volets : accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs centre, attractivité du territoire, mobilités, transition écologique et cohésion sociale.

Le contrat de ruralité est signé pour la période 2017/2020 puis pour 6 ans, entre l'Etat représenté par le préfet et les communautés de communes réunies dans le PETR.

## La démographie du Grand-Figeac<sup>1</sup>

Les tendances générales sur le Grand-Figeac : la croissance démographique est fragile, le vieillissement de la population devrait encore s'accroître, la densité de population est faible. Le territoire est maillé en pôles de différents niveaux mais qui sont parfois en concurrence. Les équipements de santé sont insuffisants et on note un vieillissement des médecins en place.



La population de **43654 habitants**<sup>2</sup> sur une surface de **1283 km<sup>2</sup>**. La densité de population est légèrement supérieure à la moyenne départementale (33 habitants au km<sup>2</sup>) avec 37 habitants au km<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> INSEE – Aire urbaine de Figeac 223 – Chiffres clés Evolution et structure de la population

<sup>2</sup> Source INSEE 2019

mais reste très en-dessous de celle de la région (76,1) et de la métropole (115,2). Six communes regroupent la moitié de la population.

Comme pour le département du Lot, il faut noter, après 30 ans de baisse, une forte croissance démographique entre 1999 et 2008, grâce au solde migratoire, le solde naturel étant négatif. Les nouveaux arrivants sont en grande partie des retraités, et la part des plus de 75 ans a beaucoup progressé. A partir de 2008, la croissance ralentit et on note un vieillissement de la population.

La population est répartie comme suit selon les tranches d'âge par rapport à la population totale :

- ✓ Les moins de 29 ans : à peine 27 %,
- ✓ Les 30 à 59 ans : autour de 37%,
- ✓ Les plus de 60 ans : près de 36% (dont plus de 15% de plus de 75 ans).

#### **La répartition des ménages<sup>3</sup> évolue avec notamment :**

- ✓ Une très forte augmentation des personnes vivant seules
- ✓ Une très forte augmentation des couples sans enfants
- ✓ Une augmentation des familles monoparentales
- ✓ Une légère baisse des couples avec enfants

Le niveau de revenus moyen des ménages est inférieur à celui du département et de la région. Les revenus nets moyens déclarés des habitants du Grand-Figeac atteignent 19850 euros par an avec 53,9 % de foyers imposables ce qui se rapproche de la moyenne lotoise. Sur les anciennes communautés « Causse-Ségala-Limargue » et « Vallée et Causse » les revenus moyens se situent entre 18 000 et 19 000 euros et la part des foyers imposables est de 43 % et 46 %.

#### **Les équipements santé**

Avec un ratio de 1,43 médecins pour 1 000 habitants, le Grand-Figeac est très en-dessous du niveau régional (3,45 médecins pour 1 000 habitants) et national (3,06 médecins pour 1 000 habitants).

#### **Les équipements scolaires**

Le pôle éducatif majeur est Figeac avec des écoles, des collèges et lycées, et un pôle d'enseignement supérieur (IUT, BTS).

Cinq communes, Capdenac-Gare, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Lacapelle-Marival et Latronquière ont un collège. 4 communes ont une école maternelle et une école élémentaire, 30 autres communes de

---

<sup>3</sup> INSEE, Dossier complet Intercommunalité-Métropole de CC Grand Figeac, publié le 20/03/2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200042828>

la CCGF comptent une école maternelle ou une école primaire ou au moins une classe en RPI.

## L'activité économique et l'emploi

**Les tendances générales sur le Grand-Figeac** : une baisse du nombre d'actifs et un vieillissement des actifs, une majorité de TPE, un développement autour du pôle mécanique et de l'agro-alimentaire, une activité agricole en baisse, l'importance de l'activité touristique.

### ✓ Les actifs sur le territoire<sup>4</sup>

Parmi les habitants du Grand-Figeac, on compte **17130 actifs ayant un emploi** en 2019.

Le taux de chômage a diminué entre 1999 et 2014 puis augmenté entre 2014 et 2019, passant respectivement de 10,1 % en 1999, à 7,9% en 2014 puis à 10,8. Le nombre de chômeurs pour les 55 ans et + a fortement augmenté.

En 2019 on compte 16728 emplois dans la zone. **La part des emplois du secteur tertiaire** est en augmentation depuis les années 2000.

Cependant, on note un vieillissement des actifs<sup>5</sup>, la part des plus de 60 ans étant très élevée dans le département du Lot. Le vieillissement et l'augmentation du nombre de seniors impactent le marché de l'emploi : les départs à la retraite libèrent des postes de travail, et les besoins spécifiques des seniors en terme de services, santé, entraînent la création de nouveaux emplois sur le secteur.

95 % des entreprises du territoire comptent moins de 10 salariés. Elles représentent un enjeu important pour le renouvellement de l'ensemble du tissu économique en milieu rural. Les entreprises de plus de 50 salariés sont essentiellement concentrées à Figeac et ses alentours.

### ✓ L'industrie mécanique :

Le système productif local « Mecanic Vallée », labellisé par la DATAR en 2000 a un vaste réseau de sous-traitants, autour d'entreprises comme « Ratier-Figeac » (équipementier aéronautique), premier hélicier au monde employant 1200 salariés en 2016, et « Figeac-Aéro », l'un des premiers sous-traitants de l'aéronautique en France regroupant 1900 employés en 2016. A Figeac plus de 3000 personnes travaillent dans ce secteur mais la crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à la filière aéronautique durant 2 ans.

---

<sup>4</sup> INSEE, Dossier complet Intercommunalité-Métropole de CC Grand Figeac, publié le 20/03/2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200042828>

<sup>5</sup> DDT46, Le vieillissement des actifs, 2010

Des entreprises existent autour de Figeac, « Forest-Liné » à Capdenac-Gare pour l'aéronautique, et « Matière » à Bagnac sur Célé pour la construction métallique.

✓ **La filière agro-alimentaire**

Quelques usines de transformation en lien avec les productions locales sont présentes sur le territoire comme la laiterie Danone à Lacapelle-Marival, ainsi que des conserveries, comme la Conserverie Larnaudie à Figeac, et la Conserverie Raynal & Roquelaure à Capdenac-Gare.

✓ Les nombreux établissements **commerciaux et entreprises artisanales** répartis sur le territoire représentent un poids important en termes d'emplois (46 % du secteur privé).

✓ **L'activité agricole** est encore forte mais on note une baisse du nombre d'emplois agricoles et un vieillissement de la population agricole. En 2019, seulement 5.6 % des emplois sont agricoles, alors qu'elle représentait encore 7,2% des emplois en 2010.<sup>6</sup>

✓ **L'activité touristique** est importante, le Grand-Figeac ayant de nombreux atouts avec ses paysages, ses milieux naturels remarquables et son patrimoine architectural. Il bénéficie de la proximité de sites majeurs (Cordes, Rocamadour, Saint-Cirq-Lapopie, Conques) et de sa situation en partie sur le PNRCQ.

**La mobilité :**

Elle constitue une problématique majeure en milieu rural : de nombreux déplacements nécessitent l'utilisation de la voiture ou d'un véhicule motorisé, du fait des distances à parcourir, et en raison du peu de moyens de transports collectifs hors zone urbaine. C'est un poste de dépenses important et en augmentation pour les habitants. La géographie de la zone permet peu de déplacements en « mode doux ».

Un des atouts du territoire est la desserte ferroviaire existante (ligne Brive - Aurillac ou Brive – Rodez, desservant les gares d'Assier, Figeac, Capdenac). Cependant, les grandes lignes restent peu accessibles. Des transports en communs mis en place par le conseil départemental ou régional desservent une partie des communes. Les transports en commun de Figeac sont gratuits mais ne concernent que la ville.

Les « transports à la demande » sont également organisés par le conseil départemental et le Grand-Figeac pour les communes qui le souhaitent, mais restent très peu connus ou appréciés par les habitants. L'autoroute A20 est accessible assez rapidement. Des aéroports sont accessibles en moins d'une heure, à Brive ou Rodez.

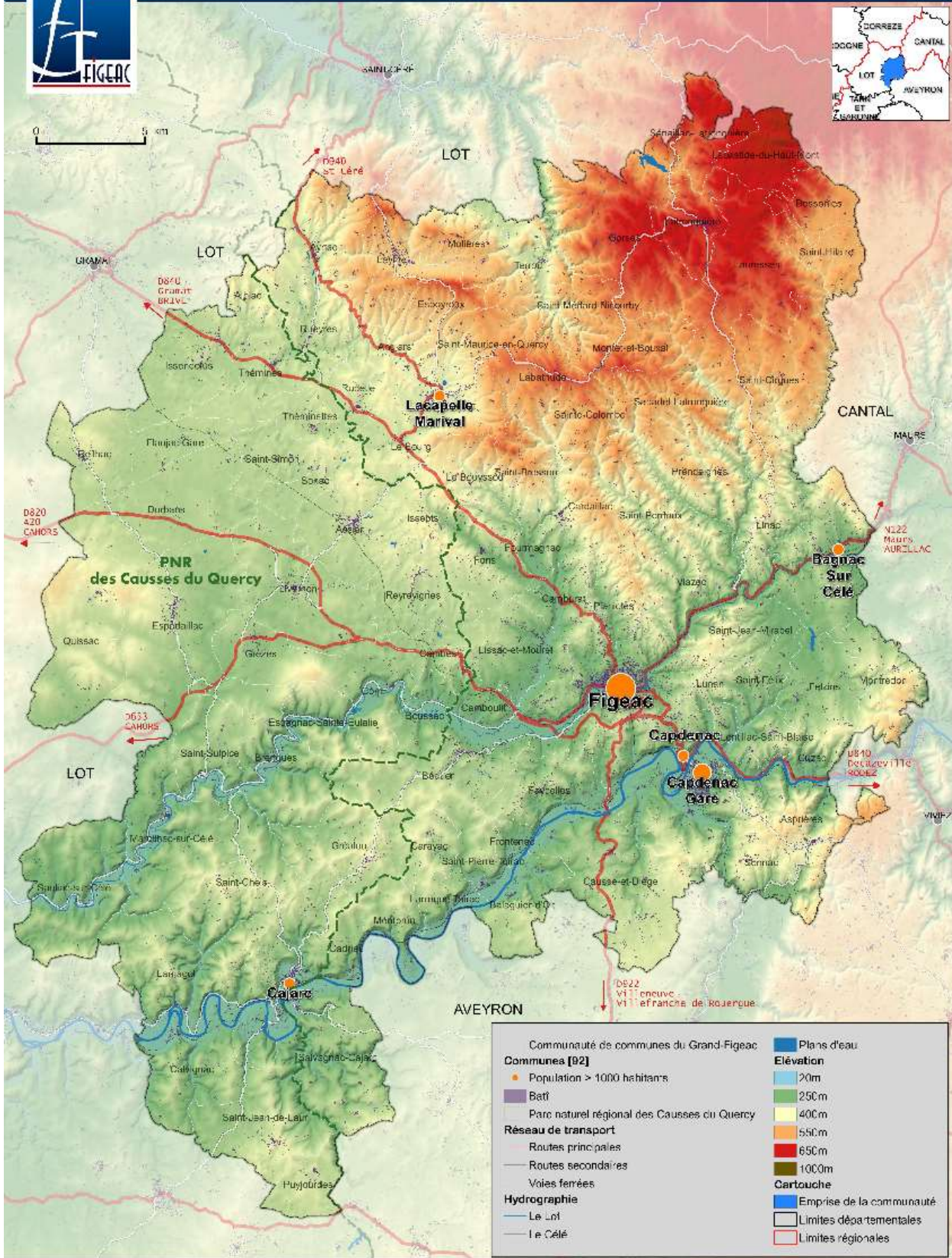
---

<sup>6</sup> INSEE, Dossier Midi-Pyrénées, L'accès aux emplois et aux équipements en Midi-Pyrénées - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1894331?sommaire=1894344>





# Communauté de communes du Grand-Figeac



Sources : © IGN RGF ALTI 2016 | © GRAND-FIGEAC 2017

Date de réalisation : 28/01/2017 - RL

## **La vie sociale : Centres sociaux (CS) et espaces de vie sociaux (EVS) :**

Plusieurs structures d'animation sociale interviennent sur le Grand-Figeac<sup>7</sup> :

### **Quatre centres sociaux agréés CAF :**

- ✓ Le centre social et culturel REISSA sur le secteur ouest du Grand-Figeac,
- ✓ Le centre social Ségala-Limargue (ASL) qui a deux agréments, un sur le Nord-Est du Grand-Figeac et l'autre sur le canton de Latronquière (communauté de communes Cauvaldor),
- ✓ Le centre social de Figeac (en gestion communale).
- ✓ La Locollective (anciennement Colin-Maillards) à Cajarc qui est passé centre social et culturel depuis 2020

### **Trois espaces de Vie Sociale gérés par les associations :**

- ✓ L'Arrosoir à Figeac,
- ✓ Le Pilou à Predeignes,
- ✓ Repaire des 2 Vallées à Lissac et Mouret.

Hors Grand-Figeac mais à proximité géographique, l'association Arts Scènes et Compagnie est également un espace de vie sociale sur le secteur de St Céré et St-Vincent-du-Pendit.

Ces associations structurent la vie sociale des territoires, permettent l'accueil des populations, le repérage de problématiques particulières, la mise en place d'actions collectives, la coordination des interventions et la participation et l'implication des habitants.

Le Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) a permis de mettre en évidence les zones d'influence des structures et les zones blanches, c'est à dire les communes n'étant soumises au rayonnement d'aucune structure.

Le SDAVS montre que le territoire du Grand-Figeac est couvert assez largement par les structures d'animation sociale, CS ou EVS. Les zones d'influence, voire d'intervention se superposent même, entre les CS de REISSA et de l'ASL par exemple, ou entre ces deux derniers et les EVS Le Pilou et Repaire des 2 Vallées. Avec le redécoupage des cantons, celui de Lacapelle-Marival se retrouve même avec deux centres sociaux.

Aujourd'hui il n'existe pas de collectif des structures d'animation de la vie sociale du Grand-Figeac, ce dernier n'ayant pas la compétence. Bien que les structures se croisent dans d'autres collectifs, collectif

---

<sup>7</sup> Données issues du Schéma Départemental de la Vie Sociale (SDAVS) élaboré par la CAF du Lot en 2015/2016.

jeunesse du Grand-Figeac, Fédération des centres sociaux, Francas du Lot, réunions CAF ou autres partenaires, l'animation de la vie sociale n'est pas pensée globalement sur la CCGF. Et la superposition des actions des uns et des autres peut créer des formes de concurrence, de la défiance ou des tensions politiques, surtout dans le contexte économique actuel.

## 2. Zoom sur la zone de compétence du centre social et culturel REISSA : les spécificités du secteur Ouest du Grand-Figeac

Créée le 31 décembre 1996, la communauté de communes Vallée-Causse a disparu le 1<sup>er</sup> janvier 2014, lors de son rattachement au Grand-Figeac dont elle est devenue le **secteur ouest**, composée de 16 communes rurales pour une population d'environ 3900 habitants aujourd'hui.

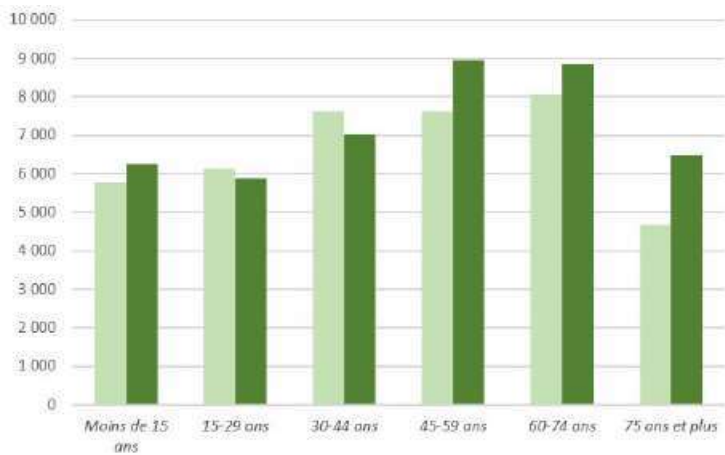
Livernon est la deuxième commune en terme de population après Assier. A elles deux, ces communes représentent plus d'un tiers de la population des 16 communes et sont celles qui ont vu leur population augmenter le plus depuis 1982. Assier et Livernon sont, parmi les dix bourgs du Grand-Figeac, ceux qui connaissent les plus fortes dynamiques en matière d'emplois et de population. En particulier, ce sont les deux seules communes à pouvoir afficher une croissance démographique de la population de moins de 45 ans : entre 2017 et 2012, les 0 à 29 ans passent de 29,7% à 30,7%, à Assier, de 31,1% à 32,5% à Livernon.

### **Une croissance alimentée par un solde migratoire positif, conjuguée à un vieillissement de la population :**

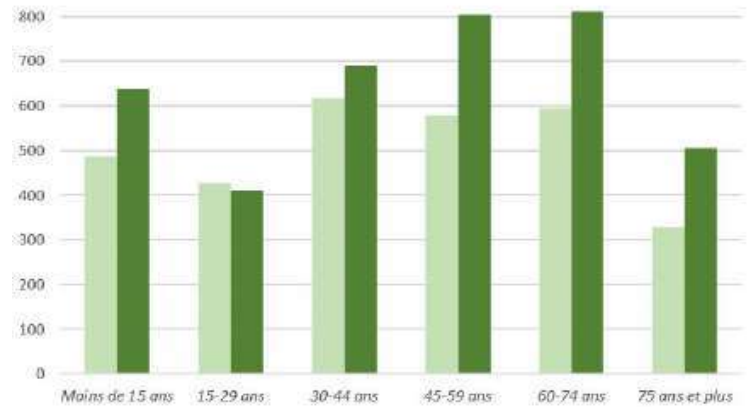
Comme sur l'ensemble de la CCGF, les soldes naturels étant négatifs, l'évolution de la population est donc essentiellement liée à l'installation de nouveaux ménages, mais dans ces communes se sont essentiellement des personnes de plus de soixante ans.

- De nouveaux habitants attirés par un cadre de vie parmi lesquels des retraités (37,6 % des 15 ans et + en 2016) : retour au pays, transformation d'une résidence secondaire en résidence permanente via un changement de lieu de vie...
- Une progression de l'emploi industriel qui agit également comme un moteur d'attractivité du territoire, auprès de ménages moins âgés.

↳ Toutefois, cela ne compense pas une tendance lourde de vieillissement de la population.



*Grand Figeac*

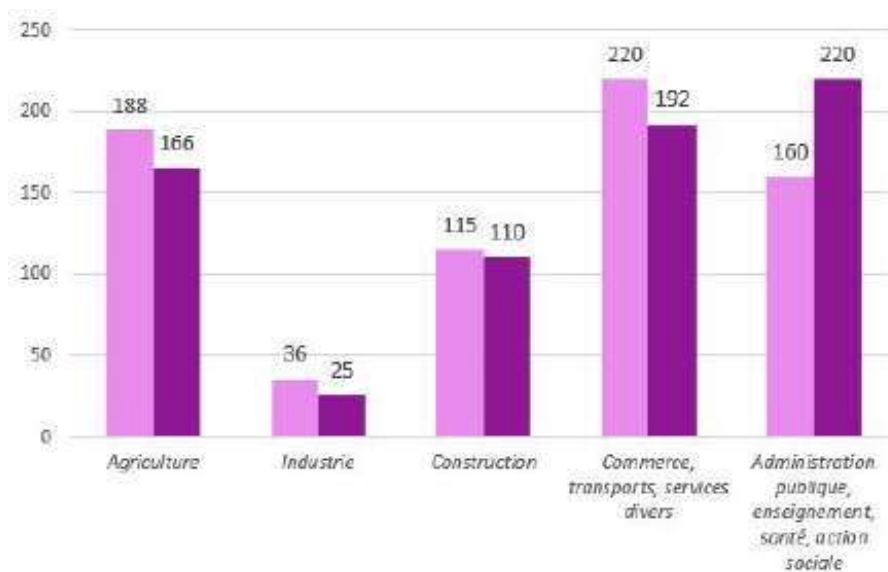


*Secteur ouest*

La croissance démographique est constante depuis une vingtaine d'année, et plus particulièrement ces dernières années : la population totale passe de 3521 habitants en 2007, à 3859 habitants en 2013, à plus de 3900 en 2017 à environ un peu moins de 4000 habitants aujourd'hui.

Au niveau des emplois, la grande majorité des emplois est concentrée sur les communes de Figeac et Capdenac-Gare. Le secteur ouest ne compte que peu d'emplois et reste dépendant des grands centres de la communauté de communes.

Toutefois on note un nombre d'emplois stable sur le secteur depuis une dizaine d'années et notamment avec l'augmentation dans le secteur tertiaire.



*Evolution des emplois sur le secteur ouest selon les domaines d'activités entre 2006 et 2016*

En termes de commerces de proximité, il y a un fort enjeu à les maintenir dans les bourgs. Même s'ils ne sont qu'au nombre de 14 sur le territoire ouest et qu'ils ne sont présents que dans 3 communes différentes (Assier, Livernon, Reyrevignes), ils sont essentiels à la vie locale et en particulier pour les personnes à faible mobilité qui est un enjeu majeur sur le territoire actuellement.



### » Une concentration et une recomposition de l'offre commerciale autour de Figeac/Capdenac et Cajarc

« Le défi, c'est de maintenir des commerces dans le bourg »

- Une concentration de l'offre commerciale sur le pôle Figeac/Capdenac (centre-ville et zones d'activités)
- Des polarités commerciales secondaires beaucoup plus modestes, limitées à quelques bourgs sur le territoire...
- ... parmi lesquels Cajarc fait figure d'exception sur le territoire, avec une offre importante, diversifiée et de qualité
- Une présence commerciale plus fragile et modeste à Assier et Livernon

### Les ménages : données « EPICAF »

Ces données fournies par la CAF du Lot permettent d'avoir des données plus précises en concernant les habitants percevant des prestations de la CAF, et d'avoir un comparatif sur trois années, 2014, 2015, 2016 sur les communes du secteur ouest du Grand-Figeac, avec les chiffres détaillés sur Assier et Livernon.

Les éléments suivants ont été retenus :

Le nombre de naissance dans le secteur a diminué entre 2017 et 2020. Le nombre de place d'enfants gardés entre 0 et 3 ans est très faible. Malgré la baisse des naissances, il y a un gros problème de moyens de garde sur le secteur. Beaucoup de parents et principalement des mamans, font le choix de mettre entre parenthèse leur travail pour s'occuper de leurs enfants.

Remarque : Un projet de micro-crèche est actuellement étudié sur le secteur. Le territoire en a grandement besoin. Le Centre Social et Culturel, actuellement écarté des réflexions souhaiterait pouvoir y travailler avec l'ensemble des acteurs et notamment par le travail mené depuis de nombreuses années avec le Relai d'Assistantes Maternelles.

Au niveau de la jeunesse, nous constatons qu'arrivés à l'âge des études, les jeunes quittent le territoire. Les 18-25 ans représentent une très faible part de la population.

Le nombre d'enfants quant à eux de 3 à 12 ans n'a pas connu de variations marquantes ces 4 dernières années.

Les données EPICAF nous montrent en revanche quelques problématiques liées à l'enfance, la jeunesse et donc la famille. D'une part le nombre de familles monoparentales augmente de façon importante sur le territoire. Elles représentent plus d'un quart des ménages. Les familles monoparentales représentent une part très importante des familles allocataires, vivant sous le seuil des bas revenus. La pauvreté dans les ménages également augmente. Le nombre de familles ayant des revenus sous le seuil de bas revenus ou au niveau de ce seuil constitue une part importante des familles du secteur.

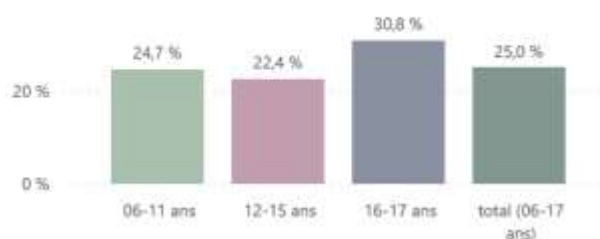
#### Enfants par tranche d'âge du CEJ vivant dans un foyer à bas revenus

Age des enfants Année	Enfants de 06 à 11 ans		Enfants de 12 à 15 ans		Enfants de 16 à 17 ans		Total (Enfants de 06 à 17 ans)	
	Nombre d'enfants	Enfants à bas revenus	Nombre d'enfants	Enfants à bas revenus	Nombre d'enfants	Enfants à bas revenus	Nombre d'enfants	Enfants à bas revenus
2017	69	9	60	21	25	5	154	35
2018	72	19	61	15	30	9	163	43
2019	76	11	57	15	25	8	158	34
2020	73	18	49	11	26	8	148	37

2020 - Part des familles allocataires, par type, vivant sous le seuil des bas revenus



2020 - Part des enfants, par tranche d'âge du CEJ, vivant dans une famille à bas revenus



Concernant la jeunesse et plus particulièrement les 18-25 ans, ces données nous montrent la hausse de la pauvreté dans cette tranche d'âge avec un nombre d'allocataires de plus en plus important.

Près de la moitié des allocataires perçoivent l'allocation logement. Les aides au logement locatif social représentent environ 40% à Assier et Livernon alors que c'est moins de 10% dans les autres communes (quasi-inexistence ou absence de logement social dans les petites communes).

Pour finir, le nombre moyen de personnes par foyer allocataire est de 2,7 sur le territoire.

#### Les équipements scolaires :

Assier et Livernon sont équipées chacune d'une école maternelle et d'une école élémentaire, et Reyvignes (une classe élémentaire) et Cambes (une classe maternelle et une classe élémentaire) sont en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Ces écoles réunissent un total de **265** élèves en 2021/2022 sur le secteur ouest du Grand-Figeac. Les 2 écoles en RPI ont enregistré une baisse

significative d'effectifs ces 3 dernières années. Leur avenir est actuellement questionné par la possibilité d'une fusion et donc de la fermeture d'une des deux écoles. Les deux autres connaissent depuis 3 ans une petite hausse de leur effectif qui permet de maintenir un certain dynamisme et de ne pas craindre une fermeture de classes. En revanche, l'ouverture d'une « école alternative » à Fons, le projet d'une école Montessori à Thémines et une hausse du nombre d'enfants scolarisés à la maison, font craindre une diminution des effectifs dans les années à venir.

Les 4 communes, en accord avec les conseils d'école, ont demandé la dérogation auprès de l'Inspection Académique, pour revenir au rythme à 4 jours d'école par semaine. Une partie du territoire du Grand-Figeac souhaite revenir à 4 jours, mais une autre partie, dont la ville de Figeac reste à 4 jours et demi. La compétence scolaire étant communale, aucune harmonisation n'a été réfléchie à l'échelle intercommunale.

Les enfants du secteur ouest fréquentent les collèges de Lacapelle-Marival, Figeac, ou Gramat.

### **Autres équipements de proximité**

Ce sont essentiellement à Assier et Livernon que l'on trouve les équipements et services de proximité. Chaque commune est donc dotée d'un groupe scolaire, mais également, d'un bureau de poste et de commerces de proximité. Une maison médicale a vu le jour à Assier en 2009, assurant un pôle de santé à l'échelle du secteur ouest, avec un médecin, un kinésithérapeute, des infirmières, un podologue-pédicure, des psychomotriciennes, une orthophoniste, une diététicienne, une psychologue.

Assier possède également une médiathèque, qui abrite dans ses locaux la Maison des Services aux Personnes (MSAP) et un espace numérique qui ont été labellisés « France Service en 2021 ». L'ensemble était géré par la commune et a été repris en gestion par le Grand-Figeac en 2016 dans le cadre du transfert de compétences. Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) est également installée en plein cœur du village et accueille une quarantaine de résidents.

Livernon était le chef-lieu de canton. Avec le redécoupage des cantons, les communes du secteur ouest ont été rattachées aux cantons de Lacapelle-Marival ou à celui de Gramat. Une brigade de proximité de gendarmerie est située à Livernon. Une zone artisanale avec quelques entreprises s'est développée à la sortie de Livernon en direction d'Assier. Toutes les communes du secteur ouest présentent une dynamique associative très riche qui s'explique par l'histoire des communes.

### **Activité économique et emploi sur le secteur ouest**

Livernon et Assier, du fait de leur proximité, sont en lien direct avec le pôle urbain de Figeac. La commune d'Assier a une dépendance forte au pôle urbain mais également une forte attractivité. Une

majorité des actifs-résidents d'Assier travaillent à l'extérieur de la commune, mais une majorité d'emplois sont occupés par des actifs venant de l'extérieur. Livernon a un profil proche de celui d'Assier, avec une forte dépendance au pôle urbain, mais avec une attractivité moyenne, mais en forte croissance.

L'activité touristique est importante sur le secteur, notamment autour de sites comme le château d'Assier, l'ancien Prieuré d'Espagnac-Sainte-Eulalie, les nombreux dolmens et menhirs (dolmen de la Pierre Martine le plus grand du Lot, menhir de Bélhinac), et de la richesse du petit patrimoine (lavoirs, fontaines, cazelles, murets en pierre sèche). Assier a été identifiée par des services de l'Etat en charge de l'aménagement du territoire comme commune à « haut potentiel touristique ».

Les seize communes font partie du PNRCQ et présentent des paysages remarquables et des espaces naturels préservés (lac de Saint Namphaise, pelouses sèches, gouffres, rivières et falaises).

### 3. La consultation des habitants du secteur ouest du Grand-Figeac

#### Les réponses aux questionnaires

Afin d'avoir une vue la plus concrète possible du territoire et des besoins et attentes de ses habitants, un questionnaire nommé « **Enquête 2022: Projet Social** » a été élaboré puis discuté, revu et validé en Conseil d'Administration. Il a ensuite été :

- ✓ Distribué par mail et / ou papier à tous les adhérents de l'association REISSA,
- ✓ Diffusé en version papier dans les mairies,
- ✓ Distribué un lundi matin sur le marché à Assier par la Référente famille et une administratrice.

L'objectif de ce questionnaire aux habitants était triple :

- ✓ Mieux connaître les habitants du territoire,
- ✓ Avoir un retour des habitants sur les actions menées dans le cadre du projet Social 2019/2022 (identifier le niveau de service rendu et les freins),
- ✓ Pointer les besoins et attentes locales pour déterminer les actions et services pouvant faciliter au mieux la vie des habitants et maintenir le lien social sur le territoire.

**60 questionnaires** ont été retournés, représentant **environ 180 personnes**.

Les tranches d'âge 18-25 ans et plus de 75 ans ne sont pas représentées (0 réponse). Ce qui peut laisser sous-entendre soit un manque de visibilité du rôle du CSC sur ces publics, soit une difficulté pour répondre au questionnaire après un certain âge et une tranche d'âge sous représentée sur le territoire. Des habitants de chacune des 11 communes du secteur ouest ont répondu, mais Assier et Livernon



représentent à elles deux près de 40% des retours. 15% des réponses proviennent de communes hors secteur ouest.

- ✓ 80% des personnes ayant répondu ne vivent pas seules.
- ✓ 53% des habitants résident dans une commune du Grand-Figeac depuis moins de 10 ans.
- ✓ 65% des adultes sont en activité, 25% sont à la retraite, 7% sont sans emploi et près de la moitié a une activité socioprofessionnelle dans la catégorie « employé ».
- ✓ 80% des réponses au questionnaire ont été faites par des femmes.
- ✓ 35% sont des cadres
- ✓ 70% ne souhaitent pas proposer d'activité ou plus d'engagement auprès du CSC REISSA

Grandes tendances :

- ✓ Une grande majorité connaît bien l'association, ses services, ses missions... Pourtant 75% ont répondu ne pas connaître la mission « soutien aux projets d'habitants ». Cette information nous a permis d'approfondir la question et cette fonction.

#### ✓ **La fonction accueil**

Le questionnaire nous a permis de questionner une partie des habitants sur la satisfaction et les possibilités d'amélioration de notre fonction accueil. Même si « l'accueil » se fait dans tous les endroits où REISSA mène une activité, il faut toutefois préciser que nous avons des contraintes liées à nos locaux qui sont exigus et vétustes.

Les réponses au questionnaire nous permettent de dire qu'il faut un espace de confidentialité plus marqué, qu'il faut continuer à garder cette convivialité qui a été mise à mal durant les différents confinements et qu'il faudrait aménager l'accueil pour que cela devienne un espace d'entraide et d'échanges.

#### ✓ **Les loisirs pendant le temps libre**

Les activités physiques et sportives ainsi que les sorties culturelles sont en tête chez tous les adultes. Les autres centres d'intérêts et hobbies sont par ordre de préférence la lecture, le jardinage, et le bricolage.

#### ✓ **Les habitants et la vie associative**

70% des répondants sont déjà adhérents et bénévoles dans une association. Les raisons évoquées pour expliquer le « non-engagement » dans une association sont le manque de temps, la lassitude, la peur de responsabilités trop lourdes, le manque de communication, la méconnaissance des associations.

#### ✓ **Les adhérents et l'association REISSA**

85% des personnes ayant répondu au questionnaire sont adhérentes à l'association REISSA.

Concernant l'accessibilité aux activités, les personnes ayant répondu ont soit des problèmes de disponibilités soit des difficultés liées au transport ou à la localisation des activités. Certains ont des difficultés en termes de moyen de garde.

En général, les personnes connaissent bien toutes les activités et services mis en œuvre par le CSC REISSA, sauf le soutien aux projets d'habitants qui reste assez peu connu.

Pour les actions de soutien à la parentalité, et notamment l'organisation de « cafés parentalité », les familles ont fait part de leur préférence pour des interventions sous forme de soirées avec un intervenant suivies d'échanges, d'ateliers de pratique, ou de ciné-débat.

Il y a également une forte demande d'actions tournées autour de la solidarité et du bien vieillir. Les adhérents sont prêts à s'investir dans l'association par du bénévolat ponctuel.

#### ✓ **La communication**

Sur le plan de la communication, les personnes pensent être bien informées, reçoivent un nombre d'informations par mail qui leur convient, 93% des adultes 1 reçoivent la newsletter mensuelle. Les moyens de communication les plus efficaces sont :

- La plaquette
- Les newsletters mensuelles,
- Les mails

#### ✓ **Le Café Associatif (Caf Causse)**

Cette partie du questionnaire était importante pour nous car durant l'année 2021-2022, l'existence du Caf'causse, outil principal de l'animation « famille », était requestionné du fait d'une obligation de trouver un autre lieu. Il s'avère, que les habitants souhaitent que cet espace continue d'être à la fois un espace culturel, un espace de débats, un espace ludique et un espace de pratique d'ateliers divers. Les personnes y viennent dès fois seules ou accompagnées en soirée.

Le critère le plus important pour le futur café est sa localisation, un aménagement extérieur et la surface du lieu. Les horaires et périodes d'ouverture doivent rester similaires. Le lieu doit plus s'ouvrir aux autres associations.

#### ✓ **Piste de travail du questionnaire**

La fin du questionnaire était dédiée au futur projet social. Nous avons remarqué que les réponses nous demandent d'axer nos actions dans plusieurs domaines et orientations stratégiques.

Classement par ordre de priorité :

1. Lien social et solidarité
2. Enfance-Jeunesse
3. Offre culturelle
4. Transport et mobilité
5. Intergénérationnel
6. Lutte contre la précarité
7. Petite Enfance

### **La démarche de concertation et de consultation**

Afin de rendre ce projet social le plus participatif et concerté possible, nous avons mis en place une démarche depuis bientôt un an.

Nous avons d'une part recensé l'ensemble des acteurs à solliciter et mis en place des réunions avec chacun d'entre eux. Nous avons à chaque étape-clé de cette démarche fait des points de situation avec l'équipe permanente et le Conseil d'Administration.

Dans chaque réunion ou moments forts de cette démarche, nous avons essayé de mettre en place des outils participatifs dits « d'intelligence collective ». Ces outils, issus de l'éducation populaire correspondaient soit à des techniques d'animation de réunions ou des outils de débats.

Nous avons donc, au fil des réunions pu mettre en place des « world cafés », des outils d'évaluations, des outils de prise de décision collective, des outils de prise de parole dans l'espace public tel que des porteurs de parole. Nous avons à chaque fois demandé l'avis des personnes concernées de façon individuelle et de façon collective pour pousser les réflexions et en donner des tendances.

Nous avons ainsi pu rencontrer :

- ✓ les élus des communes du secteur ouest en réunion collective mais nous avons également engagé depuis la rentrée 2022-2023 une rencontre avec chaque mairie.
- ✓ les bénévoles du café associatif
- ✓ les bénévoles porteurs d'ateliers
- ✓ les intervenants extérieurs
- ✓ les parents ayant leurs enfants à l'ALSH
- ✓ les assistantes sociales du secteur,
- ✓ les partenaires institutionnels (CAF, MSA, SDJES, EHPAD, CCAS...).

Nous sommes également allés à la rencontre des acteurs associatifs du secteur ouest du Grand Figeac comme par exemple la compagnie Des Clous, les Artilleurs, les différents « clubs des aînés » ...

Comme nous savions qu'il serait difficile de solliciter chaque acteur sur plusieurs réunions nous abordions à la fois un bilan du projet social 2019-2022 et une prospective de celui à venir.

Nous avons également pu rencontrer à de multiples reprises les autres acteurs de l'Animation de la Vie Sociale du Grand Figeac afin d'avoir un diagnostic global du territoire et envisager des actions communes notamment sur la CTG (Commission Territoriale Globale) ou sur le secteur de la jeunesse.

Un vendredi matin tous les deux mois, l'équipe permanente s'est retrouvée afin d'avancer sur les différentes étapes identifiées de la démarche et sur l'écriture de ce projet social.

En Juin 2022, une démarche supplémentaire s'est rajoutée et a questionné notre approche. La démarche « Approche Orientée Changement » pour l'évaluation de l'impact social de nos actions a été portée par la CAF du Lot. Cette expérimentation a quelque peu bouleversé la teneur de nos réunions et la démarche fixée.

La participation aux différentes réunions n'a pas toujours été très bonne. Certaines des réunions se sont déroulées dans un contexte sanitaire particulier. De plus, les nombreuses sollicitations des acteurs du territoire sur d'autres sujets ont peut-être également joué sur la participation.

Si nous avons rencontré l'ensemble des acteurs identifiés, nous n'avons pas mis en place de réunions collectives. C'est un choix de notre part. En effet, quand de nombreux acteurs, aux enjeux différents se réunissent, il n'est pas simple d'animer les débats et de recadrer les points abordés. Des tensions naissent souvent liées à des antécédents indépendants de l'ordre du jour.

Toutefois, sans ces réunions collectives, l'analyse des échanges est plus difficile à faire puisqu'il faut à chaque fois y ajouter des éléments de contexte et rester objectif.

## Les rencontres de territoire

### ✓ Les élus des communes du secteur ouest

En un an et demi, nous avons rencontré 3 fois les élus locaux. A chaque fois, des élus du Grand Figeac étaient présents. Les réunions que nous faisons abordaient des thèmes spécifiques afin de ne pas trop se disperser dans les débats et pour ne pas être trop pris par le temps et donc de ne pouvoir aborder un sujet de façon qualitative.

Même si tous les élus étaient invités, ce sont souvent les mêmes qui étaient présents. Nous regrettons donc de n'avoir pas pu entendre certaines mairies.

De ces réunions qui ont pu traiter de l'accueil de loisirs, du café associatif ou bien du financement de l'association nous avons pu ressortir des problématiques et remarques :

- Les communes ne peuvent pas s'investir à hauteur de leurs envies. Elles sont contraintes par de faibles budgets.
- Elles souhaiteraient plus d'activités sur leur territoire et donc une plus grande itinérance de nos actions.
- Elles incitent l'ALSH du centre social à prioriser les inscriptions en fonction de la provenance des enfants et des subventions apportées par les mairies.
- Elles nous voient comme prestataire de service et catalogue d'activités.
- Elles aimeraient qu'on intervienne plus sur le champ de la lutte contre l'isolement et du sentiment de solitude.
- Elles sont toutes satisfaites du dynamisme territorial que l'association apporte.

### ✓ Les bénévoles du café associatif

Depuis octobre 2021, un groupe de travail a été mis en place pour faire le bilan de l'activité du « Caf Causse » et imaginer le futur lieu en prenant en compte sa gouvernance, sa finalité et son organisation. Ce groupe de travail avait pour but d'avoir une légitimité dans le devenir du lieu tant en terme de décision que de budget.

Le groupe s'est réuni 6 fois entre 2021 et 2022. Il s'est avéré qu'il souhaitait que le Café ne soit pas seulement un lieu de spectacle mais qu'il devienne un lieu incubateur de projets bénévoles.

Il a aussi été rappelé de l'importance du lieu en termes de lien social, de vie locale durant la période hivernale et de l'animation globale sur le territoire.

Il a beaucoup été question durant ces réunions de l'accompagnement des bénévoles et d'une gestion participative du lieu.

#### ✓ Les bénévoles porteurs d'ateliers

Nous avons mis en place deux réunions avec les bénévoles porteurs d'ateliers. Ces réunions avaient à la fois pour objectif d'améliorer la logistique interne mais également de voir comment intégrer le projet social dans leurs activités. Il en est ressorti plusieurs éléments importants :

- Les usagers sont très consommateurs d'activités et ne connaissent pas forcément l'ensemble des activités du centre social et culturel.
- Les usagers viennent par la porte activité et donc dans une démarche individuelle. Il serait intéressant de plus appuyer sur la dimension et la finalité « collective » des ateliers.
- Les intervenants ne portent pas toujours, par manque de connaissance, le projet social du CSC
- Des points réguliers doivent être faits avec la référente famille afin de faire remonter des possibles initiatives ou bien de potentielles collaborations.

#### ✓ Les intervenants extérieurs

La relation avec les partenaires extérieurs est souvent particulière. Ce sont des auto-entrepreneurs la plupart du temps qui pour certains voient le centre social et culturel comme moyen de développement d'activité. Malgré une convention signée avec chacun d'entre eux engageant les parties à respecter et à participer au projet social, il n'est pas toujours évident de rappeler le côté solidaire de la relation qui nous lie.

Ainsi, nous avons mis en place des réunions pour parler du projet, de l'importance de leurs actions sur le dynamisme local et pour favoriser les relations partenariales dans l'idée de mettre en place de nouveaux projets.

Les réunions nous ont permis de constater que les intervenants connaissent bien leur public et identifient facilement les orientations importantes que le centre social doit prendre. Il a été noté également que nous devons avoir une connaissance mutuelle plus approfondie car des intervenants pouvaient orienter des usagers vers le CSC et inversement en fonction des problématiques individuelles.

#### ✓ Les parents

Nous avons connu de grandes difficultés de places à l'ALSH l'année dernière qui ont conduit à mettre des enfants sur liste d'attente.

Il était nécessaire dans ce contexte de faire des réunions avec les parents pour leur expliquer la situation et envisager avec eux les solutions à mettre en œuvre.

Cette réunion, qui a permis de faire un bilan des 4 dernières années sur l'activité ALSH a ensuite permis de trouver deux solutions à la problématique des places :

- Les mercredis solidaires :

Cette idée est venue des parents et part du constat que si chaque parent ne mettait pas son enfant un mercredi par période (en prenant un jour de congé à ce moment-là), il pourrait libérer de la place pour un autre sur liste d'attente. Cette solution a été proposée par le CSC et mise en place par certains parents.

- Les jours complémentaires :

Le problème de places à l'ALSH se pose également durant les vacances scolaires. Il a été proposé que l'on assure, sur les 10 jours d'accueil, 5 jours obligatoires et que les 5 autres soient « complémentaires » et donc accordés seulement s'il reste de la place.

Cette solution a été bien acceptée par l'ensemble des parents et permet de répondre à notre problématique.

Les parents se sont également mobilisés auprès de leur commune et du Grand Figeac pour que l'ALSH de l'association REISSA puisse s'agrandir et ainsi répondre à un besoin essentiel du territoire.

✓ Les assistantes sociales du secteur

Nous avons pris l'initiative, conjointement avec la responsable de la maison France Services de rencontrer les assistantes sociales du secteur.

Nous avons un territoire comprenant des personnes en grande précarité. Il semblait donc essentiel de faire appel à elles pour imaginer le projet social de demain et donc les actions à mener.

Cette réunion a été appréciée et devrait être amenée à se renouveler tous les 6 mois.

Il en est ressorti l'importance de travailler sur la mobilité des personnes qui est un domaine qui nous parle particulièrement et pour lequel nous mettons déjà quelques actions en place.

✓ Les partenaires institutionnels

Nous avons eu la chance d'en rencontrer beaucoup cette dernière année. Les échanges que nous avons pu avoir lors des réunions de la CTG, du PETR, du CCAS, ... ont toujours été très intéressants et ont alimenté les réflexions du conseil d'administration et de l'équipe permanente.

Si nous prenons l'exemple de l'EHPAD d'Assier, cela fait maintenant un an que nous travaillons de façon étroite avec eux et que nous les accompagnons sur un projet « chez vous comme chez nous ».

Nous n'avons pas les mêmes prérogatives ou les compétences en termes « d'animation seniors » mais la finalité est souvent la même (lutte contre l'isolement, accessibilité à certains services, santé et bien-être...). Nous avons donc été confortés dans les axes stratégiques suivis par REISSA ces dernières années et continuerons à travailler de concert avec l'EHPAD pour une plus grande complémentarité et pertinence.

- ✓ Les acteurs associatifs

Le secteur Ouest du Grand Figeac est très riche en association et en bénévoles. Les associations ont souvent très bien travaillé ensemble. Depuis maintenant deux ans, un groupe de travail s'est formé autour de la création d'un tiers-lieu sur la commune d'Assier. Même si le projet ne verra pas le jour avant 5 ans, il a été un formidable prétexte pour mettre en lien encore plus les associations entre elles. De là sont nés des événements, un festival et de la coopération sur des projets.

Le secteur associatif local doit s'entraider et dialoguer afin d'atteindre l'impact des actions souhaité.

## **Partie 2 – La démarche « chemin du changement » comme méthode d'élaboration du projet social 2023-2026**

### **I - Contexte d'application de la démarche et de l'évaluation de l'impact social**

#### **1. Contexte d'application de la démarche**

En décembre 2021, la CAF du Lot par l'intermédiaire de Romuald Mareux, a initié une démarche innovante auprès des centres socioculturels et des Espaces de Vie Sociale en cours de renouvellement de projet social. Cette démarche « approche orientée changement » pour l'évaluation de l'impact social des structures d'AVS a pour objectif de renforcer l'évaluation des projets sociaux qui a pendant longtemps été une évaluation de résultats et d'effets. Le fait d'envisager de mesurer l'impact invite nos structures à considérer le rôle essentiel de nos missions et de nos actions sur le territoire et sur les personnes qui l'habitent.

Un impact social c'est un ensemble de conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire, et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général.

Cette démarche qui a pour l'instant fait l'objet de 5 journées collectives se conjugue avec des temps de suivi individuel animés et gérés par la SCOP Accolades.

Cette SCOP a une forte expérience d'accompagnement des structures de développement social local



et a depuis quelques années mis l'accent sur l'évaluation des actions.

Accolades développe depuis plusieurs années une approche afin d'évaluer l'impact social des actions de structures sociales et notamment par une méthode appelée « approche orientée changement ».

Une approche orientée changement est une démarche stratégique qui s'appuie sur la projection de changements et de transformations souhaités. Elle permet de réfléchir aux étapes successives de changement par lesquelles nous pouvons passer pour atteindre notre vision positive et réaliste (futur idéal), en s'appuyant sur plusieurs hypothèses. Elle renforce la dynamique collective autour de la conception mais aussi autour du pilotage et de l'évaluation du projet en les articulant sur le sens de l'intervention. L'Approche Orientée Changement cherche à dépasser le temps du projet pour s'inscrire dans le temps long propre aux organisations et acteurs (vision intemporelle et durable).

Elle engage 3 étapes :

- ↪ La première consiste à amener le collectif à se projeter dans le futur en définissant *la vision à long terme* = Fixer un cap, l'horizon vers lequel on veut aller à long terme.
- ↪ La deuxième étape consiste à élaborer *des chemins de changement*, c'est-à-dire à projeter des changements (défis de changement / changements intermédiaires) dans le futur afin de formaliser les processus selon lesquels le collectif pense que les changements devraient se produire = tracer des chemins et définir des activités.
- ↪ La troisième étape consiste à élaborer un dispositif de suivi-évaluation par la formulation des indicateurs. Le suivi-évaluation doit alors permettre de faire évoluer la théorie du changement. En effet, une théorie du changement figée, non questionnée, n'aurait pas grand sens

Le Lot a été désigné comme territoire d'expérimentation pour envisager par la suite une généralisation de cette méthode au niveau national.

C'est à la fois une chance que d'avoir ces temps et cette expérimentation mais c'est également une complexité supplémentaire pour nos structures car elle demande un changement de pratiques et de paradigmes important. Cette expérimentation permet, dans notre cas, de :

- prendre du recul sur les réalisations pour regarder comment le territoire évolue (y compris l'imprévu)
- s'intéresser davantage à ce que l'on produit et moins ce que l'on fait
- regarder les acteurs et l'action collective comme moteurs du développement territorial
- Être dans une logique de contribution collective
- Adopter une attitude, pas une recette miracle

Mais c'est aussi un outil de:

- planification: pour des interventions orientées vers le changement.
- réflexion: pour mieux comprendre l'intervention et ses visées, et pour identifier, s'il y a lieu, des incohérences.

- mobilisation: pour développer une vision commune et favoriser un consensus autour des changements souhaités;
- communication: pour clarifier l'action de l'organisation, mieux la communiquer et éventuellement mobiliser des partenaires autour du projet

## 2. Evolution de la réflexion et besoin d'appropriation

Comme nous le rappelle Accolades, le propre d'évaluer c'est d'exprimer une opinion sur la valeur de quelque chose ou porter un jugement en allant plus loin que le ressenti / l'émotion ou la seule évaluation quantitative. Il s'agit alors d'un acte politique éclairé par l'acquisition de connaissances aussi objectives que possible. Nous avons donc essayé d'évaluer nous-mêmes nos anciennes méthodes d'évaluations. Celles-ci s'appuyaient essentiellement sur des critères quantitatifs qui ne nous en apprenaient pas beaucoup sur notre impact sur le territoire. A part de savoir que nos actions ont été appréciées ou qu'elles étaient utiles, nous ne mettions pas en cohérence nos actions avec nos missions. Un centre social et culturel a un rôle primordial pour un territoire comme le nôtre. Les transformations à opérer pour atteindre la situation visée dans le prochain Projet Social, doivent être en conformité avec les valeurs de l'association et de la structure centre social ainsi que les besoins et attentes du territoire. Comme le rappelle le guide méthodologique de l'Animation de la Vie Sociale<sup>8</sup>, « *toutes les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent les mêmes finalités, valeurs et missions générales.*

⇒ *L'inclusion sociale et la socialisation des personnes*

⇒ *Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire*

⇒ *La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.*

*Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ».*

Les priorités et les actions du CSC REISSA doivent donc se structurer autour de ces modalités, et autour des valeurs de dignité humaine, de solidarité et de démocratie. Equipement de proximité pensé pour et par les habitants, il se doit de porter des pratiques d'éducation populaire, de développement social local et de réunir les conditions d'une dynamique culturelle, éducative et d'économie sociale et solidaire. Par son action auprès des familles, il tend au bien-être et au bien vivre-ensemble sur le territoire.

Les communes composant le territoire ayant un faible budget et étant faiblement peuplées, nos missions s'apparentent à de la délégation de service public permettant aux habitants de faire garder leurs enfants, de tisser du lien et ainsi provoquer des actions de solidarité, de trouver des activités récréatives, culturelles et sportives à moindre coût et de proximité... Au-delà de cela, avoir un centre

---

<sup>8</sup> [https://www.caf.fr/sites/default/files/Guide\\_methodologique\\_AVS-2017.pdf](https://www.caf.fr/sites/default/files/Guide_methodologique_AVS-2017.pdf)

social et culturel sur le territoire permet de le rendre plus attractif et de lutter contre une baisse et un vieillissement démographique. Notre rôle, en tant que structure d'éducation populaire est donc de dynamiser le territoire par et pour les habitants. Cette démarche doit être concertée et construite avec l'ensemble des acteurs.

Après les premières séances collectives, nous avons essayé de trouver notre chemin du changement et d'élaborer une méthodologie pour évaluer l'impact social :

- Étape 1 : Concevoir le référentiel d'évaluation
- Étape 2 : Élaborer le dispositif d'enquête
- Étape 3 : Collecter les données
- Étape 4 : Analyser et interpréter les données
- Étape 5 : Utiliser les résultats pour améliorer l'action

Nous nous sommes également posé la question : Comment collecter des données qui renseignent les changements induits par les actions ?

Collecter des données sur les changements revient en général à observer des évolutions d'acteurs. Ces évolutions peuvent concerner des comportements, des états d'esprit, des représentations, des relations entre les acteurs (collaboration, rapports de force, etc.), des connaissances, des savoir-faire, des systèmes d'organisation, des règles, des actions ou pratiques (que l'acteur ne faisait pas avant, ou qu'il faisait différemment).

Le suivi des changements peut se faire également le plus souvent (mais pas uniquement) à partir des témoignages et des observations. Il implique donc de donner la parole, de manière organisée, aux acteurs clés du projet et de porter un regard pluriel sur celui-ci, les acteurs et l'environnement en prêtant ainsi attention aux petits et grands changements.

Il s'agit ensuite de trouver un équilibre entre les témoignages individuels ou collectifs d'une part, d'autre part les indices permettant de compléter ces témoignages, de rendre les changements observés plus « tangibles ». Les indices peuvent être des chiffres, le quantitatif pouvant étayer le suivi qualitatif. Il peut aussi donner une idée de l'ampleur des changements.

La collecte des données peut, quant à elle, se faire par de l'observation, de l'écoute, des entretiens, des questionnaires, des réunions, de la consultation...

En avançant dans l'accompagnement sur l'approche orientée changement, nous avons finalement changé de logique. Notre première mouture allait, selon nous, nous faire retomber dans nos travers. Par manque de temps et par besoin d'efficacité, nous allons imaginer nous-mêmes notre chemin du changement et les impacts sociaux souhaités. Or, même s'il est possible et notamment grâce à la méthode d'évaluation de revenir sur l'efficacité des actions menées en cours de projet, nous ne pouvons envisager seuls les impacts souhaités sur le territoire et les habitants. Ceux-ci doivent être réfléchis et conçus en coopération, construits autour d'une culture commune et non d'une acculturation qui aurait suscité des freins et des oppositions aux actions souhaitées.

## **II - Des enjeux identifiés et de l'approche orientée changement à la définition des axes du projet social**

### **Introduction :**

Le projet social comme présenté ci-dessous fait écho à de nombreuses réunions de travail avec le conseil d'administration, l'équipe salariée, la Caisse d'Allocations Familiales du Lot et la SCOP Accolades avec laquelle nous avons pu bénéficier d'un accompagnement individualisé durant 3 séances.

La première chose à expliquer en introduction de cette partie c'est que le projet action collective famille est maintenant intégré au projet social. Auparavant il faisait l'objet d'un autre document à la fois complémentaire du projet social mais également détaché de celui-ci. Or, à la suite des réunions sur les missions et le référentiel des « référents famille » il est ressorti l'importance de combiner les deux documents pour une plus grande cohérence et inter-disciplinarité des actions.

Une réunion d'équipe avec l'ensemble des salariés de l'association nous a permis d'établir une notion commune du concept de famille et donc des champs d'actions à mener. Il est donc apparu plus judicieux de l'intégrer à ce document. Plus bas dans le projet, un paragraphe plus précis explique cette démarche et cette volonté.

Le second point est le caractère mouvant qu'aura notre projet social pendant sa durée de réalisation. En effet, la démarche d'évaluation continue nous permettra une remise en question permanente de nos actions en les adossant à des éléments de diagnostic de territoire. Elle permettra également une possible redéfinition de certains objectifs/enjeux majeurs du projet. Nous souhaitons que notre projet social soit à la fois notre ligne directrice pour ces prochaines années mais que nous puissions l'adapter

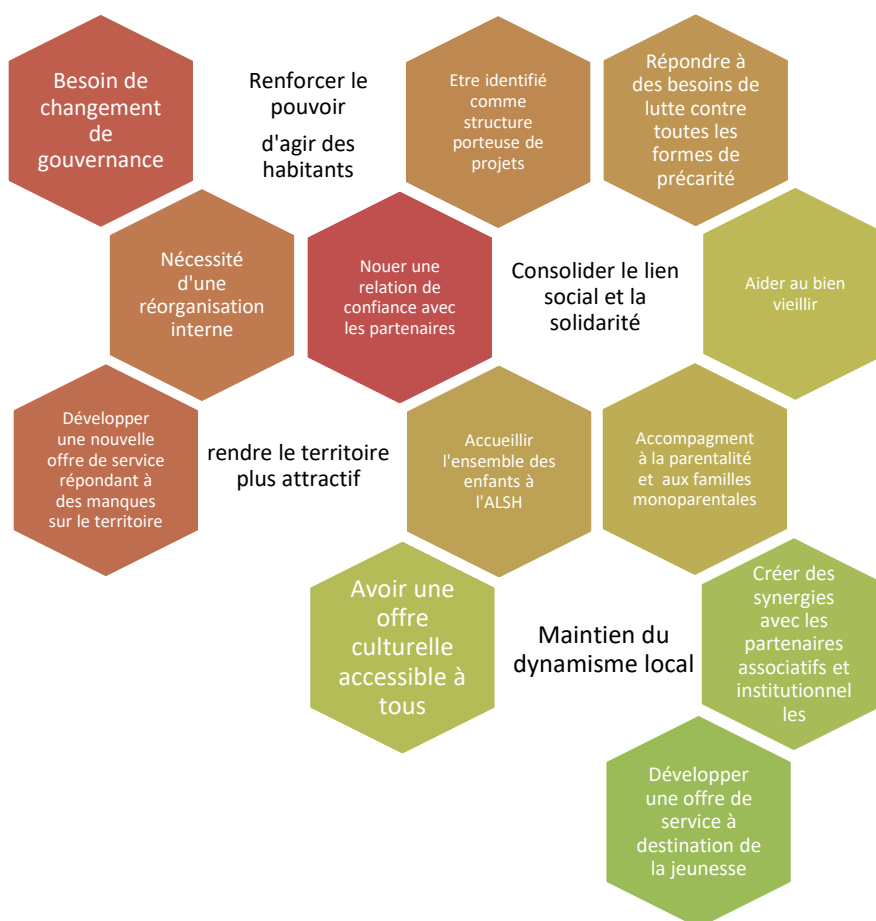
aux différents changements que nous analyserons ou que nous connaissons à court terme.

## 1. La synthèse des enjeux

Pour faire la synthèse des enjeux identifiés, il faut se référer au diagnostic établi et au bilan du projet social 2019-2022. Il faut également y ajouter des éléments de contextes territoriaux ou nationaux et les compiler afin d'en avoir une lecture simplifiée et constructive.

Le schéma ci-dessous reprend les principaux enjeux du projet social 2023-2026. Il n'intègre pas d'ordre de priorité ni de hiérarchie entre les enjeux. Il constitue notre base de réflexion pour la construction de nos axes stratégiques du projet social 2023-2026 en lien avec l'approche orientée changement dans laquelle nous sommes avec la CAF du Lot.

### Résumé de la synthèse des enjeux identifiés



## 2. Intégration des enjeux dans notre chemin du changement.

Notre chemin du changement part du constat que les habitants ne s'investissent pas ou peu dans la vie sociale locale. Les difficultés économiques actuelles que vivent les habitants, les deux années de crise sanitaire ont provoqué un repli sur soi. Cela s'explique par le fait que les habitants ont pris des habitudes provoquées par un besoin de protéger leur nid familial. Malheureusement ces habitudes sont difficiles à changer et nous avons vu, malgré une forte implication de l'équipe permanente du centre social et culturel REISSA de relancer les activités en septembre 2021, que la participation n'était pas au rendez-vous.

Autre fait important, l'association REISSA étant implantée depuis près de 20 ans sur le territoire, les habitants la perçoivent comme structurées et n'ayant pas besoin de nouvelle dynamique. Son existence et sa pérennité n'étant plus à questionner (selon eux), leur participation à la vie de l'association n'est pas ressentie comme nécessaire provoquant un désengagement dans la dynamique sociale locale.

Pendant plusieurs années, REISSA a également centralisé ses actions sur la commune d'Assier (commune d'accueil de l'association) ce qui n'a pas aidé à attirer plus d'habitants sur les actions et sur du portage d'initiatives.

Toutefois, il ne faut pas résumer le développement social local aux actions portées par REISSA. Le territoire a la chance d'avoir une multitude d'acteurs associatifs ou institutionnels. Le constat pour ces acteurs est le même, les habitants ne se sentent pas acteurs de leur territoire laissant transparaître la transformation du territoire en espace dortoir trop attiré et centralisé autour du tissu économique et des services de proximité de Figeac.

La « simple » participation aux activités proposées des adhérents n'est pas forcément une garantie de l'implication dans le dynamisme local et le lien social du territoire. Comme nous le rappelle la fédération des centres sociaux, la participation peut être motivée par un intérêt individuel, collectif voire idéalement « général ».

## Trois Maisons pour un Centre Social

Maison des services & des activités	Maison des projets	Maison de la citoyenneté
<p><b>Activités régulières et services adaptés aux besoins exprimés par les habitants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités pour toute la famille</li> <li>• Sorties de loisirs &amp; culturelles</li> <li>• Accompagnement à la scolarité</li> <li>• Ateliers linguistiques, de cuisine, d'informatique</li> <li>• Permanences sociales et juridiques</li> <li>• Soutien à la parentalité</li> </ul> <p>➔ <b>Dimension individuelle</b></p>	<p><b>Accompagnement de projets collectifs des habitants pour répondre à leurs besoins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Départs en vacances et sorties</li> <li>• Soutien à la vie associative locale</li> <li>• Valorisation des pratiques artistiques des habitants</li> <li>• Appui à la création et animation de groupes (habitants, locataires, parents, seniors...)</li> </ul> <p>➔ <b>Dimension Collective</b></p>	<p><b>Développement du pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société concernant leur territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de débats</li> <li>• Soutien aux initiatives concrètes des habitants (échange de services...)</li> <li>• Appui à l'implication des habitants dans les instances (centre social, comité de quartier, conseil citoyen...)</li> <li>• Mobilisation de collectifs autour de problématiques spécifiques locales</li> </ul> <p>➔ <b>Dimension d'intérêt général</b></p>

Au centre social, nous voyons bien que l'intérêt individuel prime sur les deux autres notamment car ceux-ci nécessitent du temps et de l'engagement pour la population et les adhérents. Toutefois, c'est aussi la faute du centre social, **car nous n'insistons pas assez au quotidien sur une de nos missions les plus importantes qui est l'accompagnement de projets initiés par les habitants**. Le Centre Social et culturel se doit d'être un incubateur d'initiatives locales pour une plus grande dynamique sociale.

Le centre social se veut :

- Créateur de liens, espace de rencontres et d'accueil ;
- Carrefour entre projets d'habitants, d'associations, d'institutions ;
- Co-constructeur de projets avec la collectivité, les habitants, les partenaires.

C'est l'articulation entre l'accueil du public et la capacité d'accompagnement de projets qui constitue le cœur du centre social. Il s'agit en priorité, de donner les moyens aux habitants de réaliser des projets collectifs qui partent de leurs envies. En pratique, cela se traduit par un accompagnement pour les aider à définir leur projet, identifier les points à travailler, organiser les démarches et l'organisation proprement dite. Au final, le centre social et culturel est vu aujourd'hui comme un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale mais doit également être vu comme un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets.

C'est cette dimension que nous n'avons pas assez mise en avant ces dernières années, pris par l'envie et le besoin d'un retour à la participation aux activités proposées après deux années compliquées. C'est dans ce contexte que nous avons imaginé notre vision souhaitée, notre chemin du changement :





Attention à l'entre soi / Attention de confronter ce schéma à l'ensemble de l'équipe



Réadaptation du chemin du changement au fur et à mesure du projet social

Identifier les étapes du chemin et les personnes en charge de ces étapes

	Les habitants sont à l'initiative de projets				
<b>Intérêt Général</b> Permettre aux habitants de jouer un rôle sur le territoire et créer une culture commune	<b>Les « manques » du territoire sont comblés par des initiatives citoyennes</b> Combien de projets exprimés ont vu le jour Expression «un territoire dynamique et sans manque important» Bonheur sur le territoire	<b>Le CSC incubateur et accompagnateur de projet</b> Nombre de projets accompagnés par le CSC Combien sont indépendants du CSC	<b>Une politique locale active</b> Nombre d'instances Election des néo-ruraux Sociocratie / collégialité	Renfort de l'accueil et comment faire cohésion Fin de scission entre la population / territoire d'accueil	
<b>Intérêt Collectif</b> Immerger les néo-habitants dans la culture locale	<b>Sentiment d'appartenance par le lien social</b> Renfort de l'accueil et comment faire cohésion Bonheur sur le territoire	<b>Les habitants participent à la vie locale via les structures existantes</b> <b>Faire émerger les envies et les besoins</b> Nombre de projets / souhaits / actions exprimées			<b>Accompagner les acteurs locaux dans une nouvelle réflexion participative</b> Nombre de projets interconnectés Nombre de pratiquants ayant participé à sa mise en place Nombre de projets venant d'une structure extérieure
<b>Intérêt Individuel</b> Faire prendre conscience qu'ils ont un rôle à jouer au sein du centre social	<b>Les habitants s'inscrivent dans les actions de REISSA</b>				
	<b>Itinérance des actions du centre social</b> Nombre de communes visitées Evolution des communes de nos adhérents Relation avec les élus et autres structures locales	<b>Livret d'accueil / pot d'accueil des nouveaux</b> Nombre de livret d'accueil donnés Participation des communes à la mise en place des pots d'accueil Nombre de personnes au Pot d'Accueil	<b>Développer des activités intergénérationnelles</b> Nombre de personnes aux activités Nombre de personnes inscrites sur plusieurs activités	<b>Développer la communication</b>	<b>Découvrir le territoire et son histoire</b> Démarche intégrée avec l'équipe Posture des animateurs / comment transmettre cette envie

Ce schéma, bien que réaliste par rapport à notre vécu sur le territoire, n'apparaît toutefois pas suffisant et assez cohérent avec nos valeurs et le temps que nous avons pour le mettre en place.

Nous pensons que, pris par le temps et les délais des appels à projet et des échéances de nos financeurs, nous en oublions par moment certaines valeurs et notamment celle de la co-construction qui nécessite du temps long.

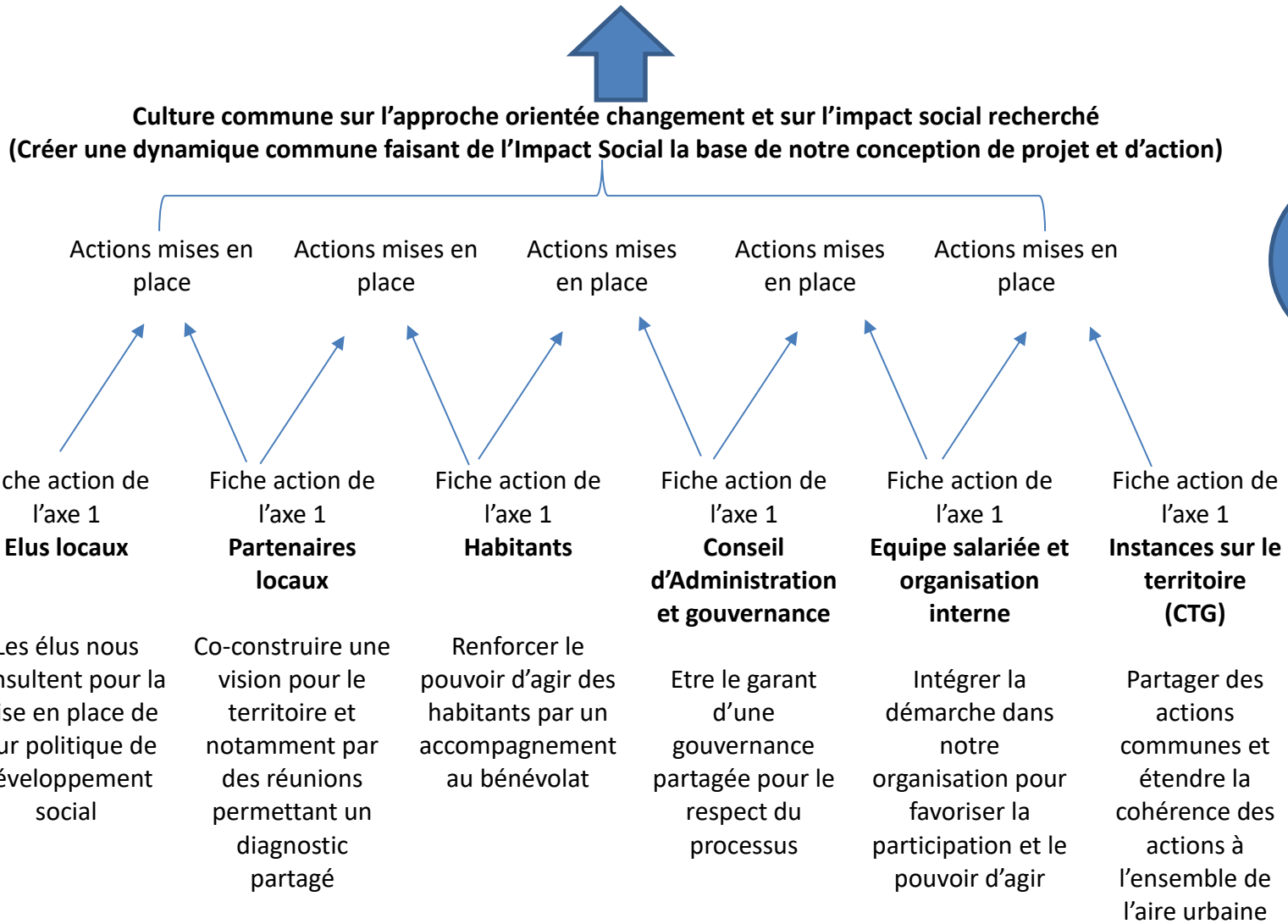
Bien que cette démarche soit très intéressante et ait un impact favorable sur de nombreux aspects du centre social (organisation, implication, conception de nos actions...), nous nous devons de prendre le temps de la réflexion et de la conception de cette vision pour le territoire.

L'impact social principal reste donc inchangé. Il reste « les habitants du territoire sont acteurs du lien social et du dynamisme local ». Toutefois, le chemin du changement se devait d'être complété. En effet, le schéma ci-dessus garde une vision très aut centrée avec une approche orientée changement portée par le centre social uniquement. Or, nous l'avons vu, nous ne sommes pas seuls sur le territoire et nous n'aurions aucun intérêt à porter individuellement cette approche orientée changement.

De fait, avant même de penser à la mettre en place, il nous faut créer une culture commune de la participation et de l'approche orientée changement. Il nous faut également construire ensemble certains aspects de l'impact social souhaité. Pour cela, et en amont du schéma ci-dessus, nous avons conçu un schéma qui s'apparente presque à une méthodologie de concertation et qui représentera l'axe 1 de notre projet social 2023-2026.

L'idée est ici d'avoir pour chacun des acteurs avec lesquels nous travaillons, un chemin du changement spécifique qui nous conduira à une culture commune, une cohérence globale et donc à une facilité de coopération pour l'atteinte de l'impact social souhaité.

## Les habitants du territoire sont acteurs du lien social et du dynamisme local



Afin d'être dans une démarche d'évaluation continue et de pouvoir réajuster le projet en fonction des éléments récoltés au fil du temps, il nous faut mettre en place un rétro-planning rigoureux et réalisable. Chaque action et fiche action aura ses propres échéances et dates-clés. L'idée n'est pas ici de toutes les développer mais plutôt de poser le cadre et la base de notre évaluation au fil de l'eau.

Il ne faut pas nous contenter dans quatre ans, à l'issue du renouvellement du projet social de faire le point sur les éléments de réussite et les éléments à améliorer. Il nous faut, dès aujourd'hui prévoir des temps qui seront à la fois les éléments pouvant répondre aux critères de la mesure d'impact et ensuite créer des séances, soit avec les instances de gouvernance créés à cette occasion, soit de façon exhaustive avec l'ensemble des acteurs de concertation et de redéfinition du chemin du changement.

Pour cela, nous estimons à un mois la phase de récolte des données (quantitatives ou qualitatives, formelles ou informelles) qui nous serviront deux semaines plus tard de créer les temps collectifs de redéfinition ou d'affirmation de l'approche orientée changement et de la vision de l'impact social.

Ainsi, et au-delà de l'évaluation des fiches actions, nous devons prendre, en parallèle, un mois et demi par an pour mettre en place cette démarche d'évaluation globale. Si pour certains cela semble être un long temps important, il faudra aussi se dire que c'est autant de temps et de pertinence dans nos actions de gagné pour la conception du prochain projet. La période est encore à réfléchir mais il faudra qu'elle se termine à la fin d'une année scolaire afin de pouvoir aborder la rentrée avec de nouvelles orientations et donc un nouveau plan d'actions.

### **3. Définition des axes du projet social**

Le CSC REISSA définit ainsi ses orientations stratégiques pour son projet social. Elles seront ensuite déclinées dans les tableaux des pages suivantes soit en « arbre à impacts » quand celles-ci impliquent un chemin du changement soit en « arbre à objectifs » quand elles se résument à de la reconduction de projets nécessaire au bon fonctionnement du territoire.

Les effets ou les résultats attendus ainsi que les critères d'évaluation seront définis pour chaque axe. Ils comprendront également un échéancier spécifique afin de marquer, dans le temps du projet, les étapes importantes de sa réussite.

Certains points ne feront pas l'objet d'un axe ou d'une fiche action en particulier car devront être présents dans l'ensemble des orientations stratégiques :

Axes transversaux à toutes les actions :

- Améliorer la fonction accueil et sa transversalité pour développer la participation des habitants.
- Accompagner et soutenir les initiatives des habitants et favoriser leur participation et leur implication dans le centre social et culturel.
- Identifier les besoins en communication (interne ou externe).
- Intégrer la notion d'itinérance sur l'ensemble du secteur ouest du Grand Figeac.

De l'analyse qui a été faite au-dessus, de nouveaux enjeux émergent. Il faut maintenant les contextualiser avec cette notion d'impact social. Nous avons vu que notre vision principale est « la participation des habitants au dynamisme social du territoire ». Pour cela, il nous faut partager cette vision avec l'ensemble des acteurs qui le composent. Il ne faut pas seulement la partager mais également la co-construire et plus particulièrement la méthode pour y parvenir.

Pour cela, un nombre important de fiches actions ont été pensées collectivement. Elles ont chacune leur chemin de changement mais servent toutes la même vision.

L'axe fédérateur correspond à l'axe 1 : **Créer des relations solides et une culture commune de la notion de développement social avec les acteurs du territoire pour plus de lien social et de dynamisme local**

Il nous faut également suivre et accompagner les changements démographiques et sociologiques de notre territoire. Pour cela et en réponse à de nombreux besoins en services **l'axe 2 répondra principalement au maintien des activités et services de proximité à destination des enfants et/ou des parents pour nourrir le dynamisme local.**

Le diagnostic nous a également fait remonter de nombreux besoins spécifiques sur lesquels nous n'avons pas encore d'actions spécifiques ou bien pas suffisamment pour combler des difficultés ou des nécessités. Ces enjeux se retrouveront dans **l'axe 3 qui tentera de répondre aux besoins spécifiques du territoire ouest du Grand Figeac et notamment par des actions sociales et culturelles à destination des habitants et de la famille étendue.**

Ces orientations stratégiques nous permettront, nous l'espérons, de répondre aux problématiques suivantes :

- Comment favoriser la participation des habitants dans leur diversité, des plus jeunes aux plus âgés et de toutes les catégories sociales, afin d'éviter le basculement vers des pratiques de consommation d'activités et de services ?
- Comment améliorer la synergie de travail avec les structures locales et les partenaires politiques,

pour avoir une intervention qui couvre tout le territoire et soit bénéfique et accessible à tous les habitants ?

- Comment le centre social et culturel, acteur clé sur le territoire, peut-il faire prendre en compte l'importance d'une réflexion et d'un soutien de l'animation de la vie sociale à l'échelle du Grand-Figeac, aux élus communaux et intercommunaux ?
- Comment poursuivre le projet centre social et culturel et le développement des actions, en équilibrant à la fois les finances de l'association et la charge de travail des salariés ?

En résumé, ces problématiques vont se décliner en 3 orientations stratégiques pour 2023/2026 :

- **Axe 1 : Créer des relations solides et une culture commune de la notion de développement social avec les acteurs du territoire pour plus de lien social et de dynamisme local,**
- **Axe 2 : Maintenir les actions et services de proximité adaptés à la famille nucléaire pour le dynamisme du territoire**
- **Axe 3 : Répondre aux besoins spécifiques du territoire ouest du Grand Figeac et notamment par des actions sociales et culturelles à destination des habitants et de la famille étendue.**

## Schéma synthétique du projet social 2023/2026

### L'orientation principale

Les habitants du territoire sont acteurs du lien social et du dynamisme local

### Les orientations générales

Placer la participation des habitants au cœur du projet pour les rendre acteurs de leur territoire

Garantir la vitalité du territoire par le maintien de services et activités de proximité pour tous

### Les orientations transversales

Améliorer la fonction accueil et sa transversalité pour développer la participation des habitants

Identifier les besoins en communication (interne ou externe) du centre social et culturel

Intégrer la notion d'itinérance sur l'ensemble du secteur ouest du Grand Figeac

Accompagner et soutenir les initiatives des habitants et favoriser leur participation et leur implication au CSC,

### Les orientations stratégiques

Créer des relations solides et une culture commune de la notion de développement social avec les acteurs du territoire pour plus de lien social et de dynamisme local

Maintenir les actions et services de proximité adaptés à la famille nucléaire pour le dynamisme du territoire

Répondre aux besoins spécifiques du territoire ouest du Grand Figeac et notamment par des actions sociales et culturelles à destination des habitants et de la famille étendue

<b>Action 1</b> : Soutenir et accompagner les élus dans leur politique de DSL	<b>Action 7</b> : Animation du volet Petite enfance	<b>Action 12</b> : Favoriser et faciliter l'accès aux droits
<b>Action 2</b> : Accompagner les habitants et bénévoles dans un parcours du bénévolat ou dans un accompagnement de projet	<b>Action 8</b> : Complémentarité pédagogique	<b>Action 13</b> : Développer les animations seniors et intergénérationnelles
<b>Action 3</b> : Construire et développer le partenariat avec les associations locales et les structures EVS et CSC du Grand Figeac	<b>Action 9</b> : Pérenniser et agrandir l'ALSH Extrascolaire	<b>Action 14</b> : Accès à une offre culturelle éclectique et de proximité
<b>Action 4</b> : Penser une nouvelle gouvernance associative	<b>Action 10</b> : Développer l'accueil ados	<b>Action 15</b> : Lutte contre toutes formes d'isolement
<b>Action 5</b> : Réorganisation interne au service du projet social	<b>Action 11</b> : Accompagnement à la parentalité	<b>Action 16</b> : Trouver des solutions pour développer une mobilité inclusive et adaptée
<b>Action 6</b> : Participer à la démarche et aux ateliers pour l'élaboration de la Convention Territoriale Globale		

## **Focus sur les actions du projet d'animation collective famille**

Les fiches actions liées au projet d'animation collective famille se retrouvent dans l'axe 2 et l'axe 3. Elles ont toutes pour finalité de faciliter la vie au quotidien des familles au sens nucléaire (parents-enfants) et au sens élargie (grands-parents-parents-enfants). Le choix d'intégrer le projet d'animation collective famille dans le projet social est expliqué par la transversalité des actions « familles ». C'est cette interdépendance entre les activités que nous essayons de mettre en œuvre au quotidien dans le centre social et qui se traduit de cette manière dans l'organisation de notre dossier.

Comme expliqué précédemment, nous avons travaillé collectivement à la construction d'une définition commune de la Famille. Ces réflexions ont finalement abouti au fait que la notion de famille se retrouve dans toutes les actions. En effet, une famille qu'elle soit nucléaire ou élargie, comprend à la fois les enfants, les ados, les parents, les grands-parents... Ainsi, l'agrandissement de l'ALSH afin d'accueillir l'ensemble des enfants du territoire le souhaitant est à la fois une action à penser pour le public jeune mais également pour les parents qui ont du mal à trouver des moyens de garde sur le territoire ce qui peut avoir des conséquences sur leurs emplois, sur la distance à parcourir pour trouver une garde, sur les finances du foyer...

Ce lien permanent avec la famille se retrouve ainsi dans l'ensemble des fiches actions et ce depuis deux ans où nous faisons en sorte de mettre en place plus de transversalité et d'interconnexions entre les projets.

La difficulté de ce raisonnement c'est d'identifier clairement et de mettre en avant les problématiques qui animeront cette animation collective famille. Il ne faut pas, par souci de cohérence, faire perdre de la lisibilité aux projets.

Les problématiques identifiées dans le projet « animation collective famille » sont :

- Aide des familles en précarité sociales et financières qui sont en augmentation sur le territoire
- Accompagnement du rôle de parent pour faire face aux problématiques sociales et sociétales
- Développer les actions intergénérationnelles pour le bien vivre ensemble sur le territoire
- Entretenir les facteurs faisant du secteur ouest un territoire dynamique et ainsi éviter qu'il devienne un territoire « dortoir »

Toutes ces problématiques se retrouvent dans nos axes stratégiques et donc dans nos fiches actions. Le rôle de la référente famille sera donc de veiller à ce que la mise en application des projets s'intègre dans un volet « famille ». Les fiches actions doivent être ainsi pensées pour de multiples publics. Pour cela, la référente famille à 15% de son temps sur de l'ingénierie de projet permettant ainsi aux autres salariés d'avoir son appui et son expertise dans la conception des actions. L'idée n'étant pas qu'elle contrôle la méthodologie appliquée ou la finalité souhaitée mais qu'elle puisse donner les éléments de compréhension pour que le projet soit pensé dans sa globalité servant une vision commune.



## **Focus sur un axe transversal : la fonction accueil du centre social et culturel**

La fonction accueil est primordiale pour un centre social et culturel. C'est la porte d'entrée pour des futurs adhérents, de futurs projets, de futurs bénévoles.

Il y a une nécessité de remettre l'accueil au centre du projet social d'où le choix de l'intégrer comme un axe transversal et présent dans l'ensemble du projet.

La complexité de cette fonction fait qu'elle doit être partagée par l'ensemble des salariés. Toutefois la responsable de l'accueil doit gérer le quotidien et la bonne réalisation de cette mission. Pour cela elle se doit d'être au courant de l'ensemble des événements et des procédures de la structure. Elle se doit également de connaître l'organigramme et les missions de chacun pour faire remonter les informations. Pour que l'accueil se passe de la meilleure des façons, les conditions suivantes doivent être réunies :

- convivialité
- espace de confidentialité
- lieux d'informations

Nous avons organisé l'espace « accueil » des bureaux pour qu'il remplisse le mieux possible ces conditions. Malheureusement nos locaux ne nous permettent pas de modifier l'espace comme nous le souhaiterions.

Comme vu plus haut, l'accueil, bien que géré principalement par une personne, doit être animé par tous les salariés. Cette fonction est donc partagée et notamment sur les autres espaces du CSC tels que l'ALSH ou le café associatif.

La fonction accueil prend une place essentielle dans ce projet social car nous avons souhaité mettre la participation des habitants au cœur de nos actions. En effet, nous souhaitons que le CSC accompagne les projets et initiatives d'habitants pour le développement du lien social et la dynamique locale. La fonction accueil est ainsi la première étape et le premier levier de cet engagement.

Pendant 12 ans nous avons eu la même chargée d'accueil. Son expérience dans la structure et sa connaissance des publics facilitaient grandement cette mission. Elle a fait le choix, courant de cette année 2022 de quitter la structure. Magali Moland, salariée depuis 3 ans a pris ses missions en aout dernier. Le fait d'avoir côtoyé l'ancienne chargée d'accueil durant ces 3 années a permis à Magali de prendre ses missions rapidement. Sa position centrale dans la structure et son engagement en dehors de REISSA lui permettent d'avoir, elle aussi, une connaissance fine des acteurs et des habitants. C'est une chance pour la réalisation de cette fonction.

La fonction accueil a fait l'objet d'un grand chantier durant l'année 2018-2019. Pendant un an, l'équipe salariée et les administrateurs se sont questionnés sur les modalités et les finalités de cet axe transversal. Ce travail a permis de mettre en place des outils de suivis et de gestion de l'accueil. Il a permis de réaménager l'espace et d'investir dans du mobilier. Il a permis également de modifier les fiches de poste de deux salariés en intégrant dans leurs missions une fonction accueil (coordinateur enfance-jeunesse et animateur du café associatif). Ils ont donc respectivement 10 et 80% de leur temps sur de l'accueil du public.

Nous avons chaque jour, une dizaine de visites dans nos bureaux que ce soit pour des demandes d'informations, des démarches administratives ou bien des échanges informels.

Toutes nos procédures et nos outils de communication ont été pensés pour que les adhérents et les bénévoles passent le plus souvent possible à l'accueil. C'est lors de ces échanges que nous arrivons à discuter du projet social et petit à petit accompagner les usagers vers l'intérêt collectif voire général.

Aujourd'hui nous essayons de délocaliser cette fonction sur l'ensemble du secteur ouest. Nous avons fait ce choix car beaucoup d'habitants ne sont pas forcément mobiles et/ou n'ont pas les outils numériques nécessaires pour trouver l'information souhaitée. De plus, cette délocalisation nous permettrait d'avoir une meilleure visibilité sur le territoire.

### **Focus sur un axe transversal : La participation des habitants**

La participation des habitants constitue l'existence même des projets des centres sociaux.

Dans ce projet en l'occurrence, la participation des habitants est même l'impact général de notre vision pour le territoire. Que ce soit en tant qu'adhérents, administrateurs ou partenaires d'un centre social, les habitants participent à la vie de leur village et favorisent le développement social. Vivre ensemble et prendre en compte les envies de chacun implique toutefois que les habitants soient engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Parce qu'ils sont les mieux placés pour agir sur ce qu'ils veulent changer dans leur village, ils doivent devenir acteurs de leur propre envie d'évolution.

Le centre social souhaite ainsi favoriser cette participation en les impliquant dès le départ dans la réflexion et la création des projets. L'équipe permanente et le CA a un rôle important, tant dans son approche et sa conception des projets, que dans la gouvernance et la méthodologie appliquées.

La fonction accueil et la communication auront également des rôles essentiels pour faire émerger et accompagner les projets d'habitants.

Le centre social souhaite devenir un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités vécues par les habitants d'un territoire. La participation des habitants aux activités des centres sociaux peut prendre différentes formes. Nous souhaitons que les 3 « maisons de la participation » soient utilisées et vécues par les habitants afin que le centre social ne soit pas considéré uniquement comme structure satisfaisant principalement les intérêts individuels.

La participation des habitants au CSC sera donc rendue possible par l'accompagnement des bénévoles et des salariés de l'association et dépendra de la place qu'on leur donnera dans la conception et la réalisation des projets.

Le projet que nous proposons dans ce document souhaite développer l'émancipation et le pouvoir d'agir des habitants dans un but de lien social et de dynamique locale.

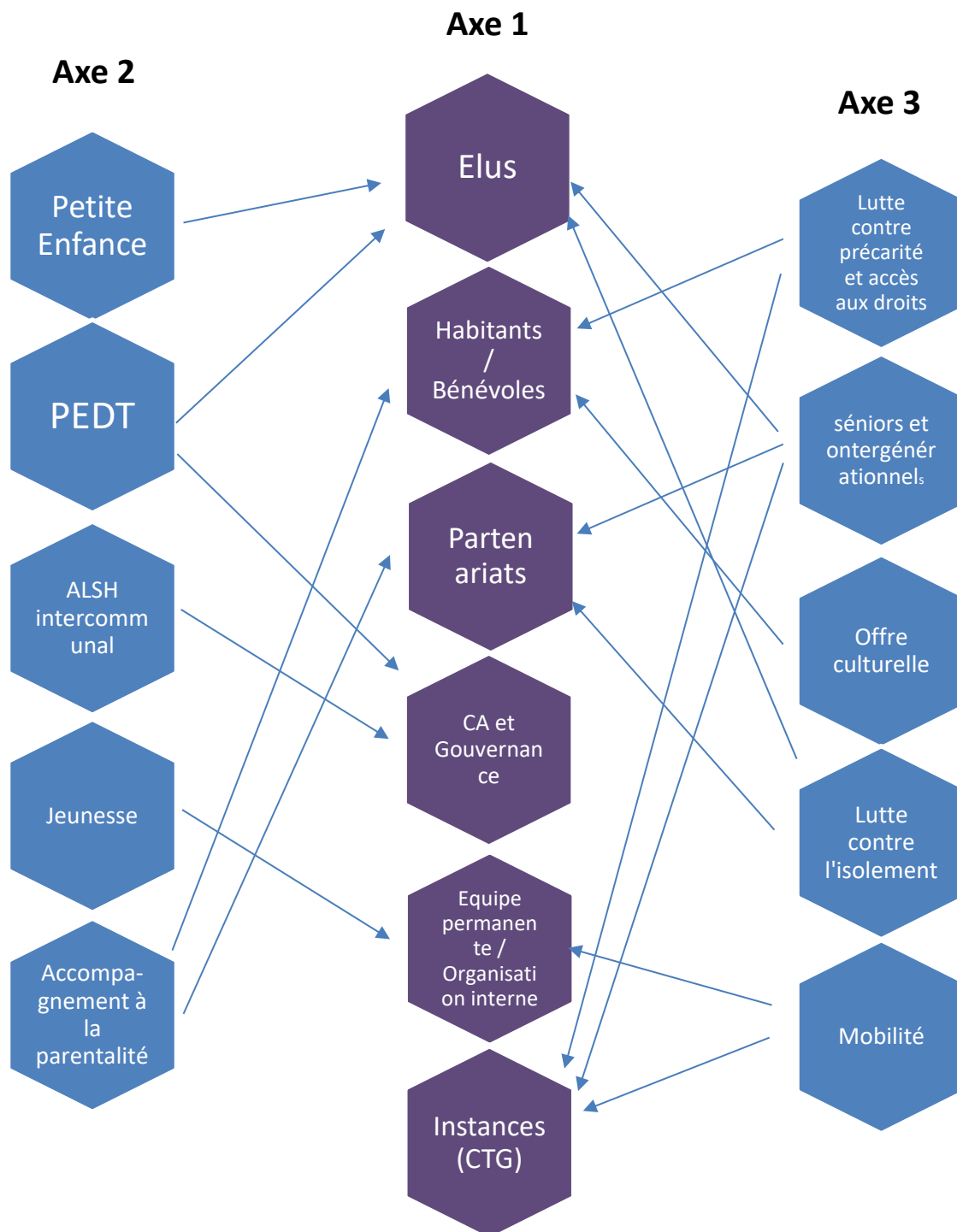
#### **4. Corrélations entre impacts et objectifs**

Certaines fiches actions de l'axe 2 et de l'axe 3 ne sont pas intégrées à notre approche orientée changement. Elles ont pour but de répondre à un besoin identifié par et pour les habitants et adhérents par des actions quotidiennes auprès des populations concernées. Toutefois, elles peuvent servir à la réalisation du chemin de changement souhaité dans une fiche action de l'axe 1.

L'objectif ici est d'identifier les chemins de changement souhaités pour chaque fiche action de l'axe 1 et de montrer les connexions entre les différents axes afin d'atteindre notre impact principal ; notre vision pour le territoire.

	<b>Chemins de changement ou objectifs à atteindre</b>
<b>Action 1</b> : Soutenir et accompagner les élus dans leur politique de DSL	<b>Chemin de changement souhaité</b> Etre consultés et sollicités par les élus locaux pour construire leur politique de développement social local. Que les élus locaux perçoivent le centre social et culturel comme un acteur majeur de la politique sociale locale.
<b>Action 2</b> : Accompagner les habitants et bénévoles dans un parcours du bénévolat ou dans un accompagnement de projet	<b>Chemin de changement souhaité</b> Développer le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société concernant leur territoire Les habitants se sentent acteurs de la vie du territoire
<b>Action 3</b> : Construire et développer le partenariat avec les associations locales et les structures EVS et CSC du Grand Figeac	<b>Chemin de changement souhaité</b> Intégration par les associations locales de leur importance dans le dynamisme du territoire et le lien social
<b>Action 4</b> : Penser une nouvelle gouvernance associative	<b>Chemin de changement souhaité</b> Clarifier la gouvernance de l'association pour qu'elle soit en cohérence avec ses valeurs. C'est-à-dire une association gérée par et pour les habitants
<b>Action 5</b> : Réorganisation interne au service du projet social	<b>Chemin de changement souhaité</b> Repenser l'organisation interne afin que l'équipe permanente axe ses activités sur le pouvoir d'agir des habitants et sur une politique de développement social local
<b>Action 6</b> : Participer à la démarche et aux ateliers pour l'élaboration de la Convention Territoriale Globale	<b>Chemin de changement souhaité</b> Co-construire la nouvelle Convention Territoriale Globale afin qu'elle soit perçue par l'ensemble des acteurs comme un élément cadre du développement local
<b>Action 7</b> : Animation du volet Petite enfance	<b>Objectif principal</b> Développer une offre de service dans le champ de la petite enfance pour répondre aux besoins du territoire
<b>Action 8</b> : Complémentarité pédagogique	<b>Objectif principal</b> Animer et coordonner le Projet Educatif de Territoire, et le Plan Mercredi
<b>Action 9</b> : Pérenniser et agrandir l'ALSH Extrascolaire	<b>Objectif principal</b> Agrandir l'ALSH pour accueillir l'ensemble des enfants et ainsi favoriser le maintien et l'installation des familles sur le territoire
<b>Action 10</b> : Développer l'accueil ados	<b>Objectif principal</b> Rendre les jeunes acteurs de leur territoire
<b>Action 11</b> : Accompagnement à la parentalité	<b>Objectif principal</b> Etre lieu de rencontres et de partage entre parents et/ou mono parents pour répondre aux besoins des familles et faire naître des initiatives citoyennes
<b>Action 12</b> : Favoriser et faciliter l'accès aux droits	<b>Objectif principal</b> Etre identifié comme lieu d'information et d'orientation par les habitants, les élus et les partenaires institutionnels
<b>Action 13</b> : Développer les animations seniors et intergénérationnelles	<b>Objectif principal</b> Renforcer le lien social sur le territoire et le vivre ensemble
<b>Action 14</b> : Accès à une offre culturelle éclectique et de proximité	<b>Objectif principal</b> Lutter contre une forme de précarité sociale et culturelle
<b>Action 15</b> : Lutte contre toutes formes d'isolement	<b>Objectif principal</b> Rompre l'isolement des habitants qu'il soit géographique et/ou social et/ou familial et favoriser le lien social
<b>Action 16</b> : Trouver des solutions pour développer une mobilité inclusive et adaptée	<b>Objectif principal</b> Permettre des à des personnes non motorisées ou à très faible revenus de pouvoir accéder à des services essentiels

**Schéma récapitulatif des connexions possibles entre les fiches actions  
Impacts recherchés (axe 1) ↔ objectifs à atteindre (axes 2 et 3)**



### III- Les fiches actions en détail

- Axe 1 : Créer des relations solides et une culture commune de la notion de développement social avec les acteurs du territoire pour plus de lien social et de dynamisme local**

<b>Fiche action n° 1 – Soutenir et accompagner les élus dans leur politique de DSL</b>		<b>Nouvelle</b>
<b>Chemin du changement / Impact social recherché</b>	<p style="text-align: center;"><b>Les élus locaux identifient le centre social et culturel comme structure ressource dans l'élaboration des projets politiques des communes du territoire.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>A l'inverse, les élus s'impliquent et partagent le projet social de l'association</b></p>	
<b>Actions et publics concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'animations et d'évènements dans les communes pour impliquer les élus du territoire (balade gourmande, repas, activités ponctuelles et/ou récurrentes)</li> <li>- Rencontrer les élus régulièrement pour présenter le CSC et ses missions</li> <li>- Créer une plaquette à cet usage pour les élus</li> <li>- Créer au CA des personnes missionnées comme interlocuteur relais/élus</li> <li>- Envoyer un questionnaire court et ouvert aux élus pour amorcer la discussion sur l'identification des besoins</li> <li>- Proposer des actions communes pour faire tomber les frontières / barrières</li> <li>- Assister et être invité à un conseil municipal dans l'année de chaque commune</li> </ul> <p><b>Effets attendus :</b>  Meilleure connaissance des missions et prérogatives de chacun  Favoriser une co-construction  Etre identifié comme structure ressource et légitime dans leur politique de développement social local</p>	
<b>Fonctionnement / Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier un élu référent/ un interlocuteur du centre social dans chaque conseil municipal</li> <li>- Organiser des temps de rencontre sur les différentes missions du centre social et culturel</li> <li>- Favoriser l'itinérance des actions sur l'ensemble des communes</li> <li>- Ouvrir le conseil d'administration</li> </ul>	<p><b>Échéancier :</b>  2023 : créer un livret à destination des élus  2023 et chaque année :  rencontre des élus, animations/évènements dans les communes  2024 : invitation des élus à des réunions du CSC  2025 : se faire inviter à des réunions des élus ou des conseils municipaux  2026 : mettre en place des projets de développement social en commun</p>
<b>Moyens</b>	<p><b>Humains :</b>  Elus du CA  Elus des communes  Salariés (directeur et responsables de pôle)</p>	<p><b>Matériels – locaux :</b>  Locaux des communes  Matériels en fonction de l'action  Outils d'animation adaptés aux objectifs des rencontres</p>

**Evaluation de l'impact  
recherché**

**Critères d'évaluation**

- Pour chaque critère d'évaluation, nous mettrons en valeur tous les ans l'objectif atteint.
- Le centre social est identifié comme structure ressource dans l'élaboration des projets politiques communaux.
- Le centre social a été sollicité par les communes dans le cadre de l'élaboration de projets politiques dans les domaines dont REISSA est acteur sur le terrain : chaque année : 1/2 fois, 2/3 fois, 3/4 fois, 4 fois et+
- Nombre de communes ayant sollicité le CSC : -/=3, 4/6, 7/9, 10 et+
- La connaissance du terrain a permis d'orienter et de développer les projets des communes.
- Nombre de projets orientés et développés grâce à notre connaissance du terrain chaque année et à notre projet social.
- Evolution, par les élus, de leur définition et du rôle du Centre Social et Culturel sur la durée du projet social.

Fiche action n° 2 – Accompagner les habitants et bénévoles dans un parcours de bénévolat ou dans un accompagnement de projet		<b>Nouvelle</b>
<b>Chemin du changement / Impact social recherché</b>	<b>Développer le pouvoir d’agir des habitants sur les questions de société concernant leur territoire</b>	
<b>Actions et publics concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer un DLA avec l’URQR sur le thème « <b>Mobilisation du bénévolat</b> »</li> <li>- Multiplier les occasions festives de rencontres sur l'ensemble des communes</li> <li>- Faciliter l’accessibilité des événements par du transport à domicile et des tarifs adaptés</li> <li>- Développer l'accueil au bureau (locaux plus adaptés et plus accueillants / aménagement de la zone d'accueil pour plus de convivialité et d'attractivité)</li> <li>- Soirée d'accueil pour les nouveaux habitants en partenariat avec les mairies</li> <li>- Valoriser l'implication des bénévoles et la développer</li> <li>- Alternier petites rencontres (lecture de contes, balade à la bougie, ...) et plus grandes (festival sur 1 ou 2 journées, fête du jeu, etc)</li> <li>- Formation des salariés sur l’accompagnement des bénévoles</li> <li>- Déposer une demande de subvention au projet FDVA</li> </ul> <p><b>Effets attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et maintien du lien social et du bien- vivre ensemble</li> <li>- Accueil de nouveaux habitants et de nouvelles personnes ayant envie de s'impliquer sur le secteur</li> <li>- Développement du bénévolat et de l'entraide</li> <li>- Meilleure connaissance des missions du centre social</li> </ul>	
<b>Fonctionnement / Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en lien des personnes ayant les mêmes envies, des projets proches</li> <li>- Communiquer sur l'existant et sur ce qu'on veut développer</li> <li>- Des réunions de travail portant sur les initiatives d’habitants</li> </ul>	<p><b>Échéancier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2023-2024 Mise en place d’un DLA</li> <li>- 2023 Premiers pots pour les nouveaux arrivants</li> <li>- Lancement des soirées dédiées aux projets d’habitants</li> </ul>
<b>Moyens</b>	<p><b>Humains :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute l’équipe permanente</li> <li>- Les intervenants extérieurs</li> <li>- Partenariats avec les autres associations du territoire</li> <li>- Communiquer sur les missions du CSC</li> <li>- Personnes en charge de l’accueil</li> </ul>	<p><b>Matériels – locaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un lieu incubateur de projets = le futur lieu du café associatif</li> <li>- Un fond dédié au financement des projets initiés par les habitants</li> <li>- Le jardin partagé comme outil de lien social</li> <li>- Les salles des fêtes des communes du secteur</li> <li>- Futur Tiers-lieu Martigoutte</li> </ul>



<b>Evaluation de l'impact recherché</b>	<b>Critères d'évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Evolution de l'engagement bénévole (intérêt individuel à général)</li><li>- Nombre d'installations de familles sur le secteur /</li><li>- Evaluation de leur intégration et adaptation sur le territoire</li><li>- Le CSC a-t-il été un outil d'intégration pour ces nouvelles familles ?</li><li>- Nombre de projets et d'initiatives portés par les habitants</li><li>- Montant débloqué par l'association pour soutenir les projets d'habitants</li></ul>
---	---

Fiche action n° 3 - Construire et développer le partenariat avec les associations locales et les structures EVS et CSC du Grand Figeac		<i>Nouvelle</i>
<b>Chemin du changement / Impact social recherché</b>		Intégration par les associations locales de leur importance dans le dynamisme du territoire et le lien social
<b>Actions et publics concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésions du centre social à d'autres associations</li> <li>- Aller aux assemblées générales pour mieux les connaître</li> <li>- Organiser des rencontres et définir des axes communs partagés, des actions à réaliser ensemble en synergie</li> <li>- Créer des évènements communs (partage des moyens technique et humain notamment)</li> <li>- Faire une frise des événements importants des associations locales et la communiquer</li> </ul> <p><b>Effets attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impulser une dynamique partenariale</li> <li>- Maillage territorial/actions d'animation et de développement</li> <li>- Développer l'entraide, l'accueil et la solidarité entre associations</li> <li>- Donner de la visibilité aux autres associations (REISSA comme catalyseur associatif)</li> <li>- Sortir de la concurrence entre associations pour co-construire</li> <li>- Proposer des évènements en commun à la population (brassage de différents publics)</li> <li>- Initier des rencontres, être force de proposition</li> <li>- Partager une vision commune</li> </ul>	
<b>Fonctionnement / Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres inter-assos</li> <li>- Favoriser des actions ou événements fédérant différents acteurs (social, artisanat, culture ....)</li> <li>- Continuer la dynamique collective entre structures d'Animation de la Vie Sociale</li> <li>- Partager des locaux (Martigoutte), multiplier les lieux de croisements, de projets en co-construction avec les différents acteurs du tiers-lieu / mutualisation des énergies et des moyens matériels</li> </ul>	<p><b>Échéancier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2023 : Création d'un livret associatif</li> <li>- 2023 : Organisation des 20 ans de l'association avec d'autres partenaires</li> <li>- Été 2023 : Événement culturel en partenariat (comme pour les résurgences)</li> <li>- 2024 : création d'un comité associatif</li> </ul>

<p><b>Moyens</b></p>	<p><b>Humains :</b></p> <p>Chargée de communication (relai d'information)          Directeur et Administrateurs (présence aux réunions/rencontres)          Référente famille (partenariat)          animateur socio-culturel et Bénévoles (projets)</p>	<p><b>Matériels – locaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Futur lieu du café associatif</li> <li>- Matériel en prêt (minibus électrique ou thermique...)</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'impact recherché</b></p>	<p><b>Critères d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenariats</li> <li>- Nombre d'adhésions associatives</li> <li>- Nombre d'actions communes et évaluation de leurs impacts sur la population</li> <li>- Nombre de communications partenaires</li> <li>- Création de collectifs</li> </ul>	

Fiche action n° 4 – Penser une nouvelle gouvernance associative

**Nouvelle**

**Chemin du changement / Impact social recherché**

**Clarifier la gouvernance de l'association pour qu'elle soit en cohérence avec ses valeurs. C'est-à-dire une association gérée par et pour les habitants**

**Actions et publics concernés**

- Mettre en place des commissions pour que les habitants aient un sentiment d'appartenance au projet
- Revoir le rôle du bureau
- Réflexions internes sur l'ouverture des séances du CA et de son compte rendu
- Invitation salariés CA pour présenter leurs projets
- Créer d'autres instances (comité de veille, comité stratégique, comité de pilotage... ?)
- Réunion trimestrielle avec les élus : Proposition d'une réunion pour savoir les attentes des élus
- Invitation des élus au CA sur des sujets spécifiques
- Plus d'échanges entre CA et équipe permanente. Mise en place d'un membre du CA référent par salarié
- Alternance entre réunions de CA opérationnelles et réunions stratégiques
- Attribuer des rôles au sein du CA pour développer l'implication et travailler en commissions
- Faire le point avec les administrateurs pour définir leurs attentes et leur engagement
- Recentrer le CA sur de la stratégie
- Faire une commission RH au sein du CA
- Commissions ouvertes aux habitants pour qu'ils élaborent et s'approprient les projets
- Organisation de temps informels entre administrateurs et salariés

**Effets attendus :**

- Avoir des membres du CA issus de diverses communes et de milieux socio-professionnels divers
- Mixité sociale et intergénérationnelle
- Représentation plurielle pour faciliter les contacts avec les élus et les autres associations du territoire
- Investissement et sollicitation plus importante des élus locaux
- Garantie d'un équilibre territorial des actions du centre social
- Garantie auprès de la CAF et des partenaires institutionnels
- Associer plus les salariés à la définition des axes stratégiques afin qu'ils s'approprient et puissent représenter le centre social
- Respecter et réaliser le projet social
- Meilleure dynamique interne

<p><b>Fonctionnement / Organisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un référent au conseil municipal de chaque commune du territoire pour faire le point des projets du centre social</li> <li>- Création de groupes de travail en interne CA/salariés et en externe CA/Habitants/élus</li> <li>- Formation des administrateurs</li> </ul>	<p><b>Échéancier :</b></p> <p>2023 : -création de nouvelles instances de gouvernance -Mise en place de la nouvelle organisation du CA</p> <p>2024 : - Formations des administrateurs</p> <p>2025 : Ecriture de nouveaux statuts</p>
<p><b>Moyens</b></p>	<p><b>Humains :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DLA</li> <li>- groupes de travail</li> <li>- pédagogie et communication</li> <li>- moments informels conviviaux d'échange</li> </ul>	<p><b>Matériels – locaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salles de réunion</li> <li>- Futur café associatif</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'impact recherché</b></p>	<p><b>Critères d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'interpellations/rencontres du centre social par les élus</li> <li>- Nombre d'actions communes (avec qui ?)</li> <li>- Nombre d'adhésions et de nouveaux administrateurs</li> <li>- Nombre d'intervention au CA des salariés / avis des salariés sur la prise en compte de leurs attentes</li> <li>- Perception des habitants et des adhérents sur l'opacité ou non de la gouvernance de l'association</li> <li>- Evolution de la relation de confiance des habitants et des partenaires (institutionnels ou associatifs)</li> </ul>	

<b>Fiche action n° 5 – Réorganisation interne au service du projet social</b>		<b>Nouvelle</b>
<b>Chemin du changement / Impact social recherché</b>	Repenser l'organisation interne afin que l'équipe permanente axe ses activités sur le pouvoir d'agir des habitants et sur une politique de développement social local	
<b>Actions et publics concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repenser l'organigramme en fonction des projets et des fiches de poste</li> <li>- Les habitants proposent eux-mêmes les actions</li> <li>- Mise en place de réunions hebdomadaires <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunions d'information</li> <li>▪ Réunions de coordination</li> <li>▪ Réunion de cohésion</li> </ul> </li> <li>- Favoriser la transmission d'information via de nouveaux outils de partage</li> <li>- Mise en place de temps informels</li> <li>- Formation sur l'accompagnement des bénévoles</li> <li>- Mise en place d'évènements permettant des rencontres informelles: spectacles, sorties diverses, fête du CSC, marché (artiste, Noël, etc)</li> <li>- Délocalisation des actions pour mailler le territoire</li> <li>- Accueil des bénévoles sur d'autres communes</li> <li>- <b>Création d'une frise d'activités pour avoir une vue d'ensemble des projets du CSC sur l'année.</b></li> </ul> <p><b>Effets attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleur accompagnement des bénévoles vers l'intérêt général</li> <li>- Plus de transversalité entre les projets</li> <li>- Plus grande dynamique d'équipe</li> <li>- Pallier la séparation géographique des bureaux et espaces de travail</li> </ul>	
<b>Fonctionnement / Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délocalisation des actions et de la fonction accueil</li> <li>- Communication interne à repenser</li> <li>- Participation à la construction d'un lieu commun (arrivée et déploiement d'un nouveau lieu pour le café associatif et de bureau ?)</li> <li>- Retravailler collectivement les fiches de poste et y intégrer de la transversalité</li> </ul>	<b>Échéancier :</b> 2023-2025

<b>Moyens</b>	<b>Humains :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute l'équipe</li> <li>- Chargée de communication</li> <li>- Relais d'adhérents pour l'affichage</li> <li>- Relais d'habitants appartenant à d'autres associations pour partenariat</li> <li>- L'accueil</li> <li>- Urne, boîte à idée, livre, etc, permettant de recueillir les idées/ besoins de chacun à l'accueil et lors de chaque manifestation</li> </ul>	<b>Matériels – locaux :</b> Nouveaux locaux Parc informatique et applications de communication interne
<b>Evaluation de l'impact recherché</b>	<b>Critères d'évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamique et ambiance au sein de l'équipe permanente</li> <li>- Nombre de projets transversaux et de coopérations interservices</li> <li>- Nombre de nouveaux adhérents</li> <li>- nouvelles activités proposées</li> <li>- nombre de partenariats réalisés</li> <li>- nombre de bénévoles impliqués</li> <li>- nombre de rencontres (fêtes, manifestation, spectacle)</li> <li>- Turn-over salarial</li> </ul>	

<b>Fiche action n° 6 – La Convention Territoriale Globale</b>		<b>Renouvellement</b>
<b>Chemin du changement / Impact social recherché</b>	<b>Co-construire la nouvelle Convention Territoriale Globale afin qu'elle soit perçue par l'ensemble des acteurs comme un élément cadre du développement local</b>	
<b>Actions et publics concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre un partenaire actif dans la démarche de réflexion menée sur le territoire du Grand-Figeac en participant aux différents ateliers et aux différents travaux proposés.</li> <li>- Fournir des informations pertinentes sur le territoire d'intervention du CSC pour nourrir la réflexion</li> <li>- Soutenir une démarche de développement social du territoire cohérente et concertée s'appuyant sur la réalité de terrain</li> <li>- Partager une vision commune du territoire et de ses besoins</li> <li>- Déterminer les enjeux sociaux du territoire pour permettre la construction d'un projet partagé</li> <li>- Participer au processus de décision et tant qu'acteur local</li> <li>- Participer à la définition de l'Animation de la Vie Sociale du territoire.</li> </ul> <p><b>Effets attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte de l'AVS dans la politique intercommunale</li> <li>- Placer les habitants et leurs besoins au cœur de la CTG</li> <li>- Investissement technique et financier du Grand-Figeac dans cette démarche concertée</li> <li>- Les centres socioculturels du territoire sont intégrés au Comité de Pilotage</li> <li>- Un projet partagé de territoire est élaboré au terme de la réflexion</li> <li>- Définition d'une politique de l'AVS concertée avec des projections d'actions à moyen et long termes</li> <li>- La CTG n'est plus un document de diagnostic mais de prospective et de référence au service des habitants et du portage de projet.</li> <li>- Débloquer des financements en fonction des problématiques identifiées</li> </ul>	
<b>Fonctionnement / Organisation</b>	<p>L'association va s'impliquer dans cette démarche par la présence de salariés et / ou administrateurs aux différents temps organisés.</p> <p>Des bénévoles pourront être associés selon les ateliers proposés.</p> <p>Un retour sera fait aux habitants pour les tenir informés de la démarche et de son avancée.</p>	<p><b>Échéancier :</b></p> <p>Bilan de la première CTG et construction de la nouvelle sur l'année 2023</p> <p>2023 : Réunion d'informations aux habitants</p> <p>2024 : Intégration du Comité de Pilotage des structures de l'AVS</p>



<b>Moyens</b>	<b>Humains :</b> Directeur / Conseil d'Administration / Bénévoles	<b>Matériels – locaux :</b> Salles de réunion
<b>Evaluation de l'impact recherché</b>	<b>Critères d'évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des structures de l'AVS au Comité de Pilotage</li> <li>- Nombre de projets financés issus des conclusions de la nouvelle CTG</li> <li>- Evolution du nombre d'acteurs engagés dans la CTG et son comité de pilotage</li> <li>- Evolution de la perception de la CTG par les acteurs locaux (passage d'un « document redondant » à « essentiel » pour le territoire).</li> </ul>	

## Axe 2 : Maintenir les actions et services de proximité adaptés à la famille nucléaire pour le dynamisme du territoire

Fiche action n° 7 – Animation du volet Petite enfance		<i>Renouvellement</i>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre force de proposition dans le domaine de la petite enfance sur le territoire</li> <li>- Etre identifier comme acteur dans ce domaine auprès des habitants, des structures locales et des institutions</li> <li>- Assurer une veille sur l'évolution des besoins</li> <li>- Définir avec élus communaux la politique petite enfance du territoire</li> </ul>	
<b>Actions et Public(s) concerné(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'investir dans le projet de création de la micro crèche du territoire</li> <li>- Mettre en place des réunions avec les élus communaux</li> <li>- Mettre en place des projets passerelles avec les acteurs éducatifs (Relais Petite Enfance Itinérant, assistantes maternelles, garde d'enfants, parents et aussi en interne dans le cadre de l'ALSH)</li> <li>- Développer des actions de prévention et d'informations avec des professionnels médico-sociaux et/ou acteurs locaux</li> <li>- Poursuivre la mise en œuvre des projets parentalités, dans le cadre du REAAP notamment qui consistent à organiser des temps entre parents, entre (grands) parents et enfants divers et variés</li> </ul>	
<b>Fonctionnement</b>	<p>La référente famille participe à l'ensemble des réunions sur le territoire, le Grand Figeac et le département</p> <p>La référente famille rencontre régulièrement tous les acteurs du territoire</p>	<p><b>Échéancier :</b></p> <p>2023 et tous les ans : mise en place des projets et actions pour et avec les parents et les professionnels</p> <p>2023 : Réunions en interne pour définir la politique petite enfance et envisager les actions</p> <p>2023 : s'investir dans les le projet de micro crèche</p> <p>2024 : réunion avec les élus communaux</p>
<b>Moyens</b>	<p><b>Humains :</b></p> <p>Salariés</p> <p>Partenaires</p> <p>Elus communaux</p> <p>Membres du CA</p>	<p><b>Matériels – locaux :</b></p> <p>Locaux des communes</p> <p>Matériels en fonction de l'action</p>

<p><b>Évaluation</b></p>	<p><b>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs :</b></p> <p>Pour chaque critère d'évaluation, nous noterons tous les ans ce qui a été réalisés afin d'avoir l'évolution sur l'ensemble du projet</p> <p>Etre force de proposition dans le domaine de la petite enfance sur le territoire  Le CSC impulse des actions de préventions, d'informations avec les différents partenaires oui/non  Le CSC incite les parents à s'impliquer dans les actions qui leurs sont proposées oui/non  Ces 2 critères ont permis la création de nouveaux projets/partenariats oui/non</p> <p>Définir avec élus communaux la politique petite enfance du territoire  Des réunions ont été mises en place en interne et en externe pour travailler sur la politique petite enfance du territoire oui/non  Le CSC a pu s'exprimer et influencer les projets politique par sa connaissance du terrain oui/non</p> <p>Etre identifier comme acteur dans ce domaine auprès des habitants, des structures locales et des institutions  Le CSC a mis en place des actions pour créer du lien entre les habitants, les professionnels, les élus communaux  Ces actions ont permis la mise en place de nouvelles actions oui/non  Le CSC a amélioré sa communication pour promouvoir ces actions et être identifié : oui/non (nb de nouvelles publications, type de communication,...)  Les structures locales nous contactent pour des projets liés à la petite enfance  Les parents nous font part de leurs besoins et de leurs attentes : oui/non</p> <p>Assurer une veille sur l'évolution des besoins  Le CSC s'est informé auprès des partenaires de l'évolution oui/non  Le CSC observe sur le terrain une évolution des besoins oui/non</p>
--------------------------	---

## Fiche action n° 8 – Complémentarité pédagogique

**Renouvellement**

<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une harmonie et une cohérence territoriales entre les actions du centre social auprès des enfants et de leurs familles en partenariat avec les écoles et le collège</li> <li>- Développer les partenariats entre les différents acteurs autour de l'enfant</li> <li>- Proposer un PEdT respectant le rythme de l'enfant et les articulations entre les différents temps de la journée et de la semaine : prendre en considération les besoins de détente et de repos sur les temps périscolaires le mercredi, en privilégiant des activités de loisirs, de découverte, à caractère ludique.</li> <li>- Favoriser le développement de l'enfant par l'initiation à de nouvelles activités, éveiller leur curiosité,</li> <li>- Valoriser, développer et fédérer la vie associative locale</li> </ul>	
<p><b>Actions et Public(s) concerné(s)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la dynamique projet de l'Accueil périscolaire et du temps méridien (organisation; projets pédagogique et éducatif de REISSA)</li> <li>- Concertation avec les municipalités pour l'usage des locaux scolaires sur ces temps ainsi que lors de l'accueil ados</li> <li>- Créations d'outils pédagogiques itinérants (mallettes/thèmes)</li> <li>- Travail avec les APE</li> <li>- Implication des acteurs dans la démarche PEdT : participation active de tous aux instances de réflexion autour du projet de territoire,</li> </ul>	
<p><b>Fonctionnement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres biannuelles du comité de pilotage. Rencontres régulières avec les partenaires opérationnels et les enseignants</li> <li>- Concertations avec les municipalités d'Assier- Livernon et département (collège de Lacapelle-Marival) /utilisation des locaux</li> <li>- Participation de REISSA à certaines réunions autour de l'école: présentation des activités lors des réunions parents/profs de rentrée;</li> <li>- Possibilité de participation à certains conseils d'école et CA collège pour présentation d'un projet</li> <li>- Rencontres avec les enseignants et les élus pour définir les axes du CEJ sur le secteur</li> <li>- Communication/information autour des actions</li> <li>- Réunions pédagogiques communes entre les acteurs éducatifs</li> </ul>	<p><b>Échéancier :</b></p> <p>Tout au long du projet</p> <p>2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouvellement du PEDT</li> </ul>

<p><b>Moyens</b></p>	<p><b>Humains :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Familles, écoles, associations, intervenants, municipalités, agents communaux, Inspection Education Nationale, DDCSPP, CAF du Lot, Francas du Lot.</li> <li>- Chargée de la branche famille du CSC</li> <li>- Directeurs ALSH et CSC et animateurs ALSH</li> </ul>	<p><b>Matériels – locaux :</b></p> <p>salles communales, écoles, mini-bus, matériel pédagogique</p>
<p><b>Évaluation</b></p>	<p><b>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des acteurs</li> <li>- Nombre de projets communs avec un ou plusieurs partenaires</li> <li>- Impact des projets communs sur les acquis des enfants</li> <li>- Satisfaction de tous les partenaires (CSC, enseignants, APE...)</li> <li>- Concertation des acteurs de l'enfance-jeunesse du territoire</li> <li>- Maintien de services et activités de proximité</li> <li>- Satisfaction des familles par rapport à la qualité du service et des projets,</li> <li>- Poursuite et développement de partenariats avec les acteurs locaux, mise en place de projets communs</li> </ul>	

<b>Fiche action n° 9 – Pérenniser et agrandir l'ALSH Extrascolaire</b>		<b>Renouvellement</b>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès à toutes les familles même celles en dehors du territoire.</li> <li>- Maintenir les familles sur le territoire et permettre l'implantation de nouveaux arrivants</li> <li>- Dynamisme des villages et qualité de vie</li> <li>- Mission de service au public</li> <li>- S'assurer d'un financement et d'une implication pérenne des communes qui bénéficient des services de l'ALSH extrascolaire pour permettre la poursuite du service dans de bonnes conditions</li> <li>- Sécuriser les familles sur un moyen de garde</li> <li>- Ne plus voir l'ALSH seulement comme moyen de garde</li> </ul>	
<b>Actions et Public(s) concerné(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontrer les élus locaux sur l'impact territorial de l'ALSH et de l'extrascolaire</li> <li>- Demande d'agrandissement des locaux des ALSH</li> <li>- Demande à être associé à la poursuite de la réflexion de l'intercommunalité du Grand Figeac avec la CAF/financement pérenne des actions autour de la jeunesse (prise de compétence ? CEJ ?)</li> <li>- Réfléchir à une possible délocalisation de l'ALSH</li> <li>- Sensibiliser les élus aux difficultés rencontrées lors de l'accueil des enfants en extra-scolaire et au besoin d'un soutien financier</li> <li>- Sensibiliser les familles au besoin d'anticipation de leur demande d'inscription</li> <li>- Mettre en place un sondage de fin d'année scolaire, dans les écoles (carnet de liaison ou via les parents d'élèves) demandant aux familles si elles prévoient d'inscrire leurs enfants à l'ALSH l'année suivante et à quelle fréquence pour les mercredis (nécessité de plus de temps pour préparer la rentrée)</li> <li>- Créer une commission de travail sur la gestion de l'ALSH</li> </ul>	
<b>Fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure d'accueil adaptée à la demande</li> <li>- Mobilisation des communes du territoire</li> <li>- Vision claire de la capacité et des modalités d'accueil</li> <li>- Anticipation de la demande</li> <li>- Demande spécifique des parents motivée par écrit pour les sorties (exemple du regroupement "tente")</li> <li>- Convoquer les parties concernées: élus, représentants de parents, partenaires divers</li> <li>- Point d'accueil relais avec transport en minibus si délocalisation (navette)</li> </ul>	<p><b>Échéancier :</b></p> <p>2023 : Connaître la décision du Grand Figeac sur son soutien financier</p> <p>2024 : Travail avec les mairies pour équilibrer l'offre de service (multi-sites ?)</p>

<b>Moyens</b>	<b>Humains :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres CA REISSA/élus/CAF/sous-préfète</li> <li>- Présentation des difficultés et des solutions envisagées aux familles</li> </ul>	<b>Matériels – locaux :</b>
<b>Évaluation</b>	<b>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation physique des communes, du Grand Figeac, des familles</li> <li>- Engagement contractualisé /Participation financière permettant la pérennisation</li> <li>- Réponses aux problématiques d'accueil de l'ALSH extra-scolaire</li> <li>- Nombre d'arrivées de nouvelles familles sur le territoire et dans l'ALSH</li> <li>- Retour sur l'adéquation nombre de demandes d'inscription / nombre d'enfants accueillis</li> <li>- Evolution des subventions communales et intercommunales liées au CEJ ou non</li> </ul>	

<b>Fiche action n° 10 – Développement de l'accueil ados</b>		<b>Renouvellement</b>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux jeunes un épanouissement extrafamilial à un âge où le collectif est recherché, dans un environnement rural pauvre en transports collectifs</li> <li>- Développer le sens du collectif et de la responsabilisation citoyenne</li> <li>- Etre repéré comme lieu d'informations et d'orientation par les adolescents s et leurs familles</li> <li>- Rendre les jeunes acteurs de leur territoire</li> <li>- Créer ou poursuivre le lien avec les structures jeunes du territoire</li> </ul>	
<b>Actions et Public(s) concerné(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place les animations dans des lieux "sécurisés" et adaptés à ce public,</li> <li>- Créer et gérer un local ados avec et pour eux (des travaux à son organisation interne)</li> <li>- Créer une junior association pour le développement de valeurs civiques et citoyennes qui pourraient être transmises d'années en années</li> <li>- Candidater à la PS Jeune et recruter un animateur dédié à l'animation Jeunesse</li> <li>- Mettre en place une organisation facilitant la mobilité des jeunes (activités sur tout le territoire, transport,...)</li> <li>- Programmer des actions de prévention (écrans, addictions diverses,...) et d'informations/orientations (relais information jeunesse, boussole des jeunes,...)</li> <li>- Accompagner les jeunes dans leurs projets (environnement, citoyenneté, junior association, voyages, lecture...)</li> <li>- Planifier des animations culturelles (concerts, rencontres artistiques diverses en live, ...)</li> <li>- Mettre en place des actions avec les autres structures jeunes (conseil municipal de jeunes, accueil jeunes du Grand Figeac)</li> </ul>	
<b>Fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail avec des partenaires pour palette de propositions cohérentes</li> <li>- Jeunes = force de propositions, organisateurs de leurs temps d'accueil.</li> <li>- Animateurs = principalement accompagnateurs</li> <li>- Interventions bénévoles des familles</li> </ul>	<b>Échéancier :</b> Dès 2023 : Créer un local ados + Créer une junior association + Déposer une PS Jeune 2024 : actions de prévention Tous les ans : actions culturelles Tous les ans : actions avec les autres structures jeunes
<b>Moyens</b>	<b>Humains :</b> Un voire deux animateurs jeunesse	<b>Matériels – locaux :</b> Locaux des communes Futur local ados



## Évaluation

### Indicateurs quantitatifs et qualitatifs :

Pour chaque critère d'évaluation, nous noterons tous les ans ce qui a été réalisé afin d'avoir l'évolution sur l'ensemble du projet

Permettre aux jeunes un épanouissement extrafamilial à un âge où le collectif est recherché, dans un environnement rural pauvre en transports collectifs

Les conditions mises en place dans les menées de projets ont permis à des jeunes de se retrouver entre jeunes ? oui/non

Conditions mises en place :

Nom du projet	Fréquence des rencontres	Moyen facilitant la mobilité	Lieu adapté et sécurisé	Action de préventions

Développer le sens du collectif et de la responsabilisation citoyenne

Evolution des comportements des jeunes dans la prise de décision, l'écoute des autres, la mise en place de règles,....

Etre repéré comme lieu d'informations et d'orientation par les adolescents et leurs familles

Nombre de jeunes ou de parents venant à l'accueil ados pour de l'information ou de l'orientation

Rendre les jeunes acteurs de leur territoire et transmetteurs de valeurs et de savoirs

L'implication des jeunes se mesurera tous les ans selon l'échelle de Hart

Créer ou poursuivre le lien avec les structures jeunes du territoire

Nombre de d'actions mises en place dans cet objectif ?

Création de projets communs suite à ces actions ? oui/non

Fiche action n° 11 – Accompagnement à la parentalité		Renouvellement
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Etre identifié comme acteur d'accompagnement à la parentalité</p> <p>Accueillir et créer du lien entre les nouvelles familles, les primo-parents et les familles installées sur le territoire</p> <p>Etre lieu de rencontres et de partage entre parents et/ou mono parents</p> <p>Renforcer les liens familiaux</p> <p>Assurer une veille sur des situations familiales</p> <p>Assurer une veille documentaire, de l'évolution des familles sur le territoire</p>	
<b>Public(s) concerné(s)</b>	<p>A destination des parents :</p> <p>Poursuivre la mise en œuvre des projets parentalité, dans le cadre du REAAP notamment, qui consistent à organiser des temps entre parents, entre (grands) parents et enfants, divers et variés (prévention des risques, relationnel/comportement, accompagnement...)</p> <p>A destination des élus et des partenaires :</p> <p>Leur communiquer les projets et les impliquer dans la conception de ceux-ci en fonction de leur rôle</p> <p>Rencontrer les acteurs médico-sociaux, éducatifs et autres structures locales (PMI, écoles, assistantes sociales, IME...)</p> <p>Pour la référente famille :</p> <p>Participer aux réunions mises en place par les partenaires (<b>REAAP par exemple</b>)</p> <p>Mettre en place des actions spécifiques à la monoparentalité et favoriser le répit parental</p>	
<b>Fonctionnement</b>	<p>Organiser des rencontres régulières où il est possible de parler librement afin d'identifier les besoins ou thématiques d'intervention</p> <p>Faire remonter les difficultés entendues auprès de la référente famille afin de l'orienter dans les thématiques d'accompagnement</p>	<p><b>Échéancier :</b></p> <p>Dès 2023</p>
<b>Moyens</b>	<p><b>Humains :</b></p> <p>Salariés</p> <p>Partenaires</p> <p>Intervenants</p>	<p><b>Matériels – locaux :</b></p> <p>Locaux des communes</p> <p>Matériels en fonction de l'action</p>

<p><b>Évaluation</b></p>	<p><b>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs :</b>  Pour chaque critère d'évaluation, nous noterons tous les ans ce qui a été réalisé afin d'avoir l'évolution sur l'ensemble du projet</p> <p>Etre identifié comme acteur d'accompagnement à la parentalité  Les structures locales nous contactent pour des projets liés à la parentalité : oui/non  Les parents nous font part de leurs besoins et de leurs attentes : oui/non</p> <p>Accueillir et créer du lien entre les nouvelles familles, les primo-parents et les familles installées sur le territoire  Combien d'actions ont été mises en place ?  Les familles ont créé du lien au sein du CSC ? oui/non  Les familles se retrouvent en dehors du CSC ? oui/non</p> <p>Etre lieu de rencontres et de partage entre parents et/ou mono parents  Combien d'actions ont été mises en place ?  Quels sont les résultats observés :  Les parents échangent naturellement, sur sollicitation, ...  Les parents proposent des thèmes, des activités,...  Le nombre de parents participants évolue positivement</p>
--------------------------	---

### Axe 3 : Répondre aux besoins spécifiques du territoire ouest du Grand Figeac et notamment par des actions sociales et culturelles à destination des habitants et de la famille élargie

Fiche action n° 12 – Favoriser et faciliter l'accès aux droits		<b>Nouvelle</b>
<b>Descriptif et contenu de l'action</b>	Etre identifié comme lieu d'information et d'orientation par les habitants, les élus et les partenaires institutionnels	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Favoriser l'accès aux informations concernant l'accès aux droits Maintenir les liens avec les partenaires Etre identifié comme lieu d'information et d'orientation par les habitants, les élus et les partenaires institutionnels	
<b>Actions</b>	Relais d'informations sur des campagnes nationales et les dispositifs des partenaires (CAF loisirs, Pass évasion, aide à la pratique sportive, bourse collège,...) Poursuivre les réunions avec les partenaires (Assistants sociaux, CAF, MSA, France services, ...) Créer des ateliers « accès aux droits » itinérants sur le territoire Porter une réflexion, en collaboration avec la maison « France Services » et la CAF pour devenir « Point Relai CAF »	
<b>Fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation de la personne en charge de l'accueil et de la référente famille sur les dispositifs relayés</li> <li>- Points réguliers avec la CAF et la MSA pour avoir des informations sur les dispositifs possibles</li> <li>- Faire une veille des nouveautés (notamment de l'Etat) pour en informer les habitants</li> <li>- Avoir de la documentation à l'accueil de l'association sur les dispositifs existants</li> </ul>	<b>Échéancier :</b> 2023 et chaque année : Poursuivre les réunions avec les partenariats 2023 et chaque année : Relayer les informations 2024 : ateliers itinérants sur le territoire
<b>Moyens</b>	<b>Humains :</b> Salariés Elus communaux Partenaires des dispositifs à relayer auprès des habitants Partenaires à sensibiliser sur le fait que le CSC est un lieu ressource (écoles, PMI, ...)	<b>Matériels – locaux :</b> Locaux des communes Matériels en fonction de l'action

**Évaluation**

**Critères d'évaluation**

Pour chaque critère d'évaluation, nous noterons tous les ans ce qui a été réalisé afin d'avoir l'évolution sur l'ensemble du projet

Favoriser l'accès aux informations concernant l'accès aux droits

Le centre social a communiqué aux habitants les dispositifs sur lesquels il est relais par le biais des supports de communication suivants :

	Site internet	Affichage	Newsletter
Dispositif relayé			
Public visé			
Date de publication			
Nombre de personnes ayant contacté le CSC dans les quinze jours suivants la parution			

Maintenir les liens avec les partenaires :

Nombre de réunions mises en place avec les partenaires :

Nombre de partenaires présents à chaque réunion :

Evolution du nombre d'habitants venant au CSC pour connaître ses droits à partir de 2023 :

Comment ont-ils connu le CSC ?

Les élus communaux, les partenaires nous interpellent sur des situations particulières et/ou orientent les usagers vers le CSC ? oui/non

Fiche action n° 13 – Développer les animations seniors et intergénérationnelles		Renouvellement
<b>Descriptif et contenu de l'action</b>	<b>Renforcer le lien social sur le territoire et le vivre ensemble</b>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Brassage des publics de générations différentes, échanges, rencontres.</li> <li>- Susciter la curiosité des plus petits et briser l'isolement des plus âgés</li> <li>- Valoriser le patrimoine vivant sur notre territoire (transmission d'une génération à une autre)</li> <li>- Favoriser des rencontres et des événements entre les enfants de L'ALSH ou du périscolaire et les seniors (atelier cuisine, atelier jardin, atelier souvenirs, ateliers créatifs ...)</li> </ul>	
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des portes à portes de chorales d'enfants chez des aînés du territoire</li> <li>- Sur le thème PASSE-PRESENT : Séance radio (enregistrements sonores de souvenirs d'aînés recueillis par des enfants ou ados du territoire)</li> <li>- Créer une expo de photographies en dytique (duo de photographies d'un enfant et d'une personne âgée du territoire / Expressions d'antan confrontées aux expressions des ados d'aujourd'hui (recueil sous forme d'un livret) / Parallèle entre cazelle et cabane ...</li> <li>- Jeux de mémoire et sensoriels réalisés par les enfants à destination de plus âgés</li> <li>- Sorties communes entre petits et plus âgés à l'écomusée du Cuzals</li> <li>- Ateliers bricolage: réparation de vélos, restauration d'objets (repair café, outil en main)</li> <li>- Veillées thématiques (danse trad...)</li> <li>- Animations autour de "comment c'était la vie sur le territoire avant?": habitat, école, déplacements, bâti vernaculaire, art de vivre...</li> <li>- Atelier numérique fait par les ados pour les anciens</li> <li>- Repair café</li> <li>- Création de capsule temporelle (pour chaque commune par exemple)</li> <li>- Soirées lectures</li> </ul>	
<b>Fonctionnement</b>	Travail chaque semaine en réunions coordo et d'infos sur des projets communs Portage par la référente famille	<b>Échéancier :</b> Tout au long du projet 2023-2026
<b>Moyens</b>	<b>Humains :</b> Coordination des animateurs ALSH, de la référente famille et de l'animateur Caf'Causse autour d'actions communes sur une période donnée sur un thème établi Appel à bénévoles et témoignages	<b>Matériels – locaux :</b> Le jardin partagé : un lieu de rencontre à co-construire entre générations (partage de savoirs) Un espace cuisine Les portes à portes musicaux, Communication

<p><b>Évaluation</b></p>	<p><b>Effets attendus :</b>  Des amitiés et des solidarités naissent des activités</p> <p>Des actions solidaires sont portées par les habitants grâce aux actions portées par le CSC.</p> <p>Impact des réalisations communes (expo, recueil ....) sur les habitants du territoire</p>	<p>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs :</p> <p>Evolution du nombre d'activités ALSH-Seniors</p> <p>Nombre de demandes des enfants</p> <p>Evaluation des rencontres intergénérationnelles (fréquentation, qualité, avantages ...)</p>

Fiche action n° 14 – Accès à une offre culturelle éclectique et de proximité		<b>Renouvellement</b>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Permettre l'accès à la culture au sens large : culture musicale, spectacle vivant, culture immatérielle, culture rurale, culture occitane, culture littéraire, culture culinaire, cultures du monde ....</p> <p>Rendre acteur les habitants</p> <p>Dynamiser un territoire en manque de lien social durant la période hivernale</p> <p>Lutter contre une forme de précarité sociale et culturelle</p> <p>Valoriser les associations, artistes et patrimoine...locaux</p>	
<b>Actions et Public(s) concerné(s)</b>	<p>Mise en place de projets culturels sur le territoire en prenant en compte les données suivantes :</p> <p>Varié les jours, horaires et les lieux des projets. Ne pas s'empêcher d'aller dans des communes faiblement peuplées ou difficilement accessibles</p> <p>Diversifier les propositions culturelles</p> <p>S'adresser à toutes les tranches d'âges</p> <p>Appliquer des tarifs/un système favorisant l'accès pour tous</p> <p>Aller à la rencontre des adhérents, des habitants pour mieux les connaître (ce qu'ils savent faire, ce qu'ils ont envie de partager, ce qu'ils ont envie de découvrir), les impliquer dans les projets</p> <p>Retrouver un café associatif géré par les habitants tout en veillant à ne pas tomber dans un entre soi</p>	
<b>Fonctionnement</b>	<p>L'animateur socio-culturel organise, en partenariat les bénévoles une programmation culturelle</p> <p>Il porte et anime la dynamique bénévole sans faire à la place de.</p>	<p><b>Échéancier :</b></p> <p>2023 : Ouverture d'un nouvel endroit pour le café associatif</p> <p>2023 premiers spectacles délocalisés dans des petites communes</p>
<b>Moyens</b>	<p><b>Humains :</b></p> <p>Salariés</p> <p>Partenaires</p> <p>Bénévoles</p>	<p><b>Matériels – locaux :</b></p> <p>Locaux des communes</p> <p>Matériels en fonction de l'action</p> <p>Futur café associatif</p>



<b>Évaluation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>				
	Pour chaque critère d'évaluation, nous noterons tous les ans ce qui a été réalisé afin d'avoir l'évolution sur l'ensemble du projet				
	Permettre l'accès à la culture au sens large : culture musicale, spectacle vivant, culture immatérielle, culture rurale, culture occitane, culture littéraire, culture culinaire, cultures du monde ....				
	Des projets culturels ont été mis en place en respectant les données suivantes :				
	Nom du projet	Varié les jours, horaires et les lieux des projets	Diversifier les propositions culturelles	S'adresser à toutes les tranches d'âges	Appliquer des tarifs/un système favorisant l'accès pour tous
	<p>Rendre acteurs les habitants</p> <p>Des rencontres ont été réalisées auprès des adhérents/ des habitants : oui/non</p> <p>Les adhérents/ les habitants ont exprimé leurs envies oui/non</p> <p>Des adhérents/ des habitants se sont impliqués dans des projets culturels suite à ces rencontres : oui/non</p> <p>Valoriser les associations, artistes, ...locaux</p> <p>La mise en place de projets avec les associations, artistes locaux a permis à ceux-ci de réalisss de nouveaux projets sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec d'autres structures du territoire ?</li> <li>- Entre eux ?</li> <li>- Avec les habitants ?</li> </ul>				

Fiche action n° 15 – Lutte contre toutes formes d'isolement		<b>Nouvelle</b>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Rompre l'isolement des habitants qu'il soit géographique et/ou social et/ou familial</p> <p>Favoriser le lien social</p> <p>Favoriser la solidarité entre les habitants</p> <p>Poursuivre les partenariats engagés notamment avec les partenaires du secteur médico-social</p> <p>Etre identifié comme acteur ressources</p>	
<b>Actions et Public(s) concerné(s)</b>	<p>Mise en place de projets à destination des personnes isolées en prenant en compte les données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Varier les jours, horaires et les lieux des projets</li> <li>- Diversifier les propositions</li> <li>- S'adresser à toutes les tranches d'âges</li> <li>- Appliquer des tarifs/un système favorisant l'accès pour tous</li> <li>- Mode de garde/ activités parallèles (famille monoparentale, aidants familiaux)</li> </ul> <p>Rencontrer les élus communaux, les organismes d'aide à domicile, ...</p> <p>Poursuivre notre partenariat avec l'EHPAD dans le cadre de son projet « Chez vous comme chez nous »</p> <p>Faire connaître les actions du CSC : projet d'une caravane mobile nomade qui s'installerait au cœur des villages, sur les marchés ...</p> <p>Mener une réflexion en interne et en externe sur la mobilité et le projet Mona Lisa</p> <p>Mettre en place des actions solidaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La raclette de Noel /Les balades gourmandes / Portes à portes musicaux</li> </ul> <p>Délocalisation de l'accueil</p> <p>Correspondances épistolaires entre personnes isolées sur le territoire ( mail art, cartes brodées, lettres, poèmes, défis,...)</p>	
<b>Fonctionnement</b>		<p><b>Échéancier :</b></p> <p>Dès 2023 mise en place de projets à destination des personnes isolées</p> <p>Rencontrer les élus</p> <p>Poursuivre le partenariat avec l'EHPAD</p> <p>Mettre en place des actions solidaires</p> <p>2024 : Mener une réflexion en interne sur la mobilité et Mona Lisa</p> <p>2025 : Mener une réflexion en externe sur la mobilité et Mona Lisa</p>
<b>Moyens</b>	<p><b>Humains :</b></p> <p>Salariés / Bénévoles</p> <p>Partenaires</p>	<p><b>Matériels – locaux :</b></p> <p>Locaux des communes</p> <p>Matériels en fonction de l'action</p>

**Évaluation**

**Indicateurs quantitatifs et qualitatifs :**  
 Pour chaque critère d'évaluation, nous noterons tous les ans ce qui a été réalisés afin d'avoir l'évolution sur l'ensemble du projet  
 Rompre l'isolement des habitants qu'il soit géographique et/ou social  
 Favoriser le lien social  
 Des projets ont été mis en place en respectant les données suivantes :

Nom du projet	Varié les jours, horaires et les lieux des projets	Diversifier les propositions	S'adresser à toutes les tranches d'âges	Mode de garde/activités parallèles	Appliquer des tarifs/un système favorisant l'accès pour tous

Ces projets ont permis aux habitants de créer du lien social :

- Les participants manifestent de l'enthousiasme à venir aux animations
- Les participants communiquent entre eux pour se retrouver sur certaines animations
- Les participants se retrouvent en dehors des animations REISSA

Favoriser la solidarité entre les habitants  
 REISSA a mis en place des actions incitant à la solidarité : oui/non  
 Les habitants s'investissent dans des actions solidaires : oui/non  
 Les habitants sont force de propositions pour organiser des actions solidaires : oui/non  
 Poursuivre les partenariats engagés notamment avec les partenaires du secteur médico-social  
 Des réunions ont été mises en place pour poursuivre le partenariat oui/non  
 REISSA était à l'initiative de ces réunions oui/non  
 Des projets ont été mis en place suite à ses réunions oui/non  
 Etre identifié comme acteur dans ce domaine

- REISSA a rencontré les élus et les acteurs pour promouvoir cette action : oui/non
- Les partenaires sollicitent REISSA dans la mise en place d'actions

Les partenaires orientent les usagers et leurs familles vers le CSC

Fiche action n° 16 – Trouver des solutions pour développer une mobilité inclusive et adaptée		<b>Nouvelle</b>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à des personnes non motorisées ou à très faibles revenus de pouvoir accéder à des services essentiels</li> <li>- Lutter contre une forme de précarité et d'isolement</li> <li>- Trouver des solutions complémentaires de celles existantes et mises en place par des sociétés privées ou du transport public</li> <li>- Engager une démarche solidaire entre bénévoles et habitants en demande</li> <li>- Développer une mobilité douce</li> </ul>	
<b>Actions et Public(s) concerné(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager une réflexion interne sur du transport à la demande.</li> <li>- Coopérer avec d'autres structures mettant déjà en place une action similaire</li> <li>- S'appuyer sur la CTG qui a déjà identifié la mobilité comme problématique majeure du territoire en intégrant une commission de travail spécifique</li> <li>- Travailler avec des commerces de proximité sur des possibilités de livraisons à domicile</li> <li>- Utiliser le minibus électrique de l'association pour assurer du transport de personnes à moindre coût</li> <li>- Travailler en partenariat avec des garages locaux</li> <li>- Promouvoir et développer le co-voiturage ?</li> </ul>	
<b>Fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un diagnostic approfondi avec les assistantes sociales et les élus locaux notamment</li> <li>- Mettre en place une commission de travail composée de salariés, de bénévoles, d'administrateurs et d'élus</li> </ul>	<b>Échéancier :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Courant 2023-2024</li> </ul>
<b>Moyens</b>	<b>Humains :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénévoles</li> <li>- CA</li> <li>- Référentes familles</li> <li>- Assistantes sociales</li> <li>- Elus locaux</li> </ul>	<b>Matériels – locaux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minibus</li> <li>- Salle de réunions</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<b>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions de travail</li> <li>- Nombre de trajets effectués</li> <li>- Diversité des acteurs présents et engagés</li> <li>- Implication des élus et acteurs privés</li> </ul>	

Les anciens projets sociaux présentait un plan d'actions établissant un ordre de priorité dans les fiches actions proposées. Il n'apparaît pas opportun de réaliser une priorisation des actions. Elles sont toutes importantes malgré des temps de réalisation différents, malgré des résultats plus ou moins rapides, malgré des moyens très distincts de réalisation.

Le démarrage de ce projet social aura pour but de fixer les étapes méthodologiques qui permettront sa réalisation.

Les perspectives d'évolution de l'activité et de démarrage du projet social vont permettre d'interroger l'organisation de l'équipe et d'apporter des modifications dans sa composition et son fonctionnement, en réalisant parallèlement, des projections budgétaires sur quatre ans.

#### **4. Les besoins identifiés en ressources humaines pour le projet 2023/2026**

Dans le cadre du projet 2023/2026, le modèle d'organisation recherchera un gain en efficacité de l'équipe en répartissant mieux la charge de travail, en renforçant un accueil partagé et porté par tous, et en mettant en place des délégations à travailler. Ce modèle s'appuiera sur un management plus participatif pour impliquer les salariés qui seront formés et gagner en compétences et en autonomie. La participation des bénévoles sera favorisée.

- Au niveau du service enfance-jeunesse :

Le nouveau projet 2023/2026 demande une réflexion stratégique autour de l'organisation des ressources humaines, avec la détermination des nouveaux besoins en personnel.

Suite à un travail de calcul des temps d'ouverture, taux d'encadrement nécessaire, temps de préparation, de rangement, de suivi, de congés, des projections sur l'année scolaire 2023/2024 il apparaît les besoins ci-dessous :

- Un recrutement sur l'enfance/jeunesse pour compenser le départ du coordinateur enfance jeunesse et pour développer l'accueil ado.
- 1,25 ETP en direction ALSH 3/11 ans (1,05 ETP) et 12/18 ans (0,20 ETP),
- 3,50 ETP en animation
- auxquels il faut ajouter 0,15 ETP en coordination enfance-jeunesse,

Il apparaît que la direction des ALSH ne peut être portée par une seule personne : elle sera donc répartie entre la directrice ALSH pour 0,75 ETP (comprenant l'ALSH ados), 0,25 ETP restants dédiés à la direction périscolaire. 0.15 ETP seront dédiés à la coordination

Pour les fonctions d'animation, il faut donc répartir 3,50 ETP desquels seront déduits les 0,3 ETP de l'animateur référent pédagogique, soit 3.2 ETP.

- Au niveau de la direction

La charge administrative sur ce poste est conséquente. Or, dans ce projet social, il y a une réelle volonté de créer et de nouer des relations partenariales fortes. Il faut donc que la direction, aujourd'hui assumée par une personne, soit, sur certaines tâches, partagée ou déléguée.

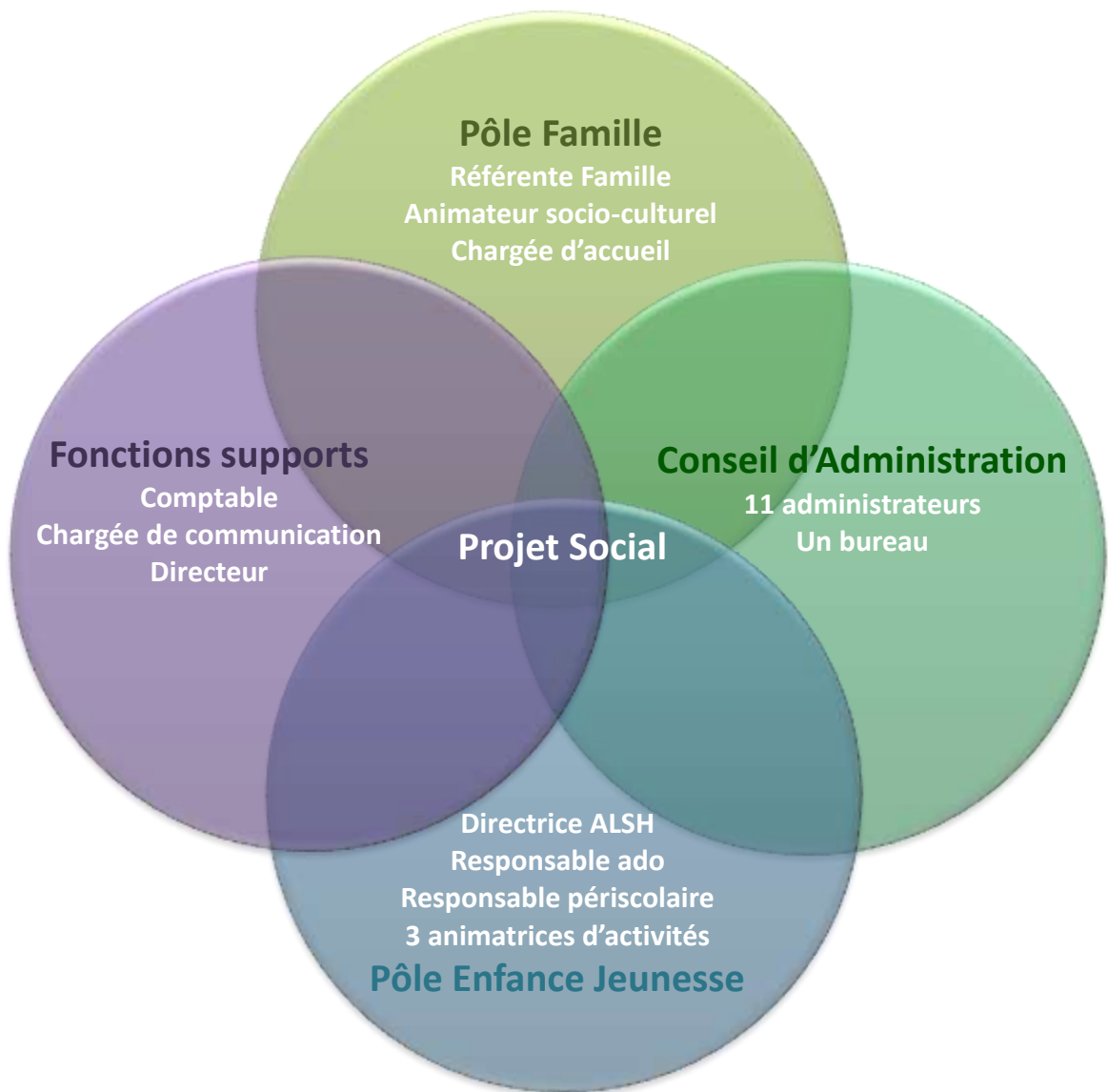
En effet, les sollicitations pour des réunions extérieures ne manquent pas. Il est cependant impossible, dans la situation actuelle de répondre favorablement à l'ensemble des sollicitations ce qui empêche la création de relations, de projets et d'une vision commune. Un travail, en 2023-2024, une fois que le projet social aura bien démarré, sera à réaliser pour partager certaines missions ou bien même recruter.

- Au niveau de l'équipe animation collective famille

La dimension transversale du projet famille complique dès fois les relations au sein de l'équipe avec la référente famille qui a pour missions de coordonner les projets et leur donner une transversalité et une « touche » famille. Cette mission peut paraître intrusive, par moment, pour certains. Il faudra donc repenser l'organigramme et les missions de chacun. Il sera même envisageable de positionner plusieurs personnes dans le pôle famille afin de lui donner plus de poids et de place dans le projet social.

## **5. Le nouvel organigramme**

Suite aux réorganisations internes, aux objectifs visés dans ce nouveau projet social, le nouvel organigramme à partir de 2023 se présentera comme ci-dessous. Il met en avant les relations entre pôles et secteurs d'activités de l'association. Il est également organisé autour du projet social et de sa mise en application. Il se veut plus horizontal et moins hiérarchisé afin de montrer la cohérence globale de l'organisation pensée autour du projet social.



## 6. Le budget de fonctionnement 2023

<b>PRODUITS prévisionnels 2023</b>	
<b>70-Prestations de services</b>	<b>190075</b>
Usagers ALSH	44000
PS CAF (ALSH)	27000
CIAS relais petite enfance	1500
Prestation diverses	4000
Projets Ados LVJ	2500
autres activités - participations salles	1000
Usagers animation famille	5000
PS CNAF Animation Globale	72200
PS CAF FAMILLE	22500
PS JEUNE	5875
Vente de marchandise caf'causse	2300
Dons	2200
<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>145200</b>
CC du Grand Figeac	42000
CC du Grand Figeac	3500
Conseil Départemental	1000
Mairie de Livernon CEJ	20000
Mairie Assier CEJ + Fcnmt	19000
MSA	8500
CAF FPT Ados / FPT Parentalité / PdN	13000
FONJEP	14200
subventions communes ALSH	11000
Appel à projet CARSAT 2021/2022	3000
Conférence des financeurs 2022/2023	5000
Subvention	5000
<b>75- Autres produits de gestion courante</b>	<b>6950</b>
Cotisation des membres	6300
Adhesion Caf'causse	200
Adhésion csc association	350
Produit divers gestion courante	100
<b>76- Produits financiers</b>	<b>350</b>
Int ds cptes financiers debiturs	350
<b>77- Produits exceptionnels</b>	<b>1000</b>
Produits sur exos antérieurs (MSA...)	1000
Amortissement subvention d'investissement	0
<b>78 - Reprise fonds dédiés</b>	<b>200</b>
<b>79- Transferts de charges</b>	<b>22200</b>
Remboursements CPAM/Mutex maladie	1300
Transfert charges d'exploitation	0
DRFIP contrats aidés - ASP	8400
Uniformation - Remboursements Formation	9000
AGEFIPH	3500
<b>Sous-total de la classe 7</b>	<b>365975</b>
<b>86 Valeurs des services rendus</b>	<b>47000</b>
Mise a disposition gratuite biens	35000
Locaux mis à disposition par Assier	20600
Locaux mis à disposition par Livernon	9900
Locaux mis à disposition par d'autres communes (Corn, Sonac, Reyrevignes, Issepts, Saint Simon...)	4500
Personne bénévole	12000
<b>TOTAL PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>412975</b>



<b>CHARGES prévisionnelles 2023</b>	
<b>60- Achats</b>	<b>24350</b>
Alimentation, goûters ALSH, séjours	5600
Alimentation familles	3200
Produits pharmaceutiques	250
Charges Caf'cause / maison marek	3000
Petit équipement	3800
Fournitures administratives	1200
Carburants	1200
Petit matériel d'activités ALSH + ado	4550
Petit matériel d'activités familles	350
Achat de marchandise caf cause	1200
<b>61- Services extérieurs</b>	<b>19910</b>
Location caf cause / maison marek	7200
Location de salle	2200
Location autres séjours	2500
Entretien et réparation	1510
Sous-traitance générale Ciel - Abelium	2100
Assurances	4342
Abonnement et documentation	58
<b>62- Autres services extérieurs</b>	<b>39620</b>
Services extérieurs ALSH	3800
Services extérieurs Accueil Ados	4150
Services extérieurs familles	9850
Frais de formation salariés	2000
Personnel extérieur, honoraires	6250
Publications, communication	1500
Transports d'activités - locations bus	2550
Déplacements, missions et réceptions	5220
Frais postaux et de télécommunication	2800
Services bancaires	400
Cotisations	1100
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>9410</b>
Uniformation	8810
SACEM-SPRE	600
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>271762</b>
Rémunérations brutes du personnel	224042
Indemnité et avantage divers	1400
Charges patronales	44800
ASTL Médecine du travail	1520
<b>65 - Autres charges</b>	<b>0</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>
<b>68 - Dotation amortissements+Fds dédiés</b>	<b>923</b>
<b>Sous-total de la classe 6</b>	<b>365975</b>
<b>86 Valeurs des services rendus</b>	<b>47000</b>
Mise a disposition gratuite biens	35000
Locaux mis à disposition par Assier	20600
Locaux mis à disposition par Livernon	9900
Locaux mis à disposition par d'autres communes (Corn, Sonac, Reyrevignes, Issepts, Saint Simon...)	4500
Personne bénévole	12000
Prestation en nature	
<b>TOTAL CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>412975</b>

**Charges de fonctionnement prévisionnelles 2023**  
**Fonction PILOTAGE**

COMPTES	CHARGES	Fonction Direction	Fonction Accueil	Comptabilité gestion	Instances de décisions	TOTAL
617	Etudes et recherches					0,00
618 5	Frais de colloque					0,00
618 6	Formation des bénévoles					0,00
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
621	Personnel extérieur (détaché facturé)					0,00
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires					0,00
622 6	Frais de commissaire aux comptes et expert comptable			3 900,00		3 900,00
622 7	Frais d'acte et de contentieux					0,00
623	Publicité, information et publications		750,00			750,00
625	Déplacement, missions, réceptions	844,00			450,00	1 294,00
625 8	Fonctionnement des instances				350,00	350,00
628 1	Cotisation fédération	800,00			300,00	1 100,00
628 4	Frais de recrutement du personnel					0,00
628 6	Formation des salariés					0,00
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>1 644,00</b>	<b>750,00</b>	<b>3 900,00</b>	<b>1 100,00</b>	<b>7 394,00</b>
<b>633- 63A</b>	<b>Impôts et taxes liés aux frais de personnel</b>	<b>3 097,00</b>	<b>2 334,00</b>	<b>1 080,00</b>		<b>6 511,00</b>
<b>635- 63B</b>	<b>Autres impôts et taxes</b>					<b>0,00</b>
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>3 097,00</b>	<b>2 334,00</b>	<b>1 080,00</b>		<b>6 511,00</b>
641 1	Salaires bruts	51 862,00	39 188,80	18 026,00		109 076,80
641 2	Congés payés					0,00
641 3	Primes et gratifications					0,00
641 4	Indemnités et avantages divers	1 088,00	820,00	379,00		2 287,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 340,00	1 010,00	467,00		2 817,00
647	Autres charges sociales	191,00	144,00	66,00		401,00
648	Autres charges de personnel	401,00	302,00	139,00		842,00
<b>64</b>	<b>Frais de personnel</b>	<b>54 882,00</b>	<b>41 464,80</b>	<b>19 077,00</b>		<b>115 423,80</b>
681 5	Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou licenciement					0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>59 623,00</b>	<b>44 548,80</b>	<b>24 057,00</b>	<b>1 100,00</b>	<b>129 328,80</b>
862	Mise à disposition de personnel	1 500,00	4 500,00	1 500,00		7 500,00
<b>86</b>	<b>Contributions</b>	<b>1 500,00</b>	<b>4 500,00</b>	<b>1 500,00</b>		<b>7 500,00</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>61 123,00</b>	<b>49 048,80</b>	<b>25 557,00</b>	<b>1 100,00</b>	<b>136 828,80</b>

**BUDGET PREVISIONNEL D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES du 01/01/2023 au 31/12/2023**

COMPTES	CHARGES	ACF	COMPTES	PRODUITS	ACF
60	Achats	8 350,00	70	Vente de produits finis prestataires	27 500,00
61	Services extérieurs	10 985,00			
62	Autres services extérieurs	12059,00			
63	Impôts et taxes	452,80			
64	Frais de personnel	22 992,00	74	Subventions d'exploitation	26138.8
65	Autres charges de gestion courante	0,00	75	Produits de gestion	1200,00
66	Charges financières	0,00	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	0,00	78	Reprise sur provisions	
69	Impôt sur les bénéfices	0,00	79	Transfert de charges	
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>54 838,80</b>		<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>54838.80</b>
86	9000,00	9000,00	87	Contrepartie des contributions	9000,00
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>63 838,80</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>63838.80</b>

**CHARGES : Détail des comptes racines utiles à la CAF**

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
62A7	Autres services extérieurs référent familles*	
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	
63AA7	Impôts et taxes <b>du référent familles</b>	452.80
63AB7	Impôts et taxes Autres personnes ACF	0,00
63 B7	Autres impôts et taxesACF	0,00
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	
64A7	Frais de personnel <b>du référent familles</b> (6411+6412+6413+6414+645+647+648)	22992
64B7	Autre Frais de personnel CS Anim Fam	0,00
<b>64</b>	<b>Frais de personnel</b>	
862	Mise à disposition du référent familles	
<b>86</b>	<b>Contributions</b>	

**PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF**

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
70623 ACF	Prestations reçues de la CAF	22500,00
70642	Partic°usagers non déductibles PS	
707	Vente de marchandises	5 000,00
708	Produits d'activités diverses	
<b>70</b>	<b>Vente de produits finis prestataires</b>	
741	Subvention d' ETAT	0,00
742	Subvention de la REGION	0,00
743	Subvention du DEPARTEMENT	0,00
744	Subvention de la COMMUNE	500,00
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	7638.80
7452	Subvention de fonctionnement CAF	8 500,00
746	Subvention EPCI (intercom)	4 500,00
747	Subvention entreprise	5 000,00
748- 1	Subvention fonds européens	0,00
748- 2	Subventions autre entité publique	0,00
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	

## Glossaire des abréviations

- AFOM (outil) : Atouts, Forces, Opportunités, Menaces. Traduction de l'anglais SWOT.
- AG : Assemblée Générale
- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- AVS : Animation de la Vie Sociale
- BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation
- BPJEPS : Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive
- BTS : Brevet Technicien Supérieur
- CA : Conseil d'Administration
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CARSAT : Caisse d'Assurance Retraites et de Santé Au Travail
- CCGF : communauté de communes du Grand-Figeac
- CDD : Contrat à Durée Déterminée
- CDI : Contrat à Durée Indéterminée
- CEE : Contrat d'Engagement Educatif
- CEJ : Contrat Enfance Jeunesse
- CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
- CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
- CS : centre social
- CSC : Centre Social et Culturel
- CTG : Convention Territoriale Globale
- CUI-CAE : Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement à l'Emploi
- CSAPA : Centre de Soins, d'Accueil, de Prévention et d'Autonomie
- DATAR : Délégation interministérielle de l'Aménagement du Territoire et de l'Attractivité Régionale
- DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- DEJEPS : Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sportive
- DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur Jeunesse Education Populaire et Sportive
- DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
- DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- EJ : Enfance Jeunesse
- ETP : Equivalent Temps Plein
- EVS : Espace de Vie Sociale
- FONJEP : Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
- GRH : Gestion des Ressources Humaines
- IA : Inspection Académique
- IEN : Inspection Education Nationale
- INSEE : Institut National de la Statistique et

- des Etudes Economiques
- IUT : Institut Universitaire et Technologique
- MAM : Maison d'Assistants Maternelles
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- MSAP : Maison des Services Aux Personnes
- NOTRE (loi) : Nouvelles Organisation Territoriale de la République
- PEdT : Projet Educatif de Territoire
- PESTEL (outil) : Politique Economie Itinérant  
Socioculturel Technologie Ecologie
- Législation
- PETR : Pôle d'Equilibre Territorial Rural
- PNRCQ : Parc Naturel Régional des Causses du Quercy
- PS : Prestation de Service
- RAMI : Réseau d'Assistants Maternelles
- RH : Ressources Humaines
- RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal
- SDAVS : Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale
- SWOT : voir AFOM
- TAP : Temps d'Activités Périscolaire



# MERCI



Centre social et culturel  
61 rue du château - 46320 Assier  
tél : 05 65 40 57 43 - mail : [association@reissa.fr](mailto:association@reissa.fr)

Nos partenaires :

Les communes de Livernon, Corn,  
Espedaillac, Grèzes, Issupts, Reyrevignes,  
Sonac et Saint-Simon

